

31612

Souvenir un rapport de l'Ingénierie. Surintendant de l'Egout recommandant de rembourser le montant de \$ 25.00 que les contracteurs ont déposé entre le maire du Trésor pour obtenir une copie du plan et devis, pour la construction de la digue de l'égoit de quartier Émard.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De donner instruction au Trésor de la Ville, de donner suite à ladite recommandation.

31601.

Souvenir une interpellation de monsieur l'Échelon Denis, concernant les plaques indicatives, à l'intersection de certaines rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De référer à l'Ingénierie en Chef pour rapport.

30047.

Souvenir une interpellation de monsieur l'Échelon Minard, concernant le prolongement de la ligne de tramways, de l'avenue de Park, jusqu'à la rue Atlantique.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De référer à l'Ingénierie en Chef pour rapport.

31596.

Souvenir une interpellation de monsieur l'Échelon Denis, concernant l'installation de conduite souterraine, sur la rue St-Catherine, de l'avenue De Lorimier à la rue Harboe.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De faire faire interpellation à l'Ingénierie en Chef, au Surintendant de l'éclairage et à monsieur le Commissaire Ross.

30149.

Souvenir une interpellation de monsieur l'Échelon Lamerey, concernant la mur de soutien de la rue St-Rose et la rue St-Catherine.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De référer à l'Ingénierie en Chef pour rapport.

31599.

Souvenir une interpellation de monsieur l'Échelon Lamerey, attirant l'attention du Bureau sur la déposition de signat. 210, qui oblige la compagnie de Tramways à faire approuver par l'Ingénierie de la Ville, le modèle de ses rails.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De référer à l'Ingénierie en Chef pour rapport.

31259

Souvenir un rapport de l'Ingénierie en Chef déclarant qu'il ne peut être fait de travaux dans la rue Chatambaud en raison des nos 1032, 1034-1036 de la rue Saint-Hubert, attendu que cette partie de ladite rue n'appartient pas à la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

D'approouver ladit rapport, et d'informer monsieur Albert Trudel, en conséquence.

27242

Souvenir une interpellation de monsieur l'Échelon Lamerey, au sujet de l'ouverture de la rue Lougheed, dans le quartier Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

De référer au département en Lisi, pour rapport.

30944

Souvenir un rapport de l'Ingénierie en Chef, au sujet de l'accident survenu à ramasseur St J. Hopperton.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

De référer à l'Ingénierie en Chef, avec instruction de procurer du travail à monsieur Hopperton, si la chose est possible.

31581

Souvenir un communiqué de monsieur Renaud, demandant la renvée de leur dépôt, en rapport avec le contrat pour la construction d'un égout dans la 7me Avenue, et la rue LaSalle.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

De référer au département en Lisi, et à l'Ingénierie en Chef, pour rapport.

31278

Souvenir un rapport de l'Ingénierie en Chef, recommandant que monsieur John Grace soit nommé homme de service pour remplacer monsieur John Irwin, démissionnaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

D'approouver ladite recommandation.

31406 Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de la demande de monsieur J. Bastien, pour permis de construire à ses frais, et conformément aux spécifications de la Ville, un trottoir en ciment, en face de sa propriété, située au coin nord-est de la rue Sainte-Catherine & St. Dominique, sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu D'accorder le permis demandé, monsieur Bastien devant être tenu responsable de toute accidente qui pourraient survenir, par suite de la construction dudit trottoir, et d'informer monsieur Bastien, en conséquence.

28536 Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de la pose d'une conduite d'eau, dans le Boulevard René-Lévesque, à partir d'un point, situé à l'int de la rue Kingsbury jusqu'à la rue Dickson.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De référer à l'Ingénieur en Chef pour savoir combien il en coûterait pour faire l'eau à la tour, dans cette localité et de quel revenu la Ville bénéficierait.

Soumettre une communication de monsieur J.A. Lassette, au sujet de la rue Baby.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De référer à l'Ingénieur en Chef.

29640 Soumettre un rapport du Directeur de l'Assurance Municipale, au sujet du paiement d'une subvention au Comité Franco-Américain.

Considérant difficile jusqu'au mois de septembre.

35374. Soumettre un rapport sur le service des tramways durant la semaine finissant le 6 mai.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De recevoir ledit rapport.

23155 Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de la demande de monsieur H. Peltier de refaire revêtue une

portion de la 37^e rue, qui a été cédée à la Ville, Parcours St. Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De refuser ladite demande, et d'informer monsieur Peltier en conséquence.

30573

Soumettre une communication de Contract Record, au sujet des annonces pour la demande de commission pour la construction de l'église de quartier Émard.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
D'informer Contract Record que les commissions pour la construction dudit église ont été retirées et annulées.

31365

Soumettre une communication d'un électricien soumettant un plan pour la construction d'un tuyau d'agriculture.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

29162

Soumettre un rapport du Département en Lai, au sujet de la demande de la Compagnie du Grand-Tronc, pour permettre de construire une voie d'évitement sur la rue Wellington.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De recevoir ledit rapport.

31360

Soumettre une communication de la Compagnie des Tramways, au sujet de l'arrêt des tramways au coin de la rue Saint-Jacques et de Conciliale.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De recevoir ladite communication.

30294

Soumettre un rapport du Département en Lai, au sujet de l'application de la Peat Rolling Mill, pour permis de construire son chemin de fer à travers la rue Mill.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De recevoir ledit rapport, et de demander à l'Avocat en Chef de décider

sil a débû à l'un des membres de son Bureau l'autorisation de signer les rapports.

24312.

Soumet un rapport du Département en Légi. au sujet de la réclamation de W. L. Maltby pour un terrain dont la Ville s'est emparée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est

Résolu

De recommander au Conseil d'autoriser le règlement de la dite réclamation, en payant à monsieur Maltby une somme de \$ 500.⁰⁰ à même le Fonds d'Emprunt, monsieur Maltby devant payer la taxe qui lui a été imposée pour le bottoir, et consentir à la Ville un titre valable pour le montant de terrain en question, et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Gouvernement de la Ville à signer le contrat à intervenir.

Soumet une formule de libération nécessaire pour l'emprunt de \$ 2,000,000.⁰⁰ autorisé par le règlement No. 595.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est

Résolu

D'approver ladite formule.

31614

Soumet une communication de MM. J. S. Donalds, lui offrant leurs services pour la surveillance de la pose de l'asphalte comprimé.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est

Résolu

De refuser l'étude de la proposition faite par MM. Donalds, et par monsieur Milton Hersey, et de demander au Chef du Laboratoire Municipal de faire à urgence son rapport au sujet des détails du matériel requis pour l'analyse de l'asphalte et la surveillance de la pose de l'asphalte.

31600.

Soumet une résolution du Conseil, à l'effet de priver le Bureau d'étudier l'opportunité de créer par règlement une commission pour l'administration et la ligne interne à la Bibliothèque, conformément aux dispositions du dernier amendement à la Charte.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve il est

Résolu

D'informer le Conseil que le Bureau croit qu'il est dans l'intérêt

d'administrer la Bibliothèque et nommer cette commission

Soumet une communication de l'Assistant Griffie à la Ville, transmettant une offre de la City Realty Investing Company à l'effet que ladite compagnie cède à la Ville toute la route montante sur l'plan de la subdivision de lot No. 100d 175 de la Paroisse de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est

Résolu De transmettre ladite offre à l'Avocat en Chef, pour avisé le Bureau sur ce qu'il doit faire.

Soumet une communication de la Canadian Interlocking Lining Co. offrant de placer des plaques lumineuses pour indiquer le nom de rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est

Résolu De transmettre ladite communication au Superintendant du Département de l'Éclairage et à l'Ingenieur en Chef, pour rapport.

Soumet une lettre de la "United States Asphalt Refining Co.", concernant le dépôt fait par la compagnie Aztec Oil and Asphalt Refining le 26 juillet 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est

Résolu De déposer ladite communication au dossier qui est actuellement devant le Bureau.

Soumet une communication de la loi Téléphone Bill, relativement à l'inscription dans la deux langues des services municipaux dans l'indication du téléphone.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est

Résolu De référer au Griffie à la Ville, pour vérifier la traduction et corriger les erreurs si il y en a, et d'informer la compagnie que l'étude de cette proposition est ajournée à trois mois vu que le délai est trop court, pour prendre une décision maintenant.

Soumet une communication du Secrétaire du Board of Trade transmettant copie d'une résolution concernant l'adopte du Day Light Saving.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
que cette communication soit prise en considération, en même
temps que la motion dont avis a été donné, par M. le
Commissaire Ross.

Soumettre une communication de monsieur A. C. Burgess,
concernant l'état d'un puitsard sur la rue Logan.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
de faire à l'Ingenieur en chef pour action immédiate.

Soumettre une communication du Secrétaire de la Ligue
du Sacré-Cœur de l'Immaculée Conception, concernant
l'éclairage et la surveillance des Parcs Publics, et en
particulier du Parc Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
de transmettre la dite communication au Surintendant des
Parcs et au Surintendant du département de l'Éclairage
pour rapport.

Il est recommandé

que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant le jour
de séance, soit suspendu pour permettre de prendre en
considération, diverses questions urgentes.

Soumettre un rapport du Surintendant du Département des
Priviléges recommandant d'accorder au régiment "Irish
Canadian Rangers" l'autorisation d'ériger temporairement
une enceinte électrique, au No. 524 1/2 de la rue Sainte-Cla-
therine Ouest, et une autre au Square Dominion, à placer
des cordons de lumière électrique entre les arbres du Square
Dominion et d'y donner des représentations de vues animées
la saidt autorisation étant donnée temporairement pour aider
au recrutement.

Sur proposition de M. le Commissaire Amyé

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
de concourir dans le rapport.

Soumettre une communication du Sheriff de Montréal, demandant
d'être autorisé à acheter de charme pour la cour de jeu de
longue

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Amyé
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
de faire au Surintendant du Département Municipal, pour
savoir si c'est la Ville qui doit acheter la charme en question.

31677 Soumettre un rapport du Surintendant de Police recommandant
l'établissement d'un enclos public, au No. 415 de la rue Agusta.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Amyé, il est
de faire rapport au Conseil, en conséquence.

29441 Soumettre un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène
concernant le renouvellement du contrat des Hôpitaux St-Paul et
Alexandra.

Attendu que le renouvellement de ce contrat a été approuvé par le
Conseil, le 20 décembre 1915, sujet au vote du crédit nécessaire à
ceci fin.

Attendu que depuis le crédit susmentionné ont été votés.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amyé, il est

de faire à l'Notaire de la Ville, de préparer le contrat à intervenir entre la
Ville et les dits Hôpitaux, conformément au rapport du Bureau qui a
été approuvé par le Conseil, le 20 décembre 1915.

30052 Soumettre un rapport du Surintendant de Police recommandant que
le sergent Wilson soit réduit définitivement au rang de constable
pour les raisons mentionnées dans l'edit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amyé, il est

d'approuver la dite recommandation.

31676 Soumettre un rapport du Surintendant de Police recommandant
l'établissement d'un enclos public au No. 1483-15 du Boulevard
Saint-Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amyé, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, en conséquence.

31665 Soumettre un rapport du Surintendant de Police recommandant que
la Ville paie un compte du Docteur Le P.D. Michaud au montant
de 75 \$ pour services professionnels rendus au constable J. Matte.

blessé dans l'exercice de ses fonctions.
Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Appuyé par M. le Commissaire Amy il est
D'avis que le paiement du dit compte, à moins le crédit soit
posé contingent pour le département de Police.

29371. Soumis un offre de M. Charles Langlois, offrant de vendre
à la Ville au prix de \$ 6 700.00 une propriété située sur la rue
Notre Dame dans le quartier Mercier.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross il est
De referer au département en Lisi pour rapport.

La séance est adjournée au 17 du mois courant à 10.30 hrs A.M.

Gouvernement. Mr. Prud'Homme

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Appuyé par M. le Commissaire Amy il est
D'autoriser le paiement du dit compte, à moins le crédit soit
posé contingent pour le département de Police.

29371.

Soumis un offre de M. Charles Langlois, offrant de vendre
à la Ville au prix de \$ 6 700.00 une propriété située sur la rue
Notre Dame dans le quartier Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est

De referer au département en Lisi pour rapport.

La séance est adjournée au 17 du mois courant à 10.30 hrs A.M.

Gouvernement. Mr. Prud'Homme

Résolu

Procès verbal d'un assemblée du Bureau des Commissaires.

Tenu le 17 mai 1916. A.M.

Présente,

Son Honour le Maire M. Martin, President.
MM. les Commissaires Villeneuve.

Amy.
Ross.

Les minutes sont approuvées, telle que lues.

Soumis un communiqué de monsieur J. Engelin, demandant
l'installation d'un luminaire au coin des rues L'Étoile et Sherbrooke.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est

Résolu De transmettre au département de l'Éclairage pour rapport.

Soumis un communiqué de madame J. H. Ondlow, secrétaire
privée du Dispensaire de la Goutte de Lait de la paroisse du
Sacré-Cœur, au sujet du paiement de sa taxe d'eau.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est

Résolu De transmettre au Trésorier de la Cité, avec instruction de donner un
délai suffisant pour le paiement de cette taxe.

Soumis un communiqué de monsieur S. Dugas, sollicitant une
position.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est

Résolu De transmettre à l'Ingénieur en Chef

Soumis un communiqué de l'Union Saint-Joseph de Saint-
Henri, invitant le Commissaire à assister à la fête patronale
de cette société, ainsi qu'au banquet qui clôturera cette fête, di-
manche, le 21 mai courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est

Résolu D'accueillir cette invitation, avec remerciements.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
D'approuver la seguente résolution.

Inscription No. 45-

Voies (Division Nord) Nos. 166-167-169-170-171-172-173.

do (Hotel de Ville) No. 56, Voie Ouest Nos. 37-40-41-42 Est. 18-19-20-22

Égouts (Division Est), No. 53.

do (" Ouest) Nos. 55-56-58-59-60.

Imprimerie et Papeterie No. 29.

Parc Lafontaine No. 116.

Assurance Municipale Nos. 78-94-100-107-108-109-110.

Aqueduc Nos. 254-255-256-257-268-259-260-261-262.

Bureau de Commerce No. 1.

Geffre No. 2.

Incendie No. 18-19.

Éclairage No. 24.

Police Nos. 79-81.

Alarmer No. 25.

Assurance Municipale 79-83-85-86-98.

31378

Soumis au rapport du Secrétaire du Edifice Municipal concernant l'opportunité de réduire le nombre de appareils téléphoniques dans les résidences privées des employés, et dans les différentes services de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
De recueillir ledit rapport, et de faire le Secrétaire à la transmission copie à Son Honour le Maire et à chacun des Commissaires.

Attendu qu'aucun surveillance spécial n'est exercé autour des monuments élevés sur le place publique, au point de vue de leur entretien et de leur protection.

Attendu qu'à plusieurs reprises, il est venu à la connaissance des autorités municipales, par la voie des journaux ou autrement, que certains monuments sont dans un état de dégradation nécessitant des réparations urgentes.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

De faire l'Université Laval, l'Université McGill, la Société du Numismate et Antiquaire, l'Association des Arts de Montréal, la Société Historique de Montréal, et l'Association des Architectes de la province s'intéresser pour la formation d'un

comité qui serait composé du recteur de l'Université Laval, du principal de l'Université McGill, et du président des trois autres Sociétés respectives, tel comité devant régulier à l'attention de la autorité municipale la amélioration à faire, les directrices à suivre et autres choses de nature à concorder l'aspect de nos monuments.

Son Honour le Maire quitte son siège,
M. le Commissaire Ross est appelli à prendre.

Attendu que dans le cours du mois de novembre 1915, monsieur J. W. Mc Connell, représentant l'entrepreneur monsieur Norman N. Mc Leod, a promis que les travaux de plant de filtre seraient poussés activement durant l'hiver.

Attendu que seulement 65 chariots ou environ 1800 mètres cubes de matériaux de filtration ont été reçus depuis le premier janvier sur le contrat No. 2 et qu'aucun matériaux n'a été encore été reçus sur le contrat No. 3.

Attendu que depuis le premier avril, 29 chariots seulement ont été reçus soit moins de un chariot par jour, ce qu'il faut de toute nécessité 60 chariots de matériaux par jour, pour compléter le contrat, durant la présente année.

Attendu que l'entrepreneur devra augmenter son plant et son personnel, ou faire des arrangements qui auront pour résultat d'augmenter considérablement le progrès des travaux, pour compléter le dit Contrat, cette année.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Révolu De donner instruction au Département en Ldg. de faire servir un petit a monsieur Norman Mc Leod.

Son Honour le Maire reprend son siège.

Monsieur le chevalier Lafontaine est présent devant le Bureau, et signal

l'itat de rue de l'Quartier Hochelaga.

Il s'engage à soumettre un devis par écrit.

Soumis une communication de monsieur le St Ambrois contenant les plaintes contre monsieur Rioux, le gardien du Bas Harbor. Cette lettre est remise à Son Honour le Maire réunie tenante.

30856

Soumet le rapport conjoint du Secrétaire d'Etat à l'Achat et des Ventes, et du Secrétaire du département de l'Éclairage transmettant le résultat de la vente faite à monsieur W. Ziff du fil de cuivre provenant de l'expatriation du matériel aérien de la Montreal Light Heat & Power, sur lequel Mme Cathcart et Bleury, et recommandant de rembourser à monsieur Ziff le supplément de son dépôt, soit \$ 1,066.56, et que le produit de la vente, savoir: \$ 19,008.44, soit crédité au Fonds Spécial de Conduite souterraine.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
D'approuver ledit rapport, et d'informer le Trésorier, le Compteur et Auditeur de la Cité, en conséquence.

Résolu

31605

Soumet un rapport du Département en Lég. concernant la réclamation d'un nommé E. Leroux contre la corporation de la paroisse de Boucherville, dont cette dernière vient tenir à Montréal responsable, et suggérant d'informer le procureur de la Cour, M. Leroux, que le bâti où cette responsabilité, mais qu'il est prêt à prêter toute l'aide possible pour faire renvoyer cette action.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
D'approuver ledit rapport et de l'autoriser à écrire en conséquence au procureur de la corporation de la paroisse de Boucherville.

de Boucherville
M. Martin

Résolu

31663

Soumet un rapport du Secrétaire du département des Privileges et de Licences, transmettant la demande de M. Alfred De Sève pour le privilège de garder en place une Marquise au-dessus du trottoir de la rue Ste. Julie, en face de sa propriété située au No. 20 de ladite rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
De faire rapport au Conseil recommandant l'octroi dudit privilège.

Résolu

31268.

Soumet une communication du Payeur de la Cité, informant le Trésorier que il lui est impossible de mettre à sa disposition deux commis de son bureau jusqu'au mois de septembre prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Trésorier de la Cité.

31333

Soumet une communication du Secrétaire du département des Privileges, transmettant un rapport du Secrétaire du Parc, daté le 10 mai 1916, et recommandant de renouveler, pour une année, à compter du premier mai 1916, le privilège de monsieur Arila Péladeau pour la vente de bonbons et de rafraîchissements, dans le square Saint-Louis, coin entre St-Louis et Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
De renouveler ledit privilège, au loyer annuel de \$ 125.00 et aux autres conditions mentionnées dans ledit rapport du Secrétaire du Parc.

31698.

Soumet une communication du secrétaire-trésorier de la Cité de Maisonneuve, transmettant copie d'une résolution, adoptée par le Conseil de ladite Cité, le 16 juillet 1915, relativement à l'inauguration de la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'informer les autorités de la Ville de Maisonneuve que le Bureau régulé de ce pouvoir donnera suite à leur recommandation.

25704.

Soumet un rapport de l'Avocat en Chef, demandant au Bureau d'autoriser le Avocat de la Cité, à son façon spéciale, à signer, au nom de la Cité, et comme procureur de la Cité, toutes les procédures à ses faits, en rapport avec l'expatriation de la rue Notre-Dame Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
Résolu De donner instruction au Département en Lég. de continuer les procédures, suivant la loi du chemin de fer et de l'autoriser à signer, au nom de la Cité, et comme procureur de la Cité, toutes les procédures à ses faits, en rapport avec ladite expatriation.

Soumet un rapport du Trésorier de la Cité, transmettant la somme demandée, par un résolutif du Conseil, en date du 3 mai courant, au sujet d'enterrer compagnies qui devraient à la Ville des sommes d'argent.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De transmettre ledit rapport à nouveau à l'Commissaire Villeneuve.

Résolu
27976. Soumet un communiqué à la Lufte Busin offrant à la Ville une quantité de torte pour la perception du cou de poisson
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De refaire ladite communication au Surintendant du département
de Privileges et de Licences.

Résolu
31669. Soumet un communiqué de monsieur Joseph Beaulieu,
proposant à la Ville d'imposer une taxe sur le commerce de
fruits et de légumes, et s'offrant à faire la perception de cette
taxe, moyennant une commission à 40% sur le revenu.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est
De informer monsieur Beaulieu que le Bureau étudie sa proposi-
tion et de référer cette dernière au Surintendant de Marché,
pour rapport.

Résolu
31683. Soumet un rapport du Surintendant du département des
Privileges et de Licences, transmettant la requête de la
compagnie du Téléphone Bell, quant la Ville de l'excepter
du règlement qui défend à ce quiconque envoie par
plus de six pouces au-dessus du trottoir, en retour
du privilège gratuit que ladite compagnie accorde à la Ville
et attirant l'attention du Bureau des Commissaires sur les
abus par les propriétaires de magasins, en rapport avec le
projet d'envoi.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est
De référer le règlement de deux questions dont il est fait mention
dans le rapport, au département en Loi, et de remettre l'étude
générale de l'apport à plus tard.

Résolu
Soumet l'atelier d'assiduité des employés de la Cour des
Recours
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De déposer aux archives.

31615. Soumet un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes,
le commandant de rembourser à la compagnie Garth, en dépôt
de \$ 150.00 fait avec sa commission, pour la fourniture de fonte
de cuivre et de bronze, durant l'année 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
D'autoriser le remboursement du dit dépôt.

30409. Soumet un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes
concernant le contrat accordé à la compagnie Canada Metal
pour la fourniture de plomb en queues, et recommandant de régler
les sommes dues le 3 décembre 1915, pour la fourniture de ce mate-
riel, et de rembourser le dépôt fait par les compagnies soumis-
moyennes.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De régler ladite somme due, et de rembourser le dépôt fait par
les compagnies soumises.

Soumet le rapport du Département en Loi, et du Expert, recommandan-
tant le règlement de diverses réclamations.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
D'autoriser le règlement de dites réclamations comme suit à monsieur le Fonds
de Revenu.

Dame A. A. Alexander, R. la Côte,
Jugement \$ 500.00 à la dame.
Aley, et \$ 250.00 à frais à Mme
Maguire à la couture.

Jugement \$ 100.00 avec intérêt du
26 avril 1916, et \$ 164.00 frais à Mme
Pelliette - Litourneau - leu.
Jugement, frais à Mme Zackapelli.
Beaulieu \$ 200.00

au demandeur \$ 100.00 et \$ 40.00 de
frais à Mme Pelliette - leu.

\$ 100.00 en règlement, payable aux
héritiers de feu J. Roy, et \$ 40.00
de frais à Mme Pelliette - leu.

* 15.00
12.00
33.25

J. D. Seguin. Domino
Mme Maurice Dupont Chute
Jos Valiquette Accident

Napoléon Massi, Accident * 6.00
 J. Côté R. la Cité. Ménage de frais à l'Amiable
 Juge Louis Codere * 107.90
 G. Langlois jugement du 27 décembre 1915 et
 la paie à 24.40 à Mme Fautour-Fautour.
 C. Langlois Accident 25.00
 Réclamation rejetée - 10129-10153-10174-10201-10189-10190-
 10218-10171-10172-10181-10187-10181-10208.

31695. Soumis un rapport du Secrétaire du Achats et des Ventes, informant le Bureau qu'il refuse d'accepter 5 perforateurs à vapeur, livrés à la Ville par monsieur C. E. Martin.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
 Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
 De l'ordre à donner à Son Honneur le Maire.

31696. Soumis un rapport du Secrétaire des Achats et des Ventes recommandant que instructions soient données à monsieur C. E. Martin, à l'entre du clos de la corporatation, avenue Delorme, 3 lampes à gazoline, livrées à la Ville sans autorisation.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
 De l'ordre à donner à Son Honneur le Maire.

30449. Soumis un rapport du Notaire de la Cité, transmettant copie de la notification et mise en demeure, signifiée à la maison J. L. Laffleur Limite, au sujet de la signature de son contrat de ferronnier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
 De l'ordre à donner au dossier.

M. le Commissaire Ross laisse son siège

31628. Soumis un communiqué de la compagnie Montreal Lumber Limited, informant le Bureau que l'épiss de 22.00 mentionné dans sa communication, pour la flèche d'opiniette, subi un écart.
 Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
 Appuyé par M. le Commissaire Almy, il est

Résolu De transmettre ladite communication au Secrétaire des Achats et des Ventes.

30866 Soumis une communication du secrétaire-trésorier de la Cité Maisonneuve transmettant copie de la résolution adoptée par le Conseil de ladite Cité, à son assemblée du 3 mai concernant au sujet de l'avance de * 25.000.00 faite à la Commission des Parcs de Maisonneuve.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Almy, il est
 Résolu De recueillir ladite communication, et de la déposer au dossier.

30861 Soumis un rapport du Département en Légi. recommandant que la somme de * 81.00 retent due à feu Ernest Schifflaer, autrefois employé dans le département de Travaux Publics, soit payée comme suit : * 18.50 à l'ordre de monsieur J. J. Beauchamp, pour frais de séquit, et la balance à l'ordre de monsieur Paul Thivierge administrateur provisoire des biens du défunt.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Almy, il est
 Résolu De faire à l'ordre de donner suite à la recommandation ci-dessus.
 Moins le Commissaire Ross, reprend son siège.

31621. Soumis un communiqué de monsieur J. Stora offrant à la Cité de transformer à sable et à gravier, à certaine condition.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
 Résolu De faire à l'ordre de donner à l'ingénieur en Chef et au Département en Légi. pour rapport.

18824. Soumis un rapport du Département en Légi. au sujet des casiers de Wilfred Duguay contre la Cité de Montréal.
 Considération suffisante.

25785. Soumis un rapport de l'ingénieur en charge du Département de l'Eau, Division Nord, donnant de renseignements sur monsieur Ferdinand Beaubobit, employé comme pointeur dans cette division.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
 Résolu De faire à l'ordre de donner un rapport au dossier.

31646. Soumis une communication du Surlendat de Achats et de Ventes, transmettant une lettre du Comptable de la Division Ouest (Vocie) au sujet d'un reçus de 15,000 bagues laides en 1913 par la St. Lawrence Blush Co, qui en réclame le paiement. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Résolu De demander à la Compagnie de fournir une copie du reçu que lui a été donné, et de dire quand et où cette bague a été livrée.

31968. Soumis un rapport de l'Avocat et Chef de la Cité, informant le Bureau des Commissaires qu'il n'a pas encore le nombre d'employés suffisante pour la confection des robes, canapés, etc. et demandant au Bureau de lui voter une somme de \$ 2,500.00 pour l'engagement de quelques surveillantes. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Résolu De recommander au Conseil une somme de \$ 2,000.00 pour cette fin.

25704. Soumis un rapport de l'Avocat et Chef de la Cité, informant le Bureau des Commissaires qu'il vient de recevoir l'acte de M. J. P. D. Casgrain, arpenteur géomètre, confirmant l'opinion du Président du Bureau des Estimateurs, à l'effet que la somme de \$ 7,071.60 est suffisante pour l'achat de la propriété de M. Philibert Vanni, sur Notre-Dame. Déposé sur la table.

31648. Soumis un rapport du département en Légi., recommandant le paiement d'une somme de \$ 113.71 à John Quinlan, bco. d'une somme de \$ 45.25 à un avocat MM. Fortin, Martel, Maunoury, tout en conformité d'un jugement de la Cour du Banc du Roi. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Résolu D'approouver ledit rapport, et d'informer l'Avocat et la Cité en conséquence.

30469. Soumis un rapport de l'Avocat et Chef de la Cité, réclamant sa demande au sujet du paiement à son M. Rhodes d'une somme de \$ 80.00

montant de coupons perdus sur une d'une valeur suffisante. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Résolu D'autour l'épargne de ladite somme, pourvu que M. Rhodes fournit une garantie suffisante soit le Royal Trust soit la British North America.

31868.

Soumis une communication de M. Joe Deltell, demandant au Bureau des Commissaires de la Ville, et disposé à lui vendre la moitié de terrain com. Notre-Dame et Dominion.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Résolu D'informer M. Deltell que la Ville n'a pas pu être vendue, et de référer au Surlendat des Édifices Municipaux pour avis à la partie de ladite propriété, concernant les tuyaux, etc. et pour prendre les intérêts de la Ville, quand ces propriétés sont vendues.

31713.

Soumis une demande du Surlendat des Achats et de Ventes, parant le Bureau de lui dire si il doit continuer à acheter de la gasoline au prix du marché ou si il doit demander des commissions pour 1916, attendu que la compagnie Imperial Oil a obtenu l'autorisation de rétirer sa commission pour la fourniture de huile. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Résolu De donner instruction au Surlendat des Achats et de Ventes de demander des commissions.

31712.

Soumis une communication de Lyonon Ltd., demandant au Bureau des Commissaires de compléter la commande pour le macadam. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Résolu De référer au Surlendat des Achats et de Ventes, pour rapport.

31707

Soumis un rapport du Surlendat des Achats et de Ventes recommandant la remise de la moitié du dépôt fait par M. J. O. Labusque, en rapport avec le contrat pour la fourniture de charbon à vapeur, département de l'Aqueduc, durant le mois 1915-16. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Résolu D'approver ledit recommandation.

31566

Souvenir une communication de Gérard de la Banque de Montréal, au Trésorier de la Ville, demandant la liste des journées dans lesquelles ont passé les demandes de sondages pour l'impôt de 2,016,000 \$.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Résolu De lancer la dite communication.

Souvenir quatre reçus de mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, aux montants respectifs de 7,091.49, 741,536.06 - 7,230.56 et \$ 4,477.00 suivant cette certification.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
Résolu D'en autoriser le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu En l'effet de la résolution du 12 avril 1916 concernant les journées de régence, soit suspendue pour permettre l'expédition de certaines questions urgentes.

Souvenir un rapport de l'enseigneur Bibliothéque, demandant de lui accorder une avance sur son contingent, pour mener à bien ses dépenses.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'autoriser le Contrôleur et Auditeur de la Ville à faire une avance de \$ 10.00 pour le financement.

31689.

Souvenir une communication du Secrétaire de la Mount Royal Park Incline Ry. Co., transmettant copie du rapport de l'inspection du funiculaire de la montagne.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De renvoyer à l'ingénieur en chef pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu Sur la taxe foncière imposée pour payer le coût de l'équilibrioïste Acorn Ave. de la rue Saint-René à la rue De Courcelle
(q. St-Henri)

St. Alfred ave, de l'ave. Chatambord à 219 pieds vers l'ouest
(q. St-Denis)

Bellerive ave de l'ave. Hector, à 96 pieds vers l'est (q. Mercier)

Bistroff, de l'ave. Laurier à 235 pieds vers le nord (q. St-Denis)

Brondum Rue, de la rue Dorchester à 394 pieds vers le nord
(q. St-Lambert)

Brunswick, de la rue Notre-Dame à la rue Bellerive (q. Mercier)

Carter ave, de la rue de Montguy à 289 pieds nord de la rue Logan
(q. Papineau)

Chamut ave, du chemin de fer de Grand-Tronc à 286 pieds vers le sud
(q. St-Henri)

Charattau (en-dessous du Châteaugay) de la rue Notre-Dame à la rue Lecourt
(q. Mercier)

Dubuisson ave, de l'ave. Hector à la rue Contrecoeur (q. Mercier)

Hector Ave. de la rue Bellerive à 6 pieds vers le nord (q. Mercier)

Lemire ave, à 125 pieds nord de la rue St-Antoine à 120 pieds vers le nord
(q. St-Henri)

St. Luc ave, de la rue Guy à la rue St-Mathieu (q. St-Antoine)

Louis Vézullot ave, de la rue Chauveau à 375 pieds nord de la rue Girois-Lasrie (q. Mercier)

Mac Gregor ave, du chemin de la Grotte des Neiges, au chemin de la Côte des Neiges (q. St-Antoine)

Rossmont Boulevard, du lot portant le No. du Cad. 183, subdivision 1034 à la rue Lazare (q. Rossmont)

Rossmont Boulevard, de la rue Lasalle, à l'avenue Chatblain (q. Rossmont et Mercier)

Skunkatch ave, de la rue Stort aux limites de la Ville de Westmount
(q. St-Antoine)

Thérien ave, de la rue Notre-Dame à 356 pieds vers le nord (q. St-Henri)

Winnipeg ave, de la rue Plateau à 127 pieds vers le nord (q. St-Laurent), en vertu des règles signées le 25 mars 1916, et devient en vigueur à la même date sous forme d'un versement annuel durant une période de temps n'excédant pas 10 ans, à compter de la mise en vigueur de cette règle.

Souvenir un projet d'annonces pour la vente à l'enclume de bouilloires situées dans l'ancienne station de pompe du quartier Laurier, entre

Boulevard St-Laurent et une Ruelle

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
Résolu D'approver toutes annonces, et d'en autoriser la publication.

l'avant devant été fait par M.M. Hicks & Co.

La séance est adjournée au 18 du courant à 10.30 Hrs A.M.

Gouvernement. M. Martin

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenu le 18 mai 1916 A.M.

Présents.

Mr Honore L. Marin M. Martin, President,
M.M. les Commissaires Ross.
Amy

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes, au cours de
laquelle M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.

Les minutes sont approuvées telles que lues.

Soumis une communication de Mr Honore L. Marin, transmettant
un rapport du Superintendant des Édifices Municipaux sur la
plainte de monsieur C. Saint-Aubin, contre monsieur J. H. Proulx,
l'agent du bain Huskin.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
résolu D'informer M. St. Aubin, conformément au dit rapport.

30932 Pour faire suite à la résolution du Bureau, No. 3032, en date du
2 mai 1916, à l'effet de voter un crédit de \$ 1200.00 pour l'acquise-
tion du matériel requis pour l'analyse et la surveillance
de la pose de l'asphalte comprimé.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
résolu De recommander au Conseil que ladite somme de \$ 1200.00 soit
versée par voie de dépense, à même la balance disponible du crédit
vote, pour les élections.

31637 Soumis un projet de lettre préparé par le Secrétaire du
Bureau pour être adressé à la City Metropolitan Realty
au sujet de la répartition faite et reclamée par la Cité de
ladite compagnie, pour la construction d'un trottoir, en face de
sa propriété sur Ontario.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
résolu De faire le nécessaire en cette affaire au département en log. et
à l'ingénieur en chef pour rapport d'urgence, savoir
si ladite compagnie a consenti sans autorisation le trottoir

en question, en face de sa propriété, et se le Bureau doit donner suite à la recommandation contenue dans le rapport de l'Ingénieur Surlentendant de la Voie, en date du premier mai 1916.

31367. Soumis un rapport du Chef du département de l'Incombe transmettant les renseignements demandés par une résolution du Conseil, en date du 25 avril dernier, au sujet du nombre d'officiers et de pompiers, affectés à la garde d'édifices publics ou privés.
Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'approuver ledit rapport, et de le transmettre au Conseil.

35358. Soumis un rapport du Chef du Département de l'Incombe, sur les changements survenus dans la brigade, durant la dernière quinzaine, se terminant le 15 mai 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'approuver ledit changement.

23165. Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant de donner avis au secrétaire directeur du Conseil Supérieur d'Hygiène de la Province de Québec, de la nomination de l'Ingénieur en Chef et l'Ingénieur surlentendant des Égouts et du directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, comme diligues de la Ville aux séances de la Commission d'Énergie, de l'assainissement de la Rivière Saint-Pierre, et de faire également l'avocat en Chef de désigner l'avocat qui doit être quatrième diligue, ainsi que le non-débiteur pour être transmis avec les autres au secrétaire du Conseil d'Hygiène.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'approuver ledit rapport, et de faire le Secrétaire du Bureau, ainsi que l'Avocat en Chef de donner suite à la recommandation y contenue.

31731. Soumis un rapport du Directeur du Bureau

Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant de retenir, sur le salaire du monsieur S. M. Barré, inspecteur des bateaux à la campagne, une somme équivalant aux douze jours pendant lesquels il a été absent du Service.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De retourner ledit rapport à son auteur, pour rapport complet sur cet employé.

31630. Soumis un rapport du Surlentendant du Département de l'Eclairage, demandant un crédit additionnel de \$ 1400.00 pour le renouvellement des câbles électriques du système d'éclairage d'ornementation du Champ de Mars, tel crédit additionnel étant nécessaire par une augmentation d'environ 40% sur le prix des câbles et des autres matériaux nécessaires pour exécuter ces travaux.
Voir Vol. # 22 page Sur proposition de M. le Commissaire Aney.

326. Résolu D'ordonner au Conseil de voter ladite somme de \$ 1400.00 pour les fins ci-dessus, sujet à l'approbation du contrôleur et Auditeur de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De demander à l'Architecte de la Ville, où il a été rendu avec la préparation de plan pour la construction d'un poste temporaire de pompage dans le Park Extension.

31733. Soumis une communication à monsieur Alphonse Dauvergne se plaignant de l'existence d'un marais sur un terrain appartenant à la compagnie du Pacifique et situé près du dépôt de la rue Grenier.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De faire au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, pour rapport.

31654. Soumis un rapport du Surlentendant du Département de l'Eclairage, recommandant d'installer deux lampes à arc, sur la Ferme Fletcher et une autre lampe à arc, au square Victoria Dufferin, pour améliorer l'éclairage du terrains d'y jouir.

- stabli à ces en droit.
Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est
Résolu De recommander au Gouvernement d'appliquer aux familles dans
une somme de \$ 109.05 à être pris sur la balance du
pouvoir de ce dit vétér pour l'éclairage des rues.
- 31744 Soumettre une communication à monsieur M. Birmingham
sollicitant la permission d'installer un petit kiosque
sur la Place Youville.
- Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est
Résolu De refuser ladite demande au Secrétaire du Police, à
l'ingénieur en Chef et au Secrétaire du Parc
pour rapport.
- 31634 Soumettre un rapport de l'Ingénieur Secrétaire du
Gouvernement recommandant de faire droit
à la requête soumise au Bureau, par certains pro-
priétaires de la rue Valmont qui demandaient de ne pa-
sprocéder à la construction du canal d'égoût dans
cette section de la rue Valmont, comprise entre la rue
Veil et le Boulevard Gouin.
- Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est
Résolu D'approver ledit rapport, de donner instructions à
l'Ingénieur en Chef, de continuer les travaux et de
transmettre copie dudit rapport à monsieur l'éditeur
Menard.
- Monseigneur le Maire dans son siège,
M. le Commissaire Ross est appelé à prêter
- Soumettre une communication de Secrétaire de la
forfar du Quartier Ernest, offrant de donner du
chicout à la place.
- Sur proposition de M. le Commissaire Aney.
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De faire au Secrétaire du Parc, pour référence et
timbre.

- 31541 Soumettre un rapport du Secrétaire du Parc Mont-Royal
sur la plainte de monsieur Harry Pulos, concernant la communi-
cation que lui est faite par des vendeurs de bonbons, etc., qui
s'installent sur l'avenue du Parc.
- Sur proposition de M. le Commissaire Aney.
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu Conformément à la recommandation du Secrétaire du
Parc Mont-Royal, de donner instructions au Secrétaire
de Police de faire respecter la loi et les règlements.
- 31700 Soumettre un rapport du Secrétaire du Edifice Mu-
nicipal, transmettant un projet de bail entre monsieur
David Rosewsky et la Ville, pour un logement situé sur
l'avenue Veil, portant le No. 88.
- Sur proposition de M. le Commissaire Aney.
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'autoriser Monseigneur le Maire et le Gouverneur de la Cité
à signer ledit bail.
- 31502 Soumettre un rapport du Secrétaire du Parc informant le
Bureau que l'endroit où un monsieur A. Bouguet demande
l'autorisation de vendre des patisseries, etc. n'appartient pas à
la Ville, mais est la propriété de la Commission de l'Hiver.
- Sur proposition de M. le Commissaire Aney.
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'informer monsieur Bouguet, conformément au dit rapport.
- 31464 Soumettre un rapport du Secrétaire du Parc, disant ne
pouvoir recommander de faire droit à la requête de madame
D. Weinstein, qui sollicitait l'autorisation d'établir dans
l'un des parcs de la Ville un kiosque pour la vente de
journaux, etc.
- Sur proposition de M. le Commissaire Aney.
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'approver ledit rapport, et d'informer madame Weinstein
en conséquence.
- 31446 Soumettre un rapport de l'Architecte de la Ville, transmettant
une recommandation à l'inspecteur en chef du service de
l'inspection des Edifices Publics, en faveur d'un assistant
monsieur Desjardins dont il voudrait augmenter le salaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu Que le Bureau en croit par devoir augmenter le salaire
de monsieur Desjardins, et que le rapport de l'Architecte
de la Ville soit déposé au dossier de économie dans les
succès municipaux.

31516 Soumis un rapport du Sûrintendant du Parc Mont-Royal,
en réponse à une plainte de monsieur E.A. Shippard,
concernant l'emploi de l'huile crue sur les routes du
Parc Mont-Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'autoriser le Sûrintendant du Parc Mont-Royal à se
contourner l'arrosage des routes du Parc Mont-Royal
à l'huile et de procéder à l'arrosage à l'eau, pour
cette année.

Résolu Soumis la proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Que la résolution du Bureau, en date du 27 avril, 1916,
l'a l'effet de voter, à même le Budget Spécial, une
somme de \$ 30,523.⁴⁵ pour l'achat d'uniformes pour
le Département de Police, soit reconduite et abrogée.
Il est, en outre
D'autoriser le Sûrintendant de Police,
pour les fins ci-dessus, la somme de \$ 14,000.⁰⁰ qui a été
versée à la disposition du Bureau du Commissaire, par
le Conseil, pour cet objectif.

31450 Soumission rapport de l'Architecte de la Ville, en réponse à
une communication de la Ambert Park Men's Own Bro-
therhood, concernant le ramonage de chemins.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
De recevoir ledit rapport, et d'informer l'association
mentionnée en conséquence.

Soumission une communication de monsieur H.H. Atherton
au sujet de la position d'assistant-bibliothécaire.
Sur proposition de M. le Commissaire Amy

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
D'informer M. Atherton que la commission dont il a été question
dans le journal est une commission devant être nommée par
règlement, pour la régie interne de la Bibliothèque.

31394 Soumis un rapport du Sûrintendant des Marchés, recommandant
de ne pas faire droit à la requête d'un certain nombr
de bouchers locataires du Marché Bonsecours ^{qui dépendent} _{complètement ouvert jusqu'à 11 h. le vendredi soir.}

Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'approuver la recommandation du Sûrintendant des Marchés.

Résolu Il est unanimement
que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant le cours de sieste, soit
suspendu pour permettre de prendre en considération diverses questions
urgentes.

29269 Soumis un communiqué sommation et mise en demeure de la Cité
de Montréal, contre Desiré Bertrand, enjignant à ce dernier de
livrer à la Ville un terrain appartenant à cette dernière et situé sur
la rue Logan, sur lequel ledit monsieur Bertrand a construit une bâtisse.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'approuver ledit sommation et mise en demeure.

Soumission deux séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et
Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$ 4,835.⁶⁵, 19,169.³⁹
suivant lesdits certificats.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'en autoriser l'épurement.

Soumission des formulaires d'annonces relatives à la demande de con-
cession pour la fourniture et la livraison d'essence.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'approuver ledit formulaire et d'en autoriser la publication.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Resolu

D'appuyer les requéritions suivantes:

Parc Lafontaine No. 119, 120.

Sou de Hopitaux No. 9.

Police Nos. 81-82-83-84.

Parc Mont Royal No. 19-20.

Incinération No. 47-48.

Édifice Municipaux Nos. 59-61-62-63.

Imprimerie et Papeterie No. 30.

Soumission rapport de l'Ingénieur-Suiveur de la Voie, transmettant le résultat d'une entour de l'inspection Baker, avec le suiveur de la construction pour la Montreal Public Service Corporation au sujet de l'excuse de poteaux sur la rue St. Urbain, en face de la Bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Arvey.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

De demander à la Compagnie Montreal Public Service Corporation, si il ne leur était pas possible de donner, suite à la recommandation de l'Ingénieur-Suiveur de la voie, de placer un poteau en descendant la rue Montreal, en arrière de la bibliothèque, et en montant la rue Beaubien.

La séance est adjournée à 3^e Heure, ce soir, pour recevoir les témoins de la Compagnie Central Terminal Railway, et à 10^e Heure demain le 19 du mois courant, pour recevoir l'édification de notre rayonnement.

2 renvois bons.

Gouvernement.

August Ross

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires.

Le mardi 6 mai 1916. P. M.

Resolu

M. le Commissaire Ross.

Villeneuve

Arvey.

En l'absence de Son Honneur le Maire.

M. le Commissaire Villeneuve est appelé à presider.

Sur proposition de M. le Commissaire Arvey.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Que l'effet de la résolution du 12 avril 1916 concernant les journées de séance, soit suspendue, pour permettre la prise en considération d'une communication de l'Académie Royale.

Sur proposition de M. le Commissaire Arvey.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Que la résolution du 17 mai courant, concernant la formation d'une commission pour voir à l'intention des monuments publics, soit amendée en y ajoutant le nom de l'Académie Royale, (Royal Canadian Academy of Arts).

Messieurs C. H. Armstrong et James E. Wilder, représentant la Montreal Central Terminal Railway, sont présents devant le Bureau, au sujet du projet soumis pour la construction d'un tunnel.

Après échange de paroles.

Sur proposition de M. le Commissaire Arvey.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

De délivrer les plans soumis par messieurs C. H. Armstrong à l'ingénieur en chef, pour étude et rapport.

La séance est adjournée au 19 du mois, à 10.30 Heure A. M.

Gouvernement.

August Ross

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 19 mars 1916 A.M.

Présents,

M. M. les Commissaires Amyx
Ross.
Villeneuve.

En l'absence de Son Honour le Maire,
M. le Commissaire Ross est nommé à présider.

Les minutes sont approuvées, telle que lire.

M. le Commissaire Villeneuve donne avis de motion qui à la prochaine assemblée il proposera de mettre immédiatement à l'étude la question de l'expropriation de la Montreal Water & Power Company.

Monsieur J. A. Duval résident au No. 1705 Boulevard Saint-Laurent, introduit une délibération de propriété de ladite rue, au sujet de l'expropriation de la ligne de tramway requise pour la construction de trottoirs sur cette partie du Boulevard Saint-Laurent, située au nord du tunnel.

Il soumet à cet effet une requête signée par un grand nombre de contribuables, priant le Bureau des Commissaires de faire le règlement de cette question.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amyx, il est
Résolu De renvoyer ladite requête à l'Ingénieur en Chef pour préparation d'un plan, indiquant le terrains à exproprier ainsi que les bâtiments qui projettent, sur la ligne de construction établi par le règlement adopté par l'ancienne Ville de Montréal.

Résolu Il est unanimement
que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant les
jours de réasance soit suspendu, pour permettre la prise en considération de diverses questions urgentes.

31777. Soumis un rapport de l'ingénieur-mécanicien en charge des autos, informant le Bureau que l'une des machines de Payen est actuellement en réparation, pour une période d'à peu près cinq semaines, et recommandant que le Sous-Intendant de Police reçoive instruction de mettre sa surveillance active à la disposition de Payen, pour toutefois que ce dernier fournit la gazoline, son chauffeur, et tous les autres accessoires.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amyx, il est
Résolu D'approuver ladite recommandation.

1 Soumis des mandats, vérifiés, par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant total de \$ 20,750.00, ayant été certifiés.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amyx, il est
Résolu De verser le paiement.

31625. Soumis un interpellation de monsieur Dubois, concernant l'injection de pot aux feux de la Montreal Pathé Service Corporation, sur le quai St-Hubert, en face de la bibliothèque.
Sur proposition de M. le Commissaire Amyx.
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De renvoyer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

31729. Soumis une communication de monsieur H. Bourdon au sujet d'un nouveau appareil de sonotropie.
Sur proposition de M. le Commissaire Amyx.
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De renvoyer à l'Architecte de la Ville pour rapport.

1 Soumis une communication de monsieur Ovide Robillard, suggérant de suspendre temporairement l'effet de certains règlements de construction.
Sur proposition de M. le Commissaire Amyx.
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De renvoyer à l'Architecte de la Ville pour rapport.

2950F. Soumis un certificat du docteur J. A. Pau de la Pointe au Tremble concernant l'augmentation de cas de fièvre, typhoïde, dans cette municipalité.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amyx, il est

Résolu

Déposer au département en Loi, pour prendre connaissance du document ci-dessus, et pour proposer, si l'y permet un projet d'arrangement avec la Ville de la Pointe aux Trembles pour l'approvisionnement de l'eau, par la Cité de Montréal à ladite municipalité, tel quel projet d'arrangement devra être soumis au Bureau.

La séance est momentanément suspendue, et est reprise dans le Bureau de monsieur le Commissaire Villeneuve.

Soumettre le rapport du département en Loi, au sujet de la demande d'enquête faite par les citoyens du quartier Berbaux - Ahuntsic, concernant l'exécution de travaux dans ledit quartier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ariny, il est
de recevoir ledit rapport, et de transmettre à monsieur l'archiviste Minard, copies de la plainte ou requête des citoyens et du rapport de l'ingénieur en chef.

31707

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ariny, il est
pour faire suite à la résolution du Bureau, No. 31707 en date du 17 mai 1916 concernant la remise d'un dépôt, à M.M. J. O Labrecque & Cie d'autoriser la remise d'un autre dépôt de no 372^e fait par ledit M.M. J. O. Labrecque & Cie en rapport avec leur contrat, pour la fourniture de charbon, devant la saison 1915-1916.

anthracite
M. M.

La séance est adjournée à 3 hrs P.M. ce jour.
Un renvoi bon.

Gouvernement

Guy Ross

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenue le 19 mai 1916. P.M.

Présente,

M.M. les Commissaires Ross,

Villeneuve,

Ariny

En l'absence de Son Honneur Marin.

M. le Commissaire Villeneuve est appelé à présider.

Le Bureau prend de nouveau en considération la proposition de monsieur Gravel de vendre à la Ville une propriété située au coin de la rue Lagimodière et du chemin Grimay.

Monsieur Gravel est appelé devant le Bureau pour fournir certains renseignements et s'engage à soumettre une nouvelle proposition par écrit.

Soumettre une communication de monsieur Joseph Chauvin, demandant de se faire remettre le contenu de l'enveloppe de sa soumission, le sabbat de carême de passe.

Sur proposition de M. le Commissaire Ariny

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De faire droit à ladite demande.

La séance est adjournée à lundi, le 22 du mois courant à 10 30 hrs A.M.

Gouvernement

Guy Ross

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires.
Tenue le 22 mai 1916. A.M.

Présente :

M.M. les commissaires Rose,

Ainay

Villeneuve.

En absence de Son Honour le Maire, monsieur le commissaire Rose est appelé à prendre la parole.

Les minutes sont lues telles que lues.

Il est unanimement

Résolu que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant les jours de séance soit suspendu, pour permettre la prise en considération de diverses questions urgentes.

31648

Pour faire suite à la résolution du Bureau, N°. 31648, en date du 17 mai 1916, recommandant le paiement d'une somme de \$113.71, à messieurs John Quinlan & Co., et d'une autre somme de \$45.25, à leurs avocats, Maitres Foster, Martin, Mann & Co. le tout en conformité d'un jugement de la cour du Banc du Roi.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le commissaire Ainay, il est d'autoriser le paiement desdits comptes, à même le fonds de réserve.

Les Pères missionnaires de la Compagnie de Marie, (Montfort-Habredeau) demandent au Bureau d'autoriser l'ingénieur-en-chef, à aller évaluer le pouvoir d'eau de leur établissement à Haberdeau le mercredi, 24 mai courant.

Sur proposition de M. le commissaire Ainay.

Résolu Appuyé par M. le commissaire Villeneuve, il est de faire droit à cette demande.

Sur proposition de M. le commissaire Ainay.

Résolu Appuyé par M. le commissaire Villeneuve, il est que la résolution du Bureau, N°. 31578, en date du 9 mai 1916, concernant la fixation du tarif de l'eau, pour certains cas non spécialement prévus, par le règlement N°. 432, soit abrogé et remplacé par la suivante :

Résolu "conformément aux dispositions du règlement N°. 432, et en exception "du pouvoir qui lui sont conférés par ledit règlement, que le Bureau de

"Commissaires fixe au prix de \$1.15 le mille pieds cubes, le tarif de l'eau qui "aura été mesuré au compteur, dans tous les cas suivants : -

Élevateurs fonctionnant par la pression de l'eau; chaudières, boulloires à vapeur; injecteurs, pompes pour vider les caves, mises par l'eau; machines réfrigératrices et servant à faire de la glace; moteurs à eau de toutes sortes, inclus le fonctionnement des orgues; crachoirs à usage dans les restaurants; ronde à patiner; patinoires publiques; tuyaux de service à incendie, dans le cas où tout l'établissement est au compteur; garages publics; eau employée dans les établissements d'emballage et lavage des bouteilles; eau employée pour le plaque ou la trempe des métal, ou pour le refroidissement dans tous procédés mécaniques; compagnies ou entreprises se servant d'eau pour les travaux des rues.

Soumise une communication de monsieur W.C. Gaden, concernant l'état de la rue Chomedey.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le commissaire Ainay, il est de référer à l'ingénieur en chef, après en avoir accusé réception.

Soumise une communication de monsieur W.C. Gaden, concernant l'érection d'enseignes sur la rue Sainte Catherine ouest.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le commissaire Ainay, il est d'accuser réception de ladite communication, et de la transmettre au Conseil, pour référence à la Commission de Législation.

Monsieur le commissaire Côté prend son siège, et monsieur le commissaire Villeneuve lui souhaite la bienvenue.

Attendu que dans les quartiers annexés à la Ville de Montréal et desservis par la Montreal Water & Power Co., des représentations ont été faites à maintes reprises auprès des autorités municipales de Montréal, engageant celle-ci à leur accorder une réduction de taux pour la tare de l'eau, en procédant à l'expatriation du matériel de cette compagnie;

Attendu que les lois, passées respectivement en 1892, 1909 et 1913, autorisent la Ville de Montréal à faire l'achat du matériel de la Montreal Water & Power Co., comprenant tout l'actif de cette dernière, y compris son entreprise ainsi que tous les droits, priviléges, pouvoirs et autres biens en général de la compagnie.

Attendu que des pourparlers ont déjà eu lieu entre le Bureau des Commissaires et qu'une expertise a été faite aux frais de la Cité.
Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Tinay, il est

Résolu de reprendre le plus tôt possible l'étude du projet d'achat du matériel de la "Montreal Water Power Company".

Monsieur l'échevin MacDonald introduit une délibération du quartier Notre-Dame-de-Grâce, qui demande de faire améliorer l'état de la rue Connought et de la faire macadamiser.

Sur proposition de M. le commissaire Côté.

Appuyé par M. le commissaire Tinay, il est
Résolu de référer à l'ingénieur en chef, pour rapport d'urgence.

Sur proposition de M. le commissaire Côté.

Appuyé par M. le commissaire Tinay, il est
Résolu de prier l'ingénieur en chef de faire rapport, pour l'assemblée de demain, sur le coût de l'arrosage à l'huile du chemin de l'achine, (en haut) et du chemin La Jeunesse.

Monsieur l'échevin Rubenstein demande, au nom de la St. George's Society, la permission de décorer la statue de la reine Victoria, le jour de la fête Victoria.

Sur proposition de M. le commissaire Tinay.

Appuyé par M. le commissaire Côté, il est
Résolu de prier le surintendant des forces de donner suite à cette demande, et de prier le surintendant de police de fournir quelques hommes de police, ce jour-là.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le commissaire Côté, il est
Résolu que l'emprunt de \$2,000,000 autorisé par le règlement No. 595, adopté le 25 mai dernier, et que le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal est autorisé à négocier en vertu d'une résolution du Conseil, adoptée à ladite date, soit maintenant émis, pour un terme de 20 ans, à compter du premier mai 1916.

Il est en outre

Appuyé par M. le commissaire Côté, il est
Résolu que les bons représentant l'émission soient de la dénomination de \$1,000, daté le premier mai 1916 et échiant le 1er mai 1936, portant 5% d'intérêt, représenté par les coupons d'intérêt y attaché, payable semi-annuellement les premiers jours de novembre et de mai de chaque année;

le capital et l'intérêt de cet emprunt étant payable en or, au bureau du trésorier de la Cité, à Montréal, Canada, ou à l'agence de la Banque de Montréal, dans la ville de New York, Etats-Unis, à l'option du porteur.

Il est en outre

Appuyé par M. le commissaire Côté, il est
Résolu que la forme et la tenue du bon No. 1 et du coupon y attaché maintenant soumis soient approuvées, et que l'on fasse le Marque et le timbre de la Cité soient autorisés à signer et le contrôleur et auditeur de la Cité à contresigner les bons à être préparés, les coupons d'intérêt devant porter la signature lithographiée du trésorier de la Cité.

31799

Soumis un projet de la Cook Construction Company, signifié à la Cité, en rapport avec les travaux d'agrandissement de l'aqueduc.

Sur proposition de M. le commissaire Côté,

Appuyé par M. le commissaire Tinay, il est
Résolu de référer au département en Loi, avec prière de faire rapport pour l'assemblée de demain.

Monsieur l'échevin Lafontaine se présente devant le Bureau, avec monsieur le docteur Thauvette, au sujet des réclamations des propriétaires du quartier Hochelaga, pour des dommages que leur auraient été causés par suite du changement de niveau de certaines rues dans ledit quartier.

Monsieur l'échevin Lafontaine et monsieur le Docteur Thauvette sont informés que cette question est actuellement sous considération.

Soummis une communication de monsieur P. Genest, concernant l'éclairage de la rue Marlboro, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'accord réception de ladite communication, et de la référer au Surintendant du Département de l'Eclairage, pour rapport.

Soummis un rapport du constable O. Gauthier, sur l'enquête qu'il a faite, au sujet du fait que certains particuliers se seraient appropriés sur la rue St Hubert Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De référer à l'Argonne en Chif, pour prendre connaissance du dit rapport.

Son Honneur le Maire prend son siège.

Le Bureau procéde à l'ouverture des commissions reçues pour l'emprunt de \$ 2,000,000.00.

Les représentants de la Banque de Montréal sont présents.
Les commissions suivantes sont bées.

Dépot.

A. E. Ames & Cie Montreal et Toronto

R. M. Grant & Co. New York	\$ 98,867	20,000.00
Coffin Burr Inc.	98.66	20,000.00
St Lys. Gonthier & Frigon	96.00	20,000.00
Émilien Jarry & Co. Toronto	96.0313	20,000.00
Dominion Securities Corporation. Montréal	96.619	20,000.00
G. Murdoch & Co. Ltd. Montréal	97.51	20,000.00
Brent Noyon & Co. Toronto	97.150	20,000.00

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De faire lesdites commissions au Trésorier et au contrôleur et au directeur de la Ville, pour rapport immédiat, et de déposer les chèques de dépôt entre les mains du Trésorier de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, demandant qu'une enquête judiciaire soit instituée immédiatement sur les accusations portées contre certains fonctionnaires municipaux, concernant les travaux dans le quartier Ahuntsic-Bordeaux, et que une somme de \$ 2,000.00 soit votée à nouveau le Fonds de réserve, pour payer les dépenses de cette enquête.

Son Honneur le Maire quitte son siège, et M. le Commissaire Ross est appelé à prendre

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De demander à l'ingénieur en chef, qu'il secrète le coût à la pose d'une couche d'asphalte sur le vieux macadam de la rue St. Hubert, côté nord, en allant vers Jonquière.

On examine le rapport conjoint du Trésorier et du contrôleur et auditeur de la Ville, sur les commissions reçues ce jour pour

l'emprunt de \$ 2,000,000.00 et recommandant que l'offre conjointe faite par MM. R. M. Grant, Co. et A. E. Ames, lez au prix de \$ 98,867 soit acceptée, ledit rapport se lisant comme suit:

Les sous-ignorés ont l'honneur de faire rapport que les offres reçues par commission pour l'emprunt de \$ 2,000,000.00 sont les suivantes:

A. E. Ames & Cie	Montreal et Toronto	
R. M. Grant & Co. New York	98,867	
Coffin Burr Inc.	98.66	
St Lys. Gonthier & Frigon	96.00	
Émilien Jarry & Co. Toronto	96.0313	
Dominion Securities Corp. Montréal	96.619	
G. Murdoch & Co. do	97.51	
Brent Noyon & Co. Toronto	97.150	

Sur proposition de ces commissions et l'offre conjointe de MM. R. M. Grant, Co. et A. E. Ames, lez, au prix de 98,867.

Ils recommandent en conséquence que cette offre soit acceptée et que les chèques reçus des autres soumissionnaires leur soient remis

Le tout respectueusement, servis.

(signé) C. Arnold,

Trésorier de la Ville.

J. Peltier

Contrôleur et Auditeur de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu Conformément au dit rapport d'accepter l'offre de MM. R. M. Grant, Co. et A. E. Ames, lez au prix de 98,867 et d'autocesser la remise des dépôts aux autres soumissionnaires.

La séance est adjournée à mardi, le 23 du current, à 10.30 Hrs A.M.

Gouvernement Tridiuit matin.

Procès-verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Jeudi le 23 mai 1916 A. M.

Résolu,

Sur l'nomination de Mme M. Martin, Président
M. le Commissaire Amy.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Lez minutes sont approuvées, telles qu'écrites.

1 Soumettre une communication de la Canadian Fairbank
Moss Company, demandant que le passage en pierre
de la rue St-Antoine soit remplacé par un passage
en bois ou en asphalte.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Amy

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre ladite communication à l'Ingénieur
en Chef pour rapport.

1 Soumettre une demande de nomination d'A. Cholley
pour une position de gardien.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre à l'Ingénieur en Chef.

1 Soumettre une communication de M. J. Morrison qui
réclame des dommages résultant d'un accident

Sur proposition de M. le Commissaire Amy

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre au Département de l'Instruction
pour enquête et rapport.

1 Soumettre une communication de M. J. Vandelec, demandant d'empêcher la vente et l'échange des chevaux
par les commerçants en face de son établissement.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre au Sûrintendant des Marchés, pour
rapport.

Soumettre les documents suivants.

Lettre de M. P. Bernard, au sujet de changement de
nom de la rue Desmarteau.

Lettre de M. S. Cauchon, au sujet de l'appropriement
de l'eau sur la rue de Lanaudière.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre ladite communication à l'Ingénieur
en Chef pour rapport.

1 Soumettre une communication de M. J. Castille, au sujet d'un
bâtisse unique sur la rue St. Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

1 Soumettre une communication de M. F. Paré, sollicitant une
position d'inspecteur des bâches.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre au Sûrintendant du Département des Licences.

31759-31209 Soumettre des rapports du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant l'apurement des subventions votées
pour l'année 1916 aux institutions suivantes.

Hôpital Notre-Dame (Hôpital)

\$ 2 510.00

(Ambulances)

1 500.00

300.00

Ligue Anti-Alcoolique

Sur proposition de M. le Commissaire Amy

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'autoriser l'apurement desdites subventions.

31752 Soumettre un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de payer au Gouvernement Provincial
une somme de \$ 86,000.00 en acompte sur le montant qui
serait dû pour les frais d'entretien des aînés, pour
l'année 1915 et de faire voter par le Conseil un crédit
additionnel de \$ 3 654.11 pour payer le bilan des au-
gouvements sur cet item.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'approuver le rapport, de donner instructions au Bureau de la Côte, de payer au Gouvernement Provincial la somme de \$ 86.00 et d'en faire rapport au Conseil recommandant de voter ladite somme de \$ 3.154."

M. le Commissaire Côte prend son siège.

Soumettre les interrogations suivantes:

31768 Interrogation de M. l'échevin Lafontaine, demandant de faire chauffer dans la rue St. Il n'y a pas de macadam, la pierre extraite de l'égout de la rue Forsyth.

31767 Interrogation de M. l'échevin Lamare, concernant le passage de la rue Plessis.

31766 Interrogation de M. l'échevin Dubois, concernant le passage de la rue Demontigny, entre Visitation et Amherst.

30599 Interrogation de M. l'échevin Elié concernant la construction du pont de la rue Church, au dessus du canal de l'aqueduc.

21125 Interrogation de M. l'échevin Menard concernant le passage de la rue St. Laurent, Quartier Bordelais.

31609 Interrogation de M. l'échevin Ward, concernant la pose la dernière de l'asphalte, dans les rues où le béton a été posé l'an dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy

Appuyé par M. le Commissaire Rose il est

Résolu De référer lesdites interrogations à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

35334-35376 Soumis le rapport, rejeté par le conseil, relatif à la demande de la Montreal Public Sewer Corp. et de la Mutual Light Heat & Power Co. pour obtenir l'autorisation d'ériger des poteaux dans certains rues. Sur proposition de M. le Commissaire Amy

Appuyé par M. le Commissaire Rose il est

Résolu De déposer le dit rapport aux archives.

M. le Commissaire Villeneuve prend son siège

31798 Soumis une communication de M. l'échevin Macdonald demandant la construction d'un trottoir sur le côté est de la rue Verdun. Sur proposition de M. le Commissaire Côte, Appuyé par M. le Commissaire Amy il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

31797 Soumis une communication de M. l'échevin Macdonald concernant l'état de l'avenue Wilson.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,

Appuyé par M. le Commissaire Amy il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

31796 Soumis une communication de M. J. Smith, secrétaire de la Commission scolaire protestante du Sacré-Cœur-Ricollect, demandant la construction d'un trottoir, sur la rue Saint-Laurent, à partir du Boulevard Gouin.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,

Appuyé par M. le Commissaire Amy il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

31806 Soumis une communication de M. l'échevin Houle, demandant de terminer l'élargissement de la rue St. Denis, au nord de la rue des Carrières.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,

Appuyé par M. le Commissaire Amy il est

Résolu De déposer au Président du Bureau de l'estimation, pour rapport sur la valeur totale des propriétés mentionnées dans la communication de monsieur l'échevin Houle.

31804 Soumis une communication de M. l'échevin Houle, concernant l'état de la rue des Carrières.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,

Appuyé par M. le Commissaire Amy il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour visite du lieu, et pour rapport d'ingénier.

31803 Soumis une communication de M. l'échevin Houle, demandant la construction de trottoirs sur plusieurs rues du quartier Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De l'avis à l'Ingénieur en Chef pour savoir si il peut
trois faire les fondations pour la construction de ces
bottines.

31802 Soumis une communication de M. le sieur Houle, de-
mandant de faire exécuter certains travaux, sur la rue
Villeray.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De l'avis à l'Ingénieur en Chef pour rapport et au
président du Bureau des Estimateurs pour savoir
quelle est la valeur de la propriété à expatrier.

Son Honoré le Maire quitte son siège.

M. le Commissaire Roberst appelle à presidé.

31792 Soumis une communication de la Commission des Lumières
Électriques, sollicitant la permission de faire la raccor-
dement du point neutre des fils secondaires aux tuyau
d'eau de la cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De l'avis au Sûrintendant du Département de l'Éclairage
et à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

30835 Soumis une communication de la Commission des Services
Électriques, transmettant le jugement rendu au sujet
du matériau aérien de la Montreal Night Heat & Power Co.
avec le sieur Phillips.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De l'avis au Sûrintendant du Département de l'Éclairage
pour rapport.

31793 Soumis une communication du gérant de la compagnie
des Tramways, demandant la permission de prolonger
la ligne de ladite Compagnie, sur le boulevard Queen Mary.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De l'avis à l'Ingénieur en charge du chemin de fer, pour prépa-

ration d'un plan et rapport.

M. le Commissaire Villeneuve quitte son siège.

31815 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Sûrintendant de la
Voie, recommandant de rembourser à la compagnie Eddi
Ebens Asphalt Ltd. un dépôt de \$ 1739.⁰⁰ fait en rapport
avec son contrat pour la fourniture de revêtement d'asphalte.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'autoriser la remise dudit dépôt.

M. le Commissaire Villeneuve reprend son siège.

Soumis des mandats, signés par le Contrôleur et Auditeur de la
cité, au montant total de \$ 61679.⁰⁰ suivant liste ci-jointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'en autoriser le paiement.

M. le Commissaire Villeneuve quitte son siège.

19996 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Sûrintendant de la Voie
concernant l'offre faite par M. L. Renaud, pour la vente de
physiards.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'informer M. Renaud, conformément au dit rapport.

31395 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Sûrintendant de la Voie,
transmettant un extrait du contrat de la construction de bottines
sur la rue Alexandra et Oedington.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'informer M. le sieur MacDonald que la Ville n'a pas de
fonds actuellement pour faire exécuter ces travaux mais que plus
tard, si il est possible de faire des versements de crédit, le Bureau
s'efforcera de faire droit à cette demande.

Son Honoré le Maire reprend son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu L'effet de la résolution du 12 avril, concernant les
fours de sable soit suspendu, pour permettre la prise
en considération de quelques questions urgentes.

Le Bureau prend en considération la question de l'avancement
du compte de MM. P. J. & H. St. Léo, au montant de
\$ 2476.⁵⁵ représentant leurs honoraires pour la préparation
d'un rapport sur la question de l'enlèvement et de la réduc-
tion des dits.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De voter le rapport fait au Conseil, en date du
27 avril et du premier mai 1916, à l'effet de payer à
messieurs Léo, du montant ci-dessus, ainsi qu'à leur
avocat du montant de frais de l'action intentée contre
la Ville.

21189 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur
l'inspection du parc calcaire de la Montagne.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De voter le dit rapport et de le déposer aux archives.

M. le Commissaire Villeneuve reprend son siège.

30901 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Sainte-dent de la Voie
en réponse à une communication de MM. Jack & al, au
sujet de bûches de piniaute sur l'avenue Madison.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'informer suivant le dit rapport.

31109 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Sainte-dent des
Égouts en réponse à une communication de M. H. H. Do-
vidson, au sujet de l'emploi de sujets minces.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'informer M. Dovidson conformément audit rapport.

30596 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Sainte-dent de
l'Aqueduc, au sujet de la demande d'un service d'eau
sur la rue Boswell.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'informer les intéressés qu'il n'est pas opportun pour le
moment d'poser tel service d'eau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De demander à l'Ingénieur en Chef, de faire rapport sur
le coût du nettoyage des puits ardés, chaque année, ainsi que
sur le coût du nettoyage des égouts.

Soumis des rapports de l'Ingénieur-Sainte-dent de la Voie,
transmettant des estimis pour l'assèchement du lit du Chemin
Lajeunesse et du Chemin Lachini (en haut).

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De recommander au Conseil le vote d'une somme de \$ 6120.⁰⁰ pour
les fins ci-dessus, ladite somme à être versée à même la balance du
ponctuel du ciuité vote pour le nettoyage du printemps.

31105 Soumis un communiqué de M. l'échevin Houbé, demandant
le payage de certaines rues du quartier St. Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De faire à l'Ingénieur en Chef, pour rapport et estimation.

35334 Soumis un rapport du Département en Lé, au sujet d'une
demande de la Mutual Public Service Corporation, pour
faire un raccordement souterrain aux appartements "Linton"
sur Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De donner instructions aux Avocats à la Cour, de présenter
un amendement à la Charte pour la prochaine session de la
Législature, à l'effet de forcer la Mutual Public Service Corp.
et toute autre compagnie similaire, à donner à l'électeur un
avis d'un moins un mois, comme dans le cas de la Montreal
Light Heat & Power Co., que si ce compagnie entendait installer

de poteaux dans les rues, et pour la force également à placer des poteaux aux endroits qui seront désignés par la municipalité de la Ville.

35334

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Suintendant de la Voie, sur l'avis donné à la Cité par la "Montreal Public Service Corporation" de son intention d'ériger des poteaux sur la rue City Councilors.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De recommander au Conseil de l'égaliser par un arrêté régulier la pose de dits poteaux.

35334

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Suintendant de la Voie, sur l'avis donné à la Cité par la "Montreal Public Service Corporation" de son intention d'ériger des poteaux sur la rue St. Hub.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

31808

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Suintendant de la Voie, au sujet de M. J. Bramant, employé comme gardien à la station de pompe de la rue Craig.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'autoriser le paiement d'un demi-salaire à M. J. Bramant.

Son Honoré le Maré quitte son siège, et M. le Commissaire Ross est appelé à prendre

25752

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Suintendant de la Voie transmettant les renseignements demandés par le Bureau au sujet du cantonnier A. Lacoste.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu Que la résolution du Bureau, en date du 25 mars 1916, concernant le cantonnier A. Lacoste soit confirmée, et que demi-salaire soit payé à celui-ci jusqu'à nouvel ordre.

31671

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de

l'offre de service fait par monsieur P. O'Sullivan.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'informer M. O'Sullivan qu'il n'y a pas de vacance dans le département des ingénieurs de la Cité.

31540

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur une plainte de la Villary Quarry Company, concernant la fourniture de la pierre à bordure.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De transmettre copie dudit rapport à la Villary Quarry Company.

Son Honoré le Maré reprend son siège.

31281

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, en réponse à une interpellation de M. Richard Lamarr, concernant l'installation de certains poteaux aux rue St. Catherine, à l'est de l'avenue Papineau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu Que l'on fait interpellation à la Commission des Services Électriques et de faire rapport au Conseil pour informer l'echem Lammarr de la présente décision du Bureau.

35334

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Suintendant de la Voie, au sujet de la demande de la "Montreal Public Service Corp" pour obtenir l'autorisation de poser des poteaux, rue St. Paul, rue St. Montcalm.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu Que refuser la permission demandée par la "Montreal Public Service Corp" pour cette raison que cette partie de la rue Montcalm il y a déjà des poteaux de la "Montreal Light Heat & Power Co".

35334-35318-35321

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Suintendant de la Voie, sur le avis signifié à la Cité par la "Montreal Public Service Corporation", la Bell Telephone et la "Montreal Light Heat & Power Company", de leur intention d'ériger des poteaux sur certaines rues mentionnées dans ledit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

- Résolu* De faire rapport au Conseil en conséquence.
- 16308 Soumis un rapport de l'Ingénieur Lieutenant de la Voie, en réponse à une communication de M.M. Lyonnaise Limitée, au sujet du nivellement de la rue Bondurant et de la rue Gilford.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De transmettre copie dudit rapport à M.M. Lyonnaise Limitée.
- 29089 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet d'une offre de la Wedgwood Park Company de céder à ladite compagnie les lots de terrain requis pour assurer l' prolongement de la rue Hadley, à partir de son extrémité sud, sur l'actuelle ligne de l'avenue Arago à une largeur de 50 pieds.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Ainsley, il est
Résolu De recommander au Conseil d'obtenir du lieutenant-gouverneur le Conseil l'autorisation de prolonger ladite partie de rue à une largeur de 50 pieds, la dépense à soumettre à cette fin devant être assuré par ladite Compagnie, et d'accepter l'offre faite par ladite compagnie à la condition ci-dessous.
- 30047 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, en réponse à une interpellation de M. l'échevin Minard, concernant le prolongement de la ligne de tramway de l'avenue du Parc jusqu'à la rue Atlantique.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De demander à l'Ingénieur en Chef de s'aboucher avec l'Ingénieur en Chef de la Compagnie de Tramway pour savoir si il n'est pas possible de prolonger la ligne de l'avenue du Parc jusqu'à la rue Atlantique, et de donner instruction à l'Ingénieur en Chef de la Cité de faire un rapport d'urgence.
- 31037 Soumis un rapport de l'Ingénieur Lieutenant de la Route transmettant les renseignements demandés par le Département en Légi., au sujet du petit de la Compagnie Gratton qui se plaignait de la construction d'un égout

- sur sa rue Latouche.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Ainsley, il est
Résolu De voter au département en Légi. pour répondre à ce petit conformément audit rapport.
- 31595 Soumis un rapport de l'Ingénieur Lieutenant de la Voie, concernant la circulation du gros trafic sur la rue Hutchison entre la rue Shubrook et l'Avenue des Pins.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De prier le Conseil de passer un règlement à l'effet d'interdire le gros trafic sur cette partie de la rue Hutchison.
- 30097 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter une somme de \$ 536.⁶⁴ pour payer la Sicily Asphaltum Paving Company qui a construit le passage de la rue St. Dizier de la rue Saint-Paul à 200 pieds vers le nord.
Il est proposé par M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve
De faire rapport au Conseil, recommandant de voter ladite somme pour les fonds ci-dessus.
Son Honneur le Maire appelle le vote sur cette motion.
Votent pour: M.M. le Commissaire Côté, Villeneuve, Ross et Ainsley
La motion est adoptée, et
Il est
Résolu En conséquence.
- Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Ainsley, il est
Résolu De donner instructions au département en Légi. de reculer de la Compagnie Elder Eddy une somme de \$ 162.¹⁴ qui lui aurait été payé par erreur, en rapport avec le passage de la rue Saint-Dizier.
- 30497 Soumis un rapport de l'Avocat en Chef, au sujet de la construction de l'égout West Broadway.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Ainsley, il est
Résolu De quérir le Secrétariat d'État aux propriétaires aux fins d'obtenir leur consentement pour constater cet égout sur leur

terain.

31737

Soumet un rapport de l'ingénieur en chef du Bureau de feu, au sujet de la construction du pont projéti sur la rue Shuberta, au-dessus des voies du C.P.R.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De transmettre copie dudit rapport à l'ingénieur de la compagnie du Pacifique, et d'informer cette dernière que la Ville refuse de céder du terrain si elle met deux paires de colonnes pour la construction du pont.

31731

Soumet un rapport de l'Ingénieur en Chef concernant une plainte contre un entrepreneur de la Voie, du nom de R. Groulx.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De recevoir ledit rapport.

31770

Soumet un rapport de l'Ingénieur en Chef, suggérant de demander au département en Loyer la Ville à un recours contre les entrepreneurs ou l'architecte qui ont en charge de la construction des balustrades du Champ de Mars.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De faire au Département en Loyer pour rapport.

31884

Soumet une communication de monsieur J.S. Prince, se plaignant de l'établissement d'un port d'automobile au coin des rues Saint-Luc et Guy.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De faire au Sous-Intendant de Police, et à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

31698

Soumet un rapport de l'Ingénieur-Sous-Intendant des Égouts concernant la pompe du Collège Loyola et les dommages qui ont été récemment causés par celle-ci.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De faire au département en Loyer pour demande.

31418

Soumet un rapport de l'ingénieur en Chef concernant la demande de monsieur J. Paxton, pour obtenir la permission d'ériger un garage sur partie du lot No. 196 subd. 76 du quartier Saint Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'informer M. Paxton que la Ville ne peut pas lui accorder la permission demandée parce qu'il s'agit ici d'une mule qui n'appartient pas à la cité.

31686

Soumet une communication de monsieur H.D. Bartly, concernant les limites du port de Montréal, à partie de la Longue Pointe jusqu'au Bout de l'Île.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De faire à l'Ingénieur en Chef.

31685

Soumet une communication de la Banque de Toronto, demandant que la Ville paie la moitié du coût de la construction d'un trottoir autour de leur nouvelle édifice, construit sur St Jacques Mc Gill.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De faire au département en Loyer pour savoir si selon la règle ordinaria le propriétaire n'est pas tenu de payer tout le coût des trottoirs.

28162

Soumet un rapport de l'Ingénieur en Chef en réponse à une interpellation de monsieur Léshem Ward concernant le trottoir de la rue Crête.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil, en réponse à l'interpellation de monsieur Léshem Ward.

35374

Soumet le rapport du inspecteur de tramways, pour la semaine finissant le 13 mai.

Déposé aux archives.

31727 Soumettre une communication de la Standard Quarries Limited offrant de vendre un carrière à la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'informe ladite Compagnie que la Cité ne peut pas faire l'acquisition de cette carrière à moins de demander des soumissions publiques.

31681 Soumettre un rapport de la Paterson Manufacturing Company de fournir du tarvia à la Cité pour marquer la surface des rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'informe ladite Compagnie que si la Ville a besoin de ce matériau, elle demandera des soumissions publiques et qu'elle pourra alors offrir sa marchandise.

31697 Soumettre une communication de M. J. Brodie, se plaignant que la Montreal Light, Heat & Power Co. tent à envahir les avenues Northcliff et Marlowe et réclamant une plainte faite antérieurement concernant le macadamisage de ces rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'informe M. Brodie que si la Montreal Light, Heat & Power Co. envahit les avenues Northcliff et Marlowe, elle sera tenue de remettre le tout dans l'état où lesdites avenues se trouvaient avant l'installation des tuyaux à gaz.

Il est, en suite

Résolu D'informe M. Brodie qui en vertu de l'acte d'annexion de Notre Dame de Grâces à la Cité, les propriétaires des avenues Marlowe et Northcliff auraient pu perdre 10 ou 12 arpents de terrain en culture et ne paient qu'un \$ 14⁰⁰ de taxes par année tandis qu'en subdivisant leurs terrains en lots à bâti, ils paient à la Cité un montant annuel de taxes dépassant \$ 6,000⁰⁰.

31598 Soumettre un rapport de l'Avocat en Chef, concernant l'ouverture de la rue St. Emilie.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De demander à l'ingénieur en Chef, de faire rapport conformément à la demande de l'Avocat en Chef.

35318 Soumettre un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voie, concernant la demande de la Bell Telephone Company pour l'autorisation d'ériger de poteaux sur l'avenue Bernard.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'informe la Bell Telephone Company que la Cité ne peut pas faire droit à sa demande, vu que cette rue n'est pas propriété de la Ville.

31257 Soumettre un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voie, ainsi qu'un rapport à l'Ingénieur en Charge de la Division Ouest, concernant la perte des dommages causés au Cobourg Park, par suite de l'extension de l'avenue Argyle jusqu'à la rue Guy.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De transmettre copie de ladite rapporte à la succession S. Robertson.

31574 Soumettre un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voie, concernant la demande de messieurs Forget et Dange pour établir un garage sur la rue St. Luc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef et au Surintendant de Police, pour faire rapport en même temps que sur la plainte de M. J. S. René, concernant l'établissement d'un poste d'automobile à cet endroit.

31578 Soumettre un rapport du Surintendant de Police, déclarant ne pouvoir faire droit à la demande de messieurs Lamere & al., qui demandent d'établir un poste de taxi-cabs à l'angle de la rue St Hubert et St. Catherine.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De refuser ladite demande, et d'informer le requérant con-

formement au rapport du Surlentendant de Police.

31640 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, en réponse à la communication de monsieur J. Pogi, qui suggérait des moyens pour diminuer le coût des travaux d'égoïste.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De recourir à ce rapport, et d'en transmettre copie à M. Pogi.

31734 Soumis une communication de monsieur A. Vincent, rolls, citant la position, laisse vacante par le décès de M. H. L. Audet.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Arvey, il est
D'informer M. Vincent que si M. Audet est remplacé, il le sera par un ingénieur déjà au service de la Ville.

101 Soumis une demande de M. Wilfrid Desjardins pour la position d'ingénieur d'égoïste, pour la division Nord.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Arvey, il est
D'informer M. Desjardins que cette position n'est pas vacante.

31855 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de la requête des résidents de la rue Brunswick, demandant que le nom de cette rue soit changé en celui de avenue Union.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De recommander au Conseil que le nom de la rue Brunswick soit changé en celui de avenue Union.

31452 Soumis un rapport de l'Avocat en Chef, concernant la demande de la United States Asphalt Refining Co. à l'effet de retenir le dépôt en argent fait par la compagnie Atbc Oil & Refining of Canada, et de substituer à ce dépôt en argent, un bon de garantie de la part d'un compagnon de garantie.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Arvey, il est
D'informer la United States Asphalt Refining Company que la Cité n'a aucun contrat avec elle, que c'est la compagnie Atbc Oil & Refining qui a contracté avec la Cité, et que

le Bureau du Commissaire n'a pas donné accorder sa demande.

31651 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant la voté d'un crédit additionnel de \$ 1000.00 pour déplacement de pot aux.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Arvey, il est
De demander à l'Ingénieur en Chef, quand et où les pot aux qui il s'agit de déplacer ont été installés, et pour quelle raison il faut les enlever.

31742 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, en réponse à une interpellation de M. le chevalier Larivière, au sujet de l'installation de pot aux par la "Montreal Light Heat & Power Company", et par la "Montreal Public Service Corporation".

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Arvey, il est
De prier au Surlentendant de l'Eclairage pour répondre à la question N° 5 contenue dans ladite interpellation, et au département en Loi pour savoir quelle est la signification du chap 110 de la loi 9 Edward VII Québec.

Soumis des formulaires d'annonces pour la demande de nomination pour la horaison de charruau et de pantalons pour les hommes des départements de la Police et du feu.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Arvey, il est
D'approuver lesdites annonces, et d'en autoriser la publication.

31652 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant la voté d'un crédit de \$ 200.00 pour l'achat d'engins pour les cantonniers.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Arvey, il est
De recommander au Conseil, pour le finir ci-dessus, le voté de ladite somme de \$ 200.00 à être inscrite sur la balance du crédit voté pour nettoyage du printemps.

Soumis deux succursales mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditier de la Cité aux montants respectifs de \$ 89,490.75 - 7,879.40.

savant bête certifiée
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
D'entendre le paiement.

Résolu

31623

Soumettre un rapport du département en Loi transmettant au Bureau une liste des personnes qui ne se sont pas encore conformées au règlement No. 571 concernant l'installation de fils dans leurs établissements, de façon à pouvoir les rlier aux fils des conduites souterraines.

Sur proposition de M. le Commissaire Gôté,

Appuyé par M. le Commissaire Aury, il est

Résolu

D'autoriser le département en Loi, conformément à son rapport à prendre des procédures contre les personnes qui ne se sont pas encore conformées au règlement No. 571 à l'effet de placer les fils électriques à l'intérieur de leurs bâtiments de manière à les rlier à ceux des conduites souterraines dans les districts Nos. 4 et 6.

31629

Soumettre un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder à M. L. Legault l'autorisation d'élever un étage au-dessus du quartier Saint-Louis, No. 138 rue St. Elizabeth, pour y accroître emmagasiner et vendre de la gasoline dans un réservoir souterrain.

Sur proposition de M. le Commissaire Aury

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
D'accorder la permission demandée.

Résolu

31639

Soumettre une communication de Montreal Pure Stock Exchange au sujet de l'heure d'ouverture des marchés à bestiaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Aury

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De référer au Sûrintendant des Marchés pour rapport.

31702

Soumettre une communication de l'Harmonie Concordia offrant de donner gratuitement un concert au Parc Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Aury

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De référer au Sûrintendant des Parcs pour rapport.

30653

Soumettre une communication de la Union Architectural de Montréal au sujet de l'installation d'appareils de sauvetage à l'Hôtel de Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Aury

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer à l'Architecte de la Ville pour rapport.

31623

Soumettre une communication de la Commission du Hôpital au sujet de la construction de l'ajout du quartier Émard sur la propriété de ladite commission.

Sur proposition de M. le Commissaire Gôté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre au département en Loi et à l'Ingenieur en Chef pour rapport.

31736

Soumettre un rapport de l'Ingenieur en Chef au sujet du coût de l'exécution des travaux à la journée et des travaux au contrat.

Sur proposition de M. le Commissaire Gôté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De recueillir ledit rapport, et d'en transmettre copie à MM. les Commissaires Aury et Villeneuve.

30149

Soumettre un rapport de l'Ingenieur en Chef au sujet de l'entretien du mur de soutènement du mur Cartier et St. Rose.

Sur proposition de M. le Commissaire Gôté,

Appuyé par M. le Commissaire Aury, il est

Résolu De transmettre copie du dit rapport au Conseil, en réponse à l'interpellation de M. l'échevin Lamare.

M. le Commissaire Gôté propose,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve.

De faire rapport au Conseil recommandant de voter à M. Valiquette, ingénieur mécanicien à la station de pompage du Bois-Ricard, une somme de \$ 12.50 par mois pour l'entretien de son automobile, et l'approvisionnement à huile et de la gazoline, à tout selon le rapport de l'ingénieur mécanicien en charge des autos, et ladite somme de \$ 12.50 par mois étant votée, à recouvrer pour toutes fins que de droit, la résolution adoptée par le Bureau des Commissaires le 3 février 1916, autorisant l'ingénieur à fourrir à M. Valiquette l'huile et la gazoline nécessaires pour son automobile.

Le vote étant appuyé sur ladite proposition, le Bureau se partage.

Pour M.M. les Commissaires Côte, Ross et Villeneuve
Contre M. le Commissaire Ainey.

Avant la votation est affirmative, et il est
En conséquence.

Résolu

31109

Soumission communiquée du Département de la Milice, au sujet de paiement du coût du nettoyage du Champ de Mars durant la dernière saison d'hiver.

Sur la proposition de M. le Commissaire Côte

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De déposer au dossier.

Sur la proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

D'approver la requérance suivante:

Égoits (Dir. Ouest) No. 62, 64.

Parcs (Parc Lafontaine) 118.

Édifice Municipaux 43-66

Parcs (Parc Lafontaine) 115, 121, 123, 125, 127.

Incineration 46.

Édifices Municipaux 52, 64, 65.

Impression et Papeterie 31, 32.

Stn Hôpital St. Marie 8.

Assistance Municipale 101, 102, 103, 104, 105, 106.

Éclavage 23

Police 84, 85.

Incendie 92, 93, 94, 95.

Commissaire 2

Voies (Dir. Ouest) 43, 44.

Aqueduc 263, 264, 265, 266, 267, 268, 270.

Voies (Dir. E) 271, 272, 273, 275, 276.

Voies (Dir. Est) 13, 84.

Voies (Dir. Sud) 152, 156, 157, 174, 175, 175a, 181, 182.

31660

Soumission rapport de l'Architecte de la Ville, transmettant la demande de la compagnie P. Hyatt & Son Construction Limited, pour l'envoi de containers sur l'avenue Clément, près des voies du Pacifico Canadien dans la gare du Notre-Dame de Grâce, un bâti temporaire

pour y manifester des munitions de guerre, ladite bâti devant être démolie après la fin de la présente guerre.

Sur la proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Côte, il est

Résolu

De faire rapport au Conseil recommandant d'accorder le permis demandé par la compagnie P. Hyatt & Son Construction Ltd., et d'approuver le plan de ladite bâti, le tout sujet à la condition expresse que ladite bâti sera démolie aussitôt après la fin de la présente guerre.

31491

Soumission rapport du Secrétaire de l'Institution, concernant la recette dont pourraient bénéficier la Ville en accordant un privilège exclusif pour l'impression du papier de rebut, et autres matières du même genre.

Sur la proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De transmettre copie du dit rapport au Conseil, en reposant à l'instruction de M. l'échevin Blumenthal.

Soumission rapport de l'Ingénieur en Chef, et de l'Ingénieur Suprême de l'Aqueduc, au sujet de la construction de portes-davans sur le canal de l'Aqueduc et de ponts sur le chemin Lassalle.

Sur la proposition de M. le Commissaire Côte,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

Que la Dominion Bridge Company soit chargée de préparer au prix de \$ 2.000.⁰⁰ de ferme et de bois pour la construction des portes-davans du canal de l'Aqueduc, à la puise d'eau, et

Sur la proposition de M. le Commissaire Côte,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

Que la maison G. Monck & Partners Ltd. soit chargée de la préparation de plans et devis et de la surveillance pour la construction de ponts sur le chemin Lassalle, au prix de 6% du prix du contrat du dit pont, ce dont résolution étant sujette à l'approbation du Département enfin.

La séance est adjournée à jeudi le 25 du courant à 11 h 30 M. W.

Gouvernement. M. Martyn

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires.

Tenu le 25 mai 1916 A. M.

Présente,

Son Honneur le Maire H. Martin, Président.
M. le Commissaire Villeneuve.
M. le Commissaire Aley.
M. le Commissaire Ross.

Le Secrétaire procéda à la lecture des minutes, au cours de laquelle M. le Commissaire Villeneuve et M. le Commissaire Ross prirent leur siège.

Les minutes sont adoptées, telles que lues.

Soumission d'une communication de monsieur P. Poulin, demandant la reconstruction du trottoir, en face de sa propriété, rue Saint Hubert.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est

Résolu De transmettre ladite communication, à l'Ingénieur en Chef, pour rapport d'urgence.

Soumission d'une communication de monsieur J. Grégoire, offrant d'acheter des vieilles bâtisses appartenant à la Ville et situées sur la rue Shubrook.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est

Résolu De référer au Secrétaire de l'Édifice Municipal.

Soumission d'un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, soumettant son état des recettes et des dépenses de la commission centrale des Gouttes de Lait.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est

Résolu De recevoir ledit rapport, pour être mis devant le Bureau, lors de la prochaine réunion en considération de la demande de subvention de la commission centrale des Gouttes de Lait.

Soumission d'une communication du général de la force des Canadian Grenadier Guards, au sujet de son arrivée à Montréal.

sur les Parcs.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est

Résolu De transmettre ladite communication au Secrétaire des Parcs.

Soumission d'une demande de monsieur L. Lévesque, pour un emploi de surveillant des dépotoirs de l'ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est

Résolu De transmettre ladite demande au Secrétaire du Département de l'Incinération.

Soumission d'une demande de monsieur J. A. Laberge, pour un emploi d'inspecteur de rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est

Résolu De transmettre ladite demande au Secrétaire du Service de l'Incinération.

Soumission d'une communication de M. E. Annabell, concernant le mauvais état des cours, en arrière des appartements Mme Martin, sur la rue Guy.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est

Résolu De transmettre ladite communication au Secrétaire du Service de l'Incinération.

Soumission d'une communication de M. A. Brugier, qui réclame des dommages, par suite du fait que l'eau de sa cuve égouttante était pénétrée dans sa cave.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef, et au Département de Recouvrements, pour rapport.

Soumission d'une requête de propriétaire de la rue Obernut, demandant que le nom de cette rue soit changé en celui de Desnoyer.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est

Résolu De transmettre ladite requête au conseil avec la recommandation

dit faire droit.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est

Résolu Que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant les jours de séance soit suspendu, pour permettre la pose en considération de diverses questions urgentes.

31826

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville recommandant que les contributions foncières imposées pour payer le coût de la construction des trottoirs, en vertu des rôles mentionnés dans ladite liste annexée au dit rapport, puissent être payées en deux versements annuels, à compter de la date à laquelle mise en vigueur desdits rôles avec intérêt au taux de 5% par an, sur toute balance restant à payer.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est

Résolu Que les contributions foncières imposées pour payer le coût de la construction de trottoirs, en vertu des rôles énumérés dans la liste annexée au rapport du Trésorier de la Ville, et portant le No. 31826 des archives du Bureau des Commissaires, puissent être payées par deux versements annuels durant une période de deux ans, à compter de la date respective de la mise en vigueur de chacun desdits rôles, avec intérêt au taux de 5% par an sur toute balance restant à payer.

M. le Commissaire Villeneuve donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée du Bureau des Commissaires, il proposera la nomination d'experts qui seront chargés de préparer un plan de réorganisation de tous les services rendus sous le Département des Travaux Publics, de façon à en centraliser la direction au point de l'exécution des travaux de voirie, de canalisation et de pavages, comme de l'administration du personnel. Le rapport des experts devra porter sur les causes de défectuosité du système actuel d'administration et d'exécution, comme sur les améliorations à y adopter.

Soumis un projet de rapport au Conseil au sujet d'achat

de propriétés pour l'ouverture de la rue Doriot.

Attendu que les faits mentionnés dans ledit projet de rapport donnent lieu à croire que quelque malversation à la part de personnes représentant la Ville et de personnes intéressées dans la vente desdites propriétés, a été commise, et que cette affaire n'a pas été conduite d'une façon à satisfaire les contribuables et les électeurs de la Ville de Montréal.

Il est proposé par M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Amy.

De recommander au Conseil qu'en enquête judiciaire soit faite par un juge de la Cour Supérieure, sur les faits mentionnés dans ledit projet de rapport, sur toutes les circonstances qui ont pu exister, accompagné et suivre l'achat desdites propriétés, sur tout ce fait concernant le paiement du prix de vente desdites propriétés, et sur l'usage que celles ou celles qui l'ont payé en ont fait et par toute cette matière généralement, comme étant relative au bon gouvernement de la Ville.

Qu'une somme de \$ 2,000.00 soit votée à nom du Fonds de Revenu pour payer les dépenses à encourir pour ladite enquête.

Le Président appelle le vote sur cette motion, et le Bureau se partage comme suit:

Pour : M. le Commissaire Villeneuve, Amy et Koti.

La motion est ainsi affirmative, et il est
En conséquence.

Soumis un mandat de \$ 4,000.00 en faveur du Baron de Hirsch Institute et de la Hebrew Benevolent Society.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy. il est

Résolu D'autoriser le paiement du dit mandat.

Soumis un mandat, octroyé par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant total de \$ 296,720.00 devant être versé.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy. il est

Résolu D'en autoriser le paiement.

Soumis un communiqué à M. W. Demain, au sujet de la cessation de son contrat, pour le privilège que lui a été accordé pour la vente

de rafraîchissement, etc., dans l'Isle Ste. Hélène.
Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Vellenweck, il est
De l'avis au Sûrintendant de Police et au Département en Loi, pour rapport.

Soumet un rapport du Bibliothécaire de la Ville, au sujet de l'achat de livres pour la bibliothèque de Ste. Geneviève.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'informer le Bibliothécaire, que le Bureau attend la formation de la Commission spéciale du Conseil, pour commencer l'étude de la question de l'achat des livres.

31625 Soumet une communication de la Mutual Public Service Corporation, au sujet des portes posées sur la rue Sherbrooke en face de la Bibliothèque.
Déposée aux archives.

31788 Soumet une communication de M. le A. Thompson demandant l'usage gratuit de la salle municipale du quartier Saint Paul pour un concert au profit des soldats.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
D'accorder la dite demande et d'informer M. Drolet, le Sûrintendant de l'Edifice Municipal, en conséquence.

31787 Soumet une communication de Miss Bella Holt, demandant que la Ville lui fournit un salé pour un tournoi de jeu qu'elle propose d'organiser.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De l'avis au Sûrintendant de Police, pour rapport.

31795 Soumet une communication de Maurice Spence & Sons, au sujet de l'octroi du contrat pour la confection de vitraux d'art à la Bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De l'avis à l'Architecte Payette, pour rapport.

31794 Soumet une communication de monsieur James Crabb, au sujet d'une bâche érigée sur la rue Saint-Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est.

Résolu De l'avis à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

M. le Commissaire Amy lance son siège.

31376 Soumet un rapport du Sûrintendant de Police, sur l'offre faite par MM. Demers et Corbeil de fournir de la glace au poste de police du quartier Ahuntsic.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De retourner ledit rapport à son auteur, pour savoir quel serait le coût de l'approvisionnement de la glace dans les différents postes de police.

M. le Commissaire Amy répond son siège.

26497 Soumet un rapport du Chef du Département de l'Incendie, le commandant de police le capitaine H. Charbonneau, du poste No. 30 de l'obligato de rembourser la Ville pour la perte d'un cheval dont il s'était servi sans autorisation.

Sur proposition de M. le Capitaine Commissaire Ross.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Que la résolution du 21 avril 1915, a l'effet d'obliger le capitaine Charbonneau, à payer certains dommages causés par un accident soit recouvre plus la partie qui comporte le paiement par le Capitaine Charbonneau du coût du cheval.

31791 Soumet un rapport au Sûrintendant de Police, recommandant qu'un somme de \$ 324.50 à été pris à même la balance disponible du crédit voté pour les dépenses du personnel de son département soit appliquée à payer le coût de l'entretien du poste du Quartier Bordeaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De faire rapport au Conseil en conséquence, sujet à l'approbation du Contrôleur et Auditeur.

31790 Soumet un rapport du Sûrintendant de Police, recommandant

qu'une somme de \$ 13,000.00 a été mise à même le crédit
octroi pour "Salaries," dans son département, soit appliquée
que, aux fins suivantes:

Uniformes	\$ 12,000.00
Réparation des voitures	1,000.00
	\$ 13,000.00

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Arvey, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, en conséquence.

31869

Soumission rapport du Sûrintendant de Police, en
réponse à une interpellation de M. l'echron O'Connell
concernant la protection de police dans cette partie du
quartier Ste Anne, connue sous le nom de Victoria Town.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Arvey, il est

Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil, pour l'information
de M. l'echron O'Connell.

31876

Soumission rapport du Sûrintendant de Police, infor-
mant le Bureau, en réponse à une communication de
M. J. Steinman, que le département de Police n'a pas
de position d'interprète dans ce cadre.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Arvey, il est

Résolu D'informer M. Steinman en conséquence.

31824

Soumission rapport du Sûrintendant de Police,
recommandant d'accorder au Docteur E. O'Connor,
du département de police, un congé de 4 mois, pour
lui permettre de servir en qualité d'officier sanitaire
au Camp de Valcartier, le Docteur O'Connor devant
fournir un remplaçant durant son absence.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu D'approuver ledit recommandation.

31822

Soumission rapport du Chef du Département de Incendie
attirant l'attention du Bureau sur les dangers qui offrent
les allumettes en usage, et recommandant l'adoption de loi
pour réglementer la fabrication.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Arvey, il est

Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil, avec pique des
adresses copies au gouvernement fédéral.

31823

Soumission rapport du Chef du département de Incendie,
en réponse à une requête présentée par des contribuables
du Quartier Ahuntsic - Verdun, demandant l'installation
de boîtes d'alarme sur la rue Drolet.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Arvey, il est

Résolu D'informer M. l'echron Meillard, conformément audit rapport.

31822

Soumission rapport du Chef du Département de Incendie,
informant le Bureau qu'il a terminé les arrangements avec
la Compagnie, institution et établissement, concernant
l'enforcement des fils de serrur d'alarmes, dans la partie
centrale de la Ville et demandant qu'un crédit de \$ 12,500.00
soit voté pour payer le coût de l'installation des fils, etc.
du Service d'Alarme dans la partie centrale de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Arvey, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, sujet à l'approbation du Contrôleur
et Auditeur de la Cité.

31847

Soumission rapport du Directeur du Bureau Municipal
d'Hygiène et de Statistique, concernant la requête de la
Commission Centrale sur Goutte de Lait qui a demandé
que la subvention accordée par la Cité aux diverses Gouttes de
Lait soit portée de \$ 12,000.00 à \$ 14,000.00

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Arvey, il est

Résolu De recommander au Conseil de voter un crédit additionnel de
\$ 2,000.00 pour augmenter la subvention accordée aux Gouttes de
Lait, le directeur du Bureau Municipal d'Hygiène devant
indiquer précisément le crédit à être opéré à cette fin.

31866

Soumission rapport du Service médical municipal, pour
la période quinzaine de mai.

Déposé aux archives.

31733 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, concernant l'inspection fait d'un terrain vague appartenant à la Compagnie du Pacifique Canadien, dont se plaignait M. A. Desmeur, visant à l'assainissement du dit terrain.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De rejeter M. Desmeur conformément au dit rapport.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant de payer à diverses Gouttes de Lait, la somme ci-après mentionnée:

Sacré-Cœur	* 162. ⁰⁰
S. Vincent de Paul	194. ⁰⁰
S. Anselme	130.
S. Hyacinthe	172.
S. Cathérine	137.
S. Jean-Baptiste	122.
S. Joseph	106.
S. Enfant-Jésus	94.
S. Anne & S. Joachim	101.
S. Camille & S. Denis	79.
S. Hélène	73.
S. Pierre	85.
Hochelaga	79.
Pettemont	91.
S. Arsène	86.
S. Eusèbe	84.
S. Clothilde	70.
Émard	75.
S. Gr. d'Assise	60.
Bureau Central	250. ⁰⁰
Local Council of Women	200.
University Settlement	200.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'approver l'émission de la somme ci-dessus, à moins le crédit de \$ 12.000. voté pour la Goutte de Lait.

28971 Soumis une communication de la Montreal Water Power Co. disant qu'ils pourraient accepter le projet que l'on propose à la Ville de fixer la taxe de l'eau, dans le quartier St Paul aux mêmes conditions que celles de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De rejeter M. le Commissaire Côté.

Soumis un état de déboursé fait par le Département en faveur des différentes caisses, et s'élèvent à la somme totale de \$ 217.⁰⁰

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Résolu D'autoriser l'émission de la somme déboursée à moins le Fonds de réserve.

31706 Soumis un rapport du Griffin-Adjoint de la Cité, au sujet de l'impression des règlements.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De confier au Secrétaire du Comptoir pour rapport.

31807 Soumis un rapport du Secrétaire du Comptoir, recommandant l'installation d'un téléphone au nouvel atelier du Sacré-Baldwin, au coût de \$ 5.⁰⁰ par annee.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'autoriser l'installation du dit téléphone, le montant nécessaire, savoir: \$ 33.⁰⁰ devant être imputé sur le crédit voté pour système téléphonique et imprimerie.

31669 Soumis un rapport du Secrétaire du Comptoir, recommandant l'achat d'un long armé de chaîne pour l'aménagement de la Cour Juvenile, au prix de \$ 30.⁰⁰ le long armé.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Résolu D'autoriser l'achat, faire, somme de \$ 30.⁰⁰ devant être imputé sur le crédit voté pour réparation et aménagement obligatoire de la Cour Juvenile.

31758

Soumission rapport du Secrétaire du Edifice Municipal, recommandant l'installation de deux cuipres turbine-blowers, aux boulloiers de l'Hotel de Ville en vue d'économiser sur le coût du chauffage de la halle.

Sur proposition de M. le Commissaire Aley.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'autoriser la pose dudit appareil, le montant nécessaire devant être imputé sur le crédit voté pour chauffage de l'Hotel de Ville, le tout sujet à l'approbation du Contrôleur et Auditeur de la Ville.

31451

Soumission rapport du Secrétaire du Edifice Municipal, recommandant d'accepter l'offre faite par M. G. Miller d'acheter de la Ville, au prix de \$ 10.00 une cabane en bois qui servait autrefois à recevoir le renouvellement d'accordé de la Longue-Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Aley.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De recommander au Conseil d'accepter ladite offre.

318549

Soumission rapport du Secrétaire du Edifice Municipal, recommandant le vote d'un crédit de \$ 1620.00 pour faire certaines réparations et améliorations à la salle du Conseil.

Sur proposition de M. le Commissaire Aley.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu Que le Bureau reçoit le pouvoir concourir dans ce rapport, pour cette année.

31825

Soumission rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant d'accorder un congé de vacances à l'inspecteur sanitaire Aran Homington, pour maladie.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est

Résolu D'approuver la dite recommandation.

M. le Commissaire Ross tenu sur voie.

31671

Soumission rapport du Secrétaire du Edifice Municipal, dislant le pouvoir recommander de faire droit à la demande des demoiselles des G. St Denis, pour l'usage du bain de ce quartier deux soirs par semaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Aley.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'approuver ledit rapport, et d'informer les personnes en conséquence.

17479.

Soumission rapport de l'Avocat en Chef de la Ville, au sujet de la demande de pension de Dame veuve Dubuc, employée comme femme de ménage à l'Hotel de Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Aley.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De recommander au Conseil d'apprécier le montant suivants, aux fins de payer un demi-salaire à Mme veuve Dubuc, de pension juillet au 31 décembre 1916, savoir:

Sur la balance du crédit voté pour pension de Demoiselle Sophie Gross. \$ 91.68

Sur salaire de gardien du bain dit \$ 22.07. le tout sujet à l'approbation du Contrôleur et Auditeur.

M. le Commissaire Ross reprend son siège.

Soumission rapport du Secrétaire de l'Impression transmettant une liste de demandes d'impressions de nouvelle formule pour différents départements, dislant que ces demandes sont importunes dans le moment.

Sur proposition de M. le Commissaire Aley.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'approuver ledit rapport, et d'informer le Secrétaire de l'Impression que le Bureau ne croit pas bon d'approuver ces impressions de la part de fonds à la disposition de son département.

31462

Soumission rapport du Secrétaire de l'Inspection au sujet d'une demande de Messieurs Constant, Monette & Son Limite, au sujet de l'enlèvement des décharges.

Sur proposition de M. le Commissaire Aley.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De demander aux requérants de fournir plus de renseignements au Sûrintendant de l'Incendiation et au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène afin que ces derniers puissent faire rapport au Bureau des Commissaires, sur leur demande.

31668.

Soumission rapport du Sûrintendant de Marché recommandant de ne pas enterrer la proposition faite par monsieur J. Beaubien concernant la perception d'une taxe qui serait imposée sur le commerce de fruits et de légumes.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est

Résolu De faire au département en L. pour sonnié si il concourt dans ladit rapport.

31756.

Soumission rapport de l'Architecte de la Ville recommandant de permettre à M. Thos. Dwyer d'occuper le lot No. 344 quartier St. Joseph, No. 501 rue des Seigneurs, pour y ériger une écurie à 20 places.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est

Résolu D'accorder l'autorisation demandée.

La séance est adjournée à vendredi, le 26 du courant à 10.30 hrs A. M.

Ajournement. — Inutile

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires.

Tenu le 26 mai 1916 à M.

Présents.

Le Honorable M. Martin, Président
M. le Commissaire Amy
Ross.
Villeneuve.

Ces minutes sont approuvées, telle que lues.

Soumise une communication de M. Constant Monette et Ross, relative à leur proposition, concernant la destruction des vêtements.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De transmettre ladite communication à M. le Commissaire Amy.

Soumise une communication de la Inter Ocean Auto Company Limited, sollicitant la permission d'installer un réservoir à gazoline, au No. 596 rue Sainte-Catherine Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De transmettre ladite communication à l'Architecte de la Ville.

Soumise une proposition de la Succession MacCormick, en rapport avec l'expropriation de la rue Notre-Dame Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est

Résolu De faire au département en L. pour rapport.

Soumise une communication de l'Assitant-Tresorier, de la compagnie Roblin Regulating of Canada Limited, se plaignant de ne pas avoir reçu d'envoi de différents documents pour des marchandises reçues dans le cours du mois d'avril dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est

Résolu De faire au Sûrintendant de l'Achat et des Ventes, pour s'assurer des faits, et faire droit à la demande de ladite

compagnie.

30012

Soummise offre de monsieur A. Gravel, de vendre à la Ville un terrain situé au coin nord-est du Boulevard Crémazie, et de la rue Lajemaine. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De refuser ladite offre à M. le Commissaire Villeneuve.

30444.

Soummis un rapport de l'Directeur de l'Assistance Municipale, au sujet de la demande faite par le Comité exécutif du Catholic Social Service Guild relatif à la possession d'un contrat avec la Société de protection des femmes et des enfants, pour l'intention des enfants abandonnés, laquelle demande doit être considérée maintenant comme non-accueillie.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De recevoir ledit rapport et de le déposer aux archives.

M. le Commissaire Villeneuve fait quelques remarques, au sujet d'une entrevue de monsieur le Commissaire Ross, publié dans le journal La Gazette, et se rapportant à la question de l'ouverture de la rue Drolet.

M. le Cm. Picotte demande de faire faire des travaux de nivellement sur le Boulevard St. Joseph, entre la rue Berdeau et De Lorimier, pour permettre l'accès à l'église de St. Pierre Claver.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu

De refuser à l'ingénieur en chef pour savoir combien cela coûterait pour rendre la rue carrossable à cet endroit, et de demander au Directeur du Département de l'Institution, s'il serait possible de faire transporter le cendre sur cette partie du Boulevard St. Joseph.

M. le Cm. Picotte demande, en outre, que la Ville achète la partie du terrain de St. Pierre Claver, nécessaire pour contourner le Boulevard St. Joseph.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De refuser cette demande à l'ingénieur en chef, pour faire prendre un plan du Boulevard St. Joseph, de l'avenue Papineau en allant vers l'est, et pour savoir si il y a interruption de la ligne homologuée et à quel endroit.

M. le chevalier Vandeleur, présente M. J. Gossard, qui a rendu deux chevaux à la Ville et qui en demande l'paiement. Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De donner instruction au Trésorier de la Cité de payer le prix d'achat des chevaux en question.

Il estovoisement.

Résolu Que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant les jours de paix, soit suspendu, pour permettre le jeu en considération de diverses questions urgentes.

Soummis quatre serres à mandats, ouffis par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, aux montants respectifs de \$ 6.026.41, 6.140.41, 6.588.67, 209.71, suivant leurs certificats.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'en autoriser le paiement.

Soummise communication de la Notre Dame de Grâce Chapter of the Homeless Men League, sollicitant l'aide de la ville municipale du quartier Notre-Dame de Grâce pour mardi prochain, le 30 mai courant, de 3 à 5 P.M., et aussi pour tous les derniers mardis d'abord mars à compter du mois de septembre prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'accorder à ladite association l'usage gratuit de la salle du quartier Notre-Dame de Grâce, pour mardi prochain et de refuser l'autre partie de la demande au Lieutenant de l'Office Municipal pour rapport.

31566.

Soummis un rapport de l'Intérieur de la Cité, priant la Bureau de l'assainissement faire la nécessité d'employer pour la location des débentures émises pour l'emprunt de \$ 2.000.000, dont le produit

sont été payés à New-York.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De voter une somme de \$ 250.00 pour permettre à Son Honorabilité Mr. au, au Contrôle et Audit et le Trésorier de la Ville de se rendre à New-York, pour compléter la signature de ces débats et clore cette transaction. Une somme de \$ 250.00 a été imputée sur le produit de cet emprunt.

Soumis une communication à M. D. H. Corkman offrant de vendre des animaux sauvages

Sur proposition de M. le Commissaire Amy

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer au Superintendant des Parcs, pour rapport.

27867 Soumis une communication de Messieur Hicks, qui offre leurs services comme évauantur pour la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De recevoir ladite communication, et de mettre le nom de messieur Hicks à ce, sur la liste des évauanturs à la Ville.

31747. Soumis un rapport du département en Lég. concernant une réclamation de M. Alfred Lagacé, employé comme vétérinaire dans le Département d'Incendie.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'autoriser le règlement de ladite réclamation, en payant à M. Lagacé, à même le Fonds de Pensions, une somme de \$ 10.00 représentant le salaire qu'il a perdu du 10 au 20 mars dernier, le tout, sans préjudice aux droits de la Ville.

M. Lucien Létourneau, C. R. a présenté devant le Bureau, au sujet de la demande de monsieur Bourget pour une licence de théâtre.

Il s'agit dans l'espace de savoir si la salle de monsieur Bourget pouvait être classée parmi les salles d'amusement, lors de la présentation du règlement.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De référer cette question à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

M. le Commissaire Côté, prend son siège.

M. le Commissaire Villeneuve donne avis qu'il proposera la motion suivante, à la prochaine séance du Bureau des Commissaires.

Attendu qu'il est essentiel pour la bonne administration de la Ville et la protection des contribuables, que la Ville adopte une base économique de façon à faire face à ses obligations financières;

Attendu que tous les ans la Ville de Montréal consacre un quart principal de son Budget aux travaux publics, à l'engagement d'un personnel et à l'achat de matériaux pour les fins susdites;

Attendu que le manque d'esprit de suite dans l'exécution de certains travaux, le peu de préparation technique chez nos parties de personnel, des lacunes dans l'achat, le choix et le contrôle des matériaux ont engagé considérablement le coût et l'intensité des travaux, et qu'il en est résulté des pertes considérables pour la Ville, et pour les contribuables.

Attendu que les déficiences du système ont été clairement démontrées dans l'enquête des égouts de Notre-Dame-de-Grâce dans les années qui ont été faites à la suite de travaux de parage de la rue Notre-Dame Est, et tout récemment dans les faits qui ont nécessité une enquête relativement à la conduite et l'exécution des travaux, ainsi qu'à l'achat et au contrôle des matériaux dans le quartier Bondeau,

Attendu que l'on attribue le coût trop élevé des travaux en vigueur (à la journée) à l'incompétence de certains employés supposés à ces travaux, aux abus et aux actes de négligence qui en résultent, et au manque de surveillance nécessaire dans l'achat, la réception et la livraison des matériaux;

Attendu qu'il serait important de trouver les moyens de coordonner le Service des Egouts et de la Voie;

Attendu qu'il serait, en conséquence, désiré qu' l'organisation, le mode d'opération, la méthode de comptabilité, l'activité des dépenses du Département des Travaux Publics soient modifiés de façon à être conformes aux meilleurs systèmes possibles; et

Attest que pour le faire mentionner ci-dessus, il est important et nécessaire d'avoir recours à l'expé-
rience des experts;

Qu'il soit

Résolu De nommer des experts qui seront chargés de préparer un plan de reorganisation de tous les services municipaux pour le Département des Travaux Publics, de façon à en centraliser la direction, au point de vue d'écoulement des travaux de voirie, de canalisation et de parages comme à l'administration du personnel, le rapport de ces experts devant porter sur les causes de缺陷 ou faiblesses du système actuel d'administration et d'exécution, comme sur les améliorations à y apporter.

28162

Soumet un rapport de l'Ingénieur en Chef, relative-
ment aux lignes homologuées des rues Conte, Chomedey et Closse.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu Que l'effet au Département en Légi. pour direction.

Soumettre la formule d'annonces, relative à la demande de soumission, pour la fourniture et la livraison de chaussures et d'uniformes, pour les dépen-
tements de la Police et de l'Incendie, toutes
soumissions devant être reçues, mardi le 6 juillet
prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De verser à la section du Bureau No. 31633, en date du 23 mai 1916, le demander des soumissions
pour la fourniture et la livraison de chaussures et d'uniformes pour le département de Police et de Incendie
et d'approuver la autre annexe et d'en autoriser la publication.

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture
des soumissions reçues pour la fourniture et la livraison
du matériel.

Les soumissions suivantes sont bien en possession des
parties intéressées.

	Dépot.
City Sand & Gravel Co.	\$ 1,000.00
Robillard & Rondier.	{ 500.00
Tanguy Sand Company	{ 500.00
H. J. Pompore	1,000.00
E. Aybeam	1,000.00
Montreal Sand & Gravel Co.	1,000.00
H. Rutherford & Co.	1,000.00
H. A. Courvoisier	1,000.00
Canadian Sand & Gravel Co.	1,000.00
J. A. Morrison & Co.	1,000.00
Jos. L'Heureux, offr. d'assainir, par le biais de dépôt	
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,	
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est	
Résolu Que l'effet au Département, pour référer à l'ingénieur en Chef, au Sous-intendant des Achats et des Ventes et au Département en Légi., pour tabulation et rapport et que les échantillons pourront soient confiés à messieurs M. Haynes de l'école Polytechnique et Milton Henry, pour analyse et rapport d'urgence.	

31748

Soumet un rapport du département en Légi., concernant une sol-
licitation de M. Ovide Casavant, employé du département de
l'Incendie, pour perte de salaire au montant de \$ 27.50

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'autoriser le paiement de ladite sollicitation, à même le Fond de
Réserves, à tout sans préjudice aux droits de la Cité.

31778

Soumet un rapport du Maire et la Lait, recommandant
d'autoriser le paiement d'une somme de \$ 650.00 représentant le
prix d'achat à un vendeur fait par le Sheriff, d'un produit
réclamé par la rue Valois, quartier Rosemont (sud 155-156 du
lot No. 181 du bas à la Côte Vézoliere), ainsi qu'une somme
de \$ 15.00 pour le coût du contrat et de l'enregistrement d'icelle.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'autoriser le paiement des sommes ci-dessus, à même le Fond de
Réserves.

31478

Soumet un rapport de Secrétaire du Bureau, transmettant
la réponse reçue de différentes Ville, à la demande qui leur ont
été faite, pour connaître les salaires payés aux pompiers alors.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De laisser bâti rapport, et de transmettre à M. le Commissaire Amy ainsi qu'à l'Officier de Sûreté pour une copie des différentes communications que le Bureau a reçues de ces Villes.

19371

Soumis un rapport du Département en Lyc., sur
le sujet de l'offre faite par monsieur Charles Langlois
de vendre un terrain pour le faire démolir l'église de
la rue Notre-Dame, dans le quartier Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'informer M. Langlois que le Bureau n'a pas
encore accepté son offre.

30979

Soumis un rapport du Département en Lyc., ayant
à faire au Bureau que la Compagnie P. H. Marine Ltd.
doit payer la taxe pour un terrain appartenant au
gouvernement fédéral et que celle-ci occupe sur la rue
Seminaire et William.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De donner instruction au Service de collecte de taxes
en question.

Soumis un rapport du Secrétaire du Département
des Priviléges et des Licences, transmettant
les demandes ci-après mentionnées, pour l'octroi
de priviléges, dans le sens publicien de la Cité.

31760 Demande de monsieur D. McDonald et L. J. S. Mun,
pour le privilège de garder en place une entree pour la
glace, sur le trottoir de l'avenue du Parc, à côté de
leur propriété portant le No 209 de la rue Sherbrooke O.

31761 Demande de M. Paul L. Surgeon, pour le privilège de
garder en place une entree à charbon, sur le trottoir
de la rue Saint-Maurice (No. 123).

31762 Demande de monsieur W. A. M. Swift, Edward H. &
John P. Copland, pour le privilège de garder en place un
monte-chaise, sur le trottoir de la rue St-Paul Ouest (419).

31763 Demande de la Srs. A. F. Gault, pour le privilège de garder

en place une entree à charbon, sous le trottoir de la rue St.
Alpin. (No. 201)

31764 Demande de M. Vane A. F. Gault, pour le privilège de
garder en place une entree à charbon, sous le trottoir de
la rue Saint-Jacques. (No. 307a)

31765 Demande de M. P. Miller, pour le privilège de garder
en place une entree à charbon, sous le trottoir de la rue
Drummond, à côté de la propriété portant le No. 510 de la
rue Sainte-Catherine Ouest;

31810 Demande de M. Jos. Verailles, pour le privilège de garder en
place deux entrées à charbon, sous le trottoir de la rue
Notre-Dame Est.

31811 Demande de messieurs Hyatt, David, Philip, et William Long
pour le privilège de garder en place une entree à charbon
sous le trottoir de la rue Ste-Catherine Est (No. 67).

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De recommander au Conseil l'octroi desdits priviléges.

30495 Soumis un rapport du Notaire de la Ville, informant le
Bureau des Commissaires qui à la date du 11 mai, il a
signifié une mise en demeure à la Elder Ebene Asphalt
Co. Ltd., lui enjoignant de signer le contrat pour la four-
niture de pétrole de pétrole.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De laisser bâti rapport et de disposer aux archives.

29074 Soumis un communiqué de MM. Brown, Montgomery,
Mc Michael, informant le Cité qu'à monsieur d'un règlement
immédiat avec la Succession Skippard, sur les inten-
ces de laquelle un protest a été servie à la Ville, des
procédures seront instituées contre le Cité pour recouvrer en
possession d'un terrain de terrain que la Ville a acheté de
J. A. Davies & Co. man dont la date successeur peut être
proportionnée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De référer au Département en Lyc. pour rapport.

Soumis la lettre de démission de M. L. J. Prud'homme, comme

- Secrétaire Particulier à M. le Commissaire Gosté.*
Sur proposition de M. le Commissaire Gosté, il est
Résolu Un arrêté, que la démission de M. J. G. Prineau
soit acceptée, qu'un congé lui soit accordé jusqu'au
16 juillet, que son salaire lui soit payé jusqu'au 16 juillet.
Et qu'à partir cette date, son salaire rétompe au Trésor.
31786. Soumis une communication de M. J. M. Guindon, demandant au Bureau des Commissaires de bien volontiers
 réunir le remboursement d'une somme de \$ 31.09 qu'il a donnée pour un copie de liste électorale dans le quartier De Lorimier, le Bureau du Trésor ayant refusé de rembourser ledit montant parce que le reçu avait été fait au nom de M. Edgar Richard.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'autoriser le remboursement de ladite somme, sujet à renonciation de la part de M. Edgar Richard.

M. le Commissaire Gosté propose, que l'ingénieur en chef reçoive un traitement de deux années à M. J. Sulter, Ingénieur Civil de la Ville de Montréal et à M. J. G. Sulteran. L'ingénieur en chef de la Compagnie du Pacifique Canadien, de confier avec lui, en qualité d'assistan, au sujet du travail qui sera à exécuter et qui n'a pas encore été commencé ni ordonné, pour l'élargissement de l'agrandissement, le commun de discharge et l'abbé et aussi pour la construction de la maison du poumon, et le développement du poumon d'eau, ladite consultation devant avoir lieu en vue de s'assurer des moyens de plus économiques de compléter le travail.

Que l'ingénieur en chef fasse rapport au Bureau des Commissaires sur le résultat de sa consultation avec les deux ingénieurs ci-dessus mentionnés, sous le plus court délai possible.

Que la rémunération de dit ingénieur, soit en tout cas ne devra pas dépasser \$ 110.- par jour chacun, ladite rémunération devant être enjoints sur le crédit mentionné dans l'état annuel de l'ingénieur Lieutenant de l'Aggrandissement, mais que pour le fait d'appeler un ingénieur

en consultation, en qualité d'assistan avec l'ingénieur en chef, il n'y aura aucun délai d'apporté à la consultation de travaux.

La proposition ci-dessous n'étant pas secondée, elle est déposée sur la table comme avis de motion pour la prochaine séance du Bureau des Commissaires.

28900. Soumis une communication du Notaire J.M. Langlois, demandant au Bureau des Commissaires de bien volontiers accorder à Madame Anne Germaine L'anglois la permission d'habiter quelque mois encore la maison que la Ville vient d'acquérir pour l'appropriation du Boulevard St Joseph, et de lui donner l'affirmative, la durée et les conditions de ce privilège.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
Résolu De référer au département en loi, et au Sûrintendant de l'Édifice Municipal, pour rapport.

31775. Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, suggérant au Bureau des Commissaires de demander de communiquer pour le privilège d'exercer pendant cinq années le métier de photographe dans le Parc Mont-Royal, le contrat actuel expirant le 1er mai prochain.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De référer au Sûrintendant du Parc Mont-Royal, pour rapport d'urgence.

31781. Soumis une communication de M. David Rocken, curé d'ensemble, offrant ses services comme commissaire dans l'appropriation prévue de la rue Sainte-Dame Ouest.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
Résolu De référer au département en loi.

- Soumis une communication de M. Louis Dupuis informant le Bureau que le pompier George Contonde a brûlé par mégarde son chèque de poste N° 54545 au montant de \$ 37.54.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Resolu

D'après une l'Instruction de la cité a fourni un duplicata
dudit cheque.

Souvenir une copie de la lettre adressée par M. le Commissaire Ross, à la Commission de Haïti, au sujet de la protection de police sur la propriété du port.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu

D'approuver la dite lettre.

La séance est adjournée à lundi, le 29 mai courant
à 10³⁰ hrs. A.M.

Gouvernement

Wm. Ross

Procès-verbal d'assemblée du Bureau des Commissions

Tenu le 29 mai 1916. A.M.

Présente,

M. M. le Commissaire Ross,

Côte,

Villeneuve.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu que monsieur le Commissaire Ross soit appelé à la présidence.

Les minutes sont approuvées, telles qu'en suit.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côte, il est

Resolu que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant la vente de
pièces, soit suspendu, pour permettre la prise en considération
de diverses questions urgentes.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côte, il est

Resolu que la résolution du Bureau, No. 31752, en date du 23 mai 1916
au sujet du paiement du compte du Gouvernement Provincial
est, pour les fins d'entretien des aéries, soit amendée, en
retirant de la note : "de faire rapport au Conseil, recommandant,
et en ajoutant à la fin les mots si même le budget
spécial.

Souvenir une communication du vice-président de la Ogilvie
Flour Mills Company, au sujet du pont de la rivière de Saguenay.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu de référer à l'ingénieur en chef avec instructions de communiquer
vers le président de ladite compagnie, pour communiquer l'objet de sa
demande, et de faire rapport.

Souvenir des demandes d'emploi de messieurs G. Filion et
L. Demers.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
d'informer messieurs Filiault et Denier que il n'y a
pas de vacance pour le moment.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
de demander au Département en Loi, de faire rapport
pour cet après-midi, si toutefois il y a matière suffi-
sante dans le rapport présenté au Conseil, pour di-
mander une enquête judiciaire sur l'affaire de la
meilleure Droit.

M. le Commissaire Amy prend son pied.

31268 Souvenir un rapport de l'Inspection de la Cité, attenant de
nouvelles à l'attention du Bureau sur la demande
que il a fait d'un crédit de \$ 2.000.⁰⁰ pour l'en-
gagement d'employés numismatiques, relativement à la pré-
paration des tableaux de cotisation.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
de faire au Conseil, le rapport du Bureau des
Commissaires, en date du 17 mai courant.

Souvenir une communication de nouveau à l'avocat J. J. McGuire, demandant une copie de l'un des documents du
Bureau, portant le No. 17812.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
que le Bureau régulière de son pouvoir faire droit à
cette demande, conformément à l'opinion rebâtie donnée
par l'Avocat en Chef.

Mourir l'icherni Dabear introduit une délibération de
propriétaires de rue Saint-Hubert et St. Christophe
au sujet du paiement du coût de réparation constaté par
ceux-ci.

Apres pourparlers,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De faire cette question à l'Avocat en Chef et à l'officier en

charge de la préparation du rôle, pour rapport.

L'Avocat en Chef transmet au Bureau le conclusion du
jugement rendu par la Cour de Recours, dans la cause
de la Cité contre Saint-Amand.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
que le Bureau s'en rapporte au jugement de la Cour de
Recours.

Souvenir du mandat, versifié par le Contrôleur et Auditeur de la
Cité, au montant total de \$ 6.698.27 suivant soit certifié.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
de faire au Conseil le rapport.

Souvenir une communication de M. George McCarthy, employé
du Département de l'Incendiation, qui a été victime d'un accident
en travaillant pour la Ville, et que demande d'être payé de son
salaire durant sa maladie.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
de faire au Lieutenant-dant du Département de l'Incendiation
pour rapport, et d'informer M. McCarthy de la présente doc-
tine du Bureau.

31712 Souvenir un rapport du Lieutenant-dant du Parc, recom-
mandant d'accorder à l'Harmonie Concordia l'autorisation
de donner un concert gratuit au Parc Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
de concourir dans ladit rapport.

30653 Souvenir un rapport du Département en Loi, sur les commissions
accordées pour la construction d'échelles de sautage à l'Hôtel-de-
Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
de donner instruction au Notari de la Cité, de signifier un
procès-verbal à la direction du Département en Loi, à la compagnie
Dominion Architectural Jean Montreuil Ltd., la mettant en demeure

d'avoir à commencer l'exécution du contrat qui lui a été accordé le 12 mai 1916, pour la construction de dite échelle de pompage et qui a débuté à ce jour, dans un délai de 48 heures, à compter de la signification de ce protêt, et de poursuivre les travaux avec la diligence requise et de les terminer dans les délais fixés spécifiquement. La tâche exécutive en fera exécuter ce travail aux dépens, risques et périls de ladite compagnie et qu'elle la tiendra des responsables des dommages encourus et à encourrir.

Motion de M. le Commissaire Villeneuve, au sujet de la réorganisation du département des Travaux Publics.
Considération difficile

Soumis un rapport du département en Lisi, en réponse à une question du Bureau, savoir : si il y a matière suffisante, dans le rapport présenté au Conseil, pour demander une enquête judiciaire sur l'affaire dettae M. Drolet.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

M. le Commissaire Villeneuve, M. le Commissaire Amey, M. le Commissaire Ooty et M. le Commissaire Gagnon sont présentés devant le Bureau et sont appelés à fournir certaines explications au sujet des travaux de l'aqueduc.

Avec la permission du Bureau, monsieur le Commissaire Ooty, utile son avis de motion, au sujet des travaux de l'Aqueduc, et le remplace par le suivant : M. le Commissaire Ooty, donne avis qu'à la prochaine séance du Bureau, il proposera :

Que l'ingénieur en chef se voit instructions de demander la présence de J. Butler, Ingénieur Civil de la Ville de Montréal, et à monsieur J. G. Sullivan, Ingénieur en chef de la compagnie du Pacific Gas & Electric, de confier avec lui, en qualité d'arbitre, concernant les questions suivantes :

1. Tenant en considération le pouvoir d'eau qui sera disponible avec la complétion de l'élargissement de l'Aqueduc et le système de pompage à vapeur actuel, quel sera le somme de pouvoir sur laquelle la Ville pourra compter pour son usoy

durant les deux saisons de l'année ;
2° Qu'il est le meilleur type de machine à installer pour assurer le maximum d'efficacité en utilisant le pouvoir d'eau disponible lorsque l'élargissement de l'aqueduc sera complété ;
3° Quelle est la meilleure façon d'utiliser le surplus de pouvoir d'eau de la Ville ;
4° Quelle est la proportion de coût qui sera chargé sur le fournisseur de l'eau de la Ville et quelle proportion sera chargée au développement du pouvoir ;
Quell'ingénieur en chef fera rapport au Bureau des conclusions sur le résultat de ses consultations, avec les deux ingénieurs ci-dessus mentionnés pour le plus court délai possible. Que la rémunération deudit ingénieur, si tel est nécessaire ne devra pas dépasser \$ 100.00 par jour, chaque fois que cette rémunération devra être imputée sur les deux personnes dans l'état annexe de l'ingénieur-sous-tenant de l'Aqueduc, mais que par l'acte d'appeler ces deux ingénieurs en consultation en qualité d'arbitres, il n'y aura aucun délai d'apporté à la continuation des travaux.

La séance est adjournée au 31 du courant, mardi à 10.30 H. A.M.

Gouvernement.

J. Amey.

Procès-verbal d'importance du Bureau des Commissaires
Tenue le 30 mai 1916 à M.

Présenté,

M. M. le Commissaire Amy.
Ross.
Côte.
Villemeur

On l'absence de Son Honour le Maire,
M. le Commissaire Amy est appelé à présider.

Les minutes sont approuvées, telles qu'elles sont.

31893.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Sousintendant de la Voie, transmettant des estimés pour le passage de certaines rues, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâces.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De faire savoir à M. l'échevin McDonald, que la question du passage de ces rues est à l'étude.

Soumis une demande d'emploi de M. A. L'agolle, comme garde du viaduc de l'Ave. de Paris.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De faire savoir à M. L'agolle que cette position n'est pas vacante.

Soumis une communication de Mr. Richard James, transmettant un compte pour matériaux fournis à l'entrepôt du plant de filtration.

Sur proposition de M. le Commissaire Villemeur.

Appuyé par M. le Commissaire Côte, il est

Résolu De faire au département en Loi, pour rapport.

Soumis une communication de Mr. James W. Doyle, concernant la réclamation de M. M. C. Neville, pour dommages résultant d'un accident.

Sur proposition de M. le Commissaire Villemeur.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De faire au département de la Reclamation, pour rapport.

Soumis une communication de M. G. St. Aubin se plaignant de dommages qui auraient été causés à sa propriété, située au No. 1281 de la rue Notre-Dame Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Villemeur.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De faire au département de la Reclamation, pour rapport.

Soumis le dossier relatif à la demande d'enquête sur l'achat de terrain pour l'ouverture de la rue Drolet.

Sur proposition de M. le Commissaire Villemeur.

Appuyé par M. le Commissaire Côte, il est

Résolu De faire au département en Loi, pour savoir si l'action puis par le Conseil, et par l'Assemblée du 29 mai, est légal et si le rapport du Bureau des Commissaires, recommandant cette enquête - devrait porter le certificat du contrôleur.

Soumis les interrogatoires suivants:

31871 / Interrogatoire de M. l'échevin Lagrave, concernant les inondations, dans le quartier Mercier;

31870 / Interrogatoire de M. l'échevin Letourneau, concernant la pose d'aspalte sur les rues Thérèse et Albert.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Appuyé par M. le Commissaire Villemeur, il est

Résolu De faire à l'Ingénieur en Chef, pour rapport.

31869 / Soumis une interpellation de M. l'échevin Lafontaine, concernant l'exécution des travaux permanents dans le quartier Hochelaga.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De faire à l'Ingénieur en Chef, pour rapport.

31848 / Soumis une réclamation du Conseil, à l'effet de rejeter un rapport du Bureau, en date du 16 mai 1916, au sujet de ret d'un crédit de \$ 100.00 pour délivrer l'Ingénieur-Sousintendant, Mr. G. St. Aubin, à la convention de l'association American Water Works.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Appuyé par M. le Commissaire Villemeur, il est

Résolu

De même fait rapport au Conseil.

31957

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Sousintendant de l'Aqueduc, recommandant de faire publier l'avis public annexé au dit rapport, concernant l'emploi des boyau d'arrosage.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De faire le Gouvernement de la Ville, de donner suite à la recommandation contenue dans ledit rapport.

31710

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Sousintendant de la Voie, concernant la demande d'emploi de M. E. Masson.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De transmettre à M. Masson, copie du rapport de l'Ingénieur-Sousintendant de la Voie.

31415

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Sousintendant de l'Aqueduc, relativement à la communication du Commissaire du Haras, qui demandait que cas d'incendie dans les propriétés de ladite Commission, l'ien employé au cours de cet incendie ne soit pas chargé au compte.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De donner instructions aux Avocats de la Ville de modifier en conséquence l'arrangement proposé, le 21 mai 1916, le tout conformément au rapport de l'Ingénieur-Sousintendant de l'Aqueduc.

27992

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, concernant le coût de l'entretien de la rue des Bottiers.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De faire le dit rapport à la Commission Spéciale No. Nouvelles ressources, et de donner instructions à l'Ingénieur en Chef de communiquer sans l'intervalle avec la ville d'Ottawa, Sherbrooke, Toronto et Ottawa, pour savoir quel est le coût de la taxe imposée sur les propriétaires, pour l'entretien de la rue des Bottiers dans ces différentes villes.

29905

Soumis une résolution du Conseil, à l'effet de rejeter un rapport du Bureau, qui recommandait d'accorder à amender le règlement No. 352 concernant le coût du raccordement des égouts.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De faire le dossier en cette affaire à la commission Spéciale des nouvelles sources de revenus.

31692

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, en réponse à une plainte de M. E. Brunet, concernant le salaire employé dans la construction de l'égoïst de la rue Chambord.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

31449

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, concernant l'offre faite par la Compagnie Montreal Map Publishing de vendre le plan de la Ville portant la signature du monsieur D. Croftau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu D'informer la ditte Compagnie que le Bureau n'a rien d'opposition à l'acheter, pour le moment le plan en question.

30941

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Sousintendant de la Voie, concernant une demande de M. et J. Hopperton, pour obtenir du travail.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre à M. Hopperton copie du dit rapport.

35334

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Sousintendant de la Voie, concernant la demande faite à la Mutual Public Service Corporation de son intention d'acquérir de potaux dans certaines rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

31718

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Sousintendant de la Voie, en réponse à une communication de M. Joseph Maréchal con-

cernant les séparations à faire à la chaussée de la rue Saint-Denis, au nord de la rue de Berri.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De transmettre copie du dit rapport à M. Maril.

31850

Soumis un rapport de l'Ingénieur. L'intendant de la Voie, concourant la cause du renvoi de M. J. Larose antérieurement employé comme contremaître.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De transmettre à M. Larose copie du rapport de l'Ingénieur de la Ville.

31859.

Soumis une communication de M. le sieur McDonald, concernant la construction d'un trottoir sur l'avenue Roseau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'informer M. le sieur McDonald que sa demande est à l'étude.

31873.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, concernant la construction d'un garage dans la cour de la division ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De faire huit rapport aux archives.

31884

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, transmettant un état de crédits disponibles, au montant de \$ 237,170.⁰⁰, conformément à une demande de la Cour, dans un acte pris contre la Cité, au sujet du boulevard Decarie.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De faire au département en Lyc.

31777

Soumis un rapport de l'Ingénieur. L'intendant de la Voie, en réponse à une requête concernant la réparation trottoir et la chaussée de la rue Nicoll.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De transmettre aux intendants copie du dit rapport, en le ren-

mant que la construction d'un trottoir sur cette rue, ainsi que le passage de ladite rue sont à l'étude.

31487

Soumis un rapport de l'Ingénieur. L'intendant de la Voie, concourant une demande d'emploi de monsieur J. Lalonde.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'informer M. Lalonde, conformément au dit rapport.

31609

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, transmettant les renseignements demandés par une résolution du Bureau, en date du 9 mai courant, concernant les rues sur lesquelles le béton a été posé l'an dernier, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De déposer ledit rapport aux archives, après en avoir transmis copie à son honneur le Maire.

35334

Soumis un rapport du Département en Lyc. au sujet des instructions qui lui fut donnée, par résolution du Bureau en date du 23 mai, à l'effet de préparer un amendement à la Charte, afin d'obliger les compagnies d'utilité publique à donner à la Cité un avis de un mois avant de poser les poteaux dans les rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant de faire la communication de l'égislation de préparer un amendement à la Charte, afin d'obliger la Montreal Public Service Corporation et autres compagnies semblables, à donner à la Cité un avis de un mois, avant de placer les poteaux dans les rues, et d'obliger ladite compagnie à poser ces poteaux aux endroits choisis, par le Ingénieur de la Ville.

31897

Soumis un rapport de l'Ingénieur. L'intendant de l'Aqueduc recommandant de mettre à la disposition du département la somme de \$ 179,750.⁰⁰ voté dans le budget spécial.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De mettre à la disposition du département de l'Aqueduc, ladite somme de \$ 179,750.⁰⁰ pour le jeu suivante.

Plant de filtres, fonctionnement de pompes.	
chauffage, éclairage, etc	75,000.00
Combustible pour pompes	67,000.00
Énergie électrique	28,000.00
Eau, Mutual Water & Power Co.	48,000.00
Fourrière de pompes	5,000.00
Réparation des pompes	4,950.00
Entretien des chevaux	700.00
Entretien des autos	1,100.00
	<u>179,750.00</u>

31891

Soumet une communication de la Vear Home Land Co. Ltd. demandant la construction de trottois sur les rues Lafontaine et Ville Marie, dans le quartier Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De l'envier à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumet une requête de résidente de la paroisse St. Cecile concernant l'état de rue De Castelnau et autres.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De l'envier à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

31895

Soumet un rapport du Département en Loi, concernant la construction d'un trottoir sur les rues Saint-Jacques et Mc Gill en face de l'édifice de la Banque de Toronto.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'approuver le rapport du département en Loi, et de donner instruction à l'Ingénieur en Chef de s'y conformer, c'est à dire de s'entendre avec les autorités de la Banque, conformément au dit rapport, tel arrangement devant être soumis au Bureau du Commissaire.

30927.

Soumet un rapport du Département en Loi recommandant de rejeter la réclamation de M. A. Gaudreault qui prétend que la Ville empiète sur son terrain, au bout sud de la rue Mont-Royal, entre les rues Chambord et Berri.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De rejeter ladite réclamation.

31443

Soumet un rapport du Département en Loi, concernant la ligne homologuée de la rue Le Royer, de la Place Jacque-Cartier à la rue St. Sulpice.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De recommander au Conseil de donner instruction au département en Loi de faire la procédure nécessaire pour effacer la ligne homologuée de la rue Le Royer, entre la rue St Jean-Baptiste et la Place Jacque-Cartier.

L'Avocat en Chef déclarant que la Ville n'assumera aucun responsabilité de ce fait.

31037

Soumet un rapport du Département en Loi, déclarant qu'il n'y a pas lieu de répondre au point de la compagnie J.B. Gratton qui se plaignait de la construction d'un égout sur la rue Lalucq.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De disposer ledit rapport aux archives.

31892

Soumet une communication du président de la Compagnie Northern Electric, concernant la rue des Seigneurs, entre la rue William et Saint-Patrice.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De l'envier à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

31890

Soumet une communication de la Commission des Services Électriques, au sujet de conduits souterrains à haute tension.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De l'envier au Secrétaire du Département de l'Éclairage, pour rapport.

31893

Soumet une communication de M. Clarence S. de Lola au sujet de mur, construit par la Ville, près de sa propriété.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

- Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.
31889 Soumis un communiqué du Montreal Turnpike Trust au sujet de certaines latéries qui étaient en construction sur le Chemin de Lachini, en haut.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.
- Soumis un communiqué de la Swiss Paroige & Construction Company Ltd. demandant la remise de certains montants d'argent, tenus en garantie des travaux exécutés par M. G. H. Monnier.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De délivrer au département en Loi, et à l'Ingénieur en Chef pour rapport.
- 31910 Soumis un communiqué de la Fédération des Clubs Ouvriers Municipaux, au sujet de l'exécution de travaux de voirie, à la journe.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De déposer aux archives.
- 31875 Soumis un communiqué de M. Henry Joseph, au sujet du passage de la rue de la Montagne de la rue Sherbrooke vers le rond.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.
- 31742 Soumis un rapport du Suintendant de l'Eclairage en réponse à un interrogatoire du maire Richard L'Amour relativement à l'expropriation de matériel ancien par la Montreal Light Heat & Power Company et la Montreal Public Service Corporation.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De délivrer au département en Loi pour rapport.

- 30460 Soumis un rapport du département en Loi, déclarant que le Bureau a le pouvoir de faire les contrats mentionnés dans la résolution concernant la construction de portes-vannes et de ponts sur le chemin Lasalle, pourvu qu'il y ait de l'argent actuellement disponible pour ce faire.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De déposer ledit rapport au dossier, appuyé en avis transmis copie à l'Ingénieur en Chef.
- 31338 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur le coût d'entretien des automobiles, pour la quatrième moitié de l'année.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De transmettre copie de dit rapport à Son Honour le Maire et à chacun des Commissaires.
- Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant total de \$ 2,512.86
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu D'en autoriser le paiement.
- 31855 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef transmettant pour approbation, le profil proposé, pour la partie de rues Fullum et des Escomes, entre les rues Carrières et Bélanger.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'approuver ledit profil, sujet à l'application de la règle 123 des Règles du Conseil et du Bureau des Commissaires, et à l'autorisation du Secrétaire à la session.
- Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu Que l'effet de la résolution du 12 avril 1916, concernant la pause de séances soit suspendu, pour permettre la pause en considération de diverses questions urgentes.
- Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu Que l'ajustement de la nomination de Hugh Quinlan & Al actuellement

en Cour supérieure et portant le No officiel 5184, par suite des dommages que la réclamante prétend avoir subis en retardant, le 1^{er} juillet de l'année dernière, afin de permettre à cette dernière de s'approvisionner dans le Canal Lachine, laquelle réclamation s'élève à \$ 22,074.2 soit soumise à un bureau d'arbitrage; ce bureau se composera de l'Ingénieur en Chef de la Ville, de l'Ingénieur-Inspecteur de l'Aqueduc et de monsieur Ernest Marceau, Ingénieur et professeur à l'École Polytechnique et fixera le chiffre des dommages encourus par lesdits Guérin & Al. la décision de cet arbitrage devra être finale que la réclamation de monsieur Marceau soit fixée à \$ 10.⁰⁰ de l'heure, et d'informer le département en Loi, en conséquence.

24193

Soumis le dossier, concernant la réclamation de messieurs P. S. et H. S. Léo, ingénieurs pour leur honneur la préparation d'un rapport sur la question de l'entretien des dits dôches.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu De demander à l'Avocat en Chef de la Ville, si cette réclamation peut être payée à même le fonds de réclame sur simple résolution du Bureau des Commissaires.

35326

Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, sur l'avis donné par la Montreal Light Heat & Power Co. de son intention d'installer des phares sur le ruisseau Frontenac et Dagenais.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu De recommander au Conseil l'octroi de l'autorisation demandée.

27242

Soumis le dossier, au sujet de négociations entre la Ville et la compagnie du Pacific Gas & Electric Company au sujet de l'ouverture de l'avenue St-Louis, dans le quartier Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, à l'effet que le Bureau n'a pas d'objection à cette partie du plan, et de l'application de la compagnie, qui ne pourrait pas au détournement de l'avenue St-Louis, en face de la propriété de la Canada Cement Company, pourvu que ladite partie de l'avenue St-Louis, au détournement sera sujette aux mêmes conditions qu'en celle mentionnée et applicable dans l'ordonnance No. 19255 de la Commission de Chemin de Fer, et pourvu que l'effet que la Ville n'a d'objets que n'est pas interprété comme un consentement, attendu que si la Ville devait encourir aucune responsabilité, par ce fait, elle se substituerait à l'objet nilement, toute autorité ou droit confié à la compagnie régissant sur l'application de ladite compagnie devant venir immédiatement à la Commission de Chemin de Fer, que la Ville n'a d'objets à toute application ne pouvant pas au détournement de l'avenue St-Louis, entre le montée Saint-Léonard et la rue Charlemagne, et en face de une transaction qui n'appartient pas à la Ville.

Que le département en Loi reçoive instruction comme ci-dessous et qu'il prenne toutes les procédures qu'il jugera nécessaires devant la Commission de Chemin de Fer ou avec la Compagnie de Chemin de Fer, pour que l'avenue St-Louis telle qu'elle n'existe actuellement, sur l'avenue St-Louis, telle que détournée, dans la maniere indiquée par la Ville, soit ouverte au trafic, sur le plus court délai possible.

31616

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur une demande de M. G. M. Day de faire remplir une fosse qui traverse sa propriété.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu Que l'ordre au département en Loi pour direction.

31883

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant de verser à ce dépositaire la somme suivante, votée dans le budget spécial.

Summe de la Voie.

Réparation, parages permanents de tracteurs de Mécanismes	\$ 40,000. 00
Parages et réparations Combustible	5,000. 00
Royer de petites cours	10,000. 00
Entretien des chevaux	3,000. 00
Traverses de chemins de fer	2,500. 00
Garderie, 3 barrières, G. S. R.	1,150. 00
R/B 5 juillet 1916 add	600. 00
	4,000. 00
	<u>390. 00</u>
	<u>*66,640. 00</u>

Service des Egouts.

Réparation aux egouts	4,000. 00
Egouts Maronneau et accès R/B 7/3/16	1,700. 00
Énergie électrique	5,000. 00
	<u>10,700. 00</u>
	<u>77,340. 00</u>

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De faire au Secrétaire de la Ville, avec instruction de soumettre à ladite recommandation.

Soumission rapport de l'Ingenieur en Chef, au sujet des réparations à faire aux rues où la voie de la compagnie des Tramways est en mauvais ordre.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De déposer aux archives.

M. le Commissaire Rose lance son siège, et la séance est adjournée à 4 Heures P.M. ce jeudi

3 motos rayées nuls. — 1 un bon

Ajournement

Jeanne Des

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenu le 30 mai 1916. P.M.

Présents:

M.M. les Commissaires Ainay
Côté
Rose

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
que M. le commissaire Ainay soit nommé à présider
en l'absence de Son Excellence le Maire.

Les ingénieurs de la Ville, les ingénieurs du plant
de filtration sont présents devant le Bureau.

Monsieur l'ingénieur Fuller fournit certaines
explications au sujet de sa visite au plant de filtra-
tion.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
d'inviter MM. McCounell, Deakin, Jago et Burge
de la compagnie Jago, à rencontrer le Bureau, à sa séance
de vendredi après midi, le 2 juin prochain, à trois
heures P.M.

M. l'ingénieur Fuller fournit certaines explications
en réponse à des questions de M. le commissaire Côté
et s'engage à faire parvenir ses suggestions par écrit
au Bureau.

La séance est adjournée à mercredi, le 31 mai
courant à 10.30 heures A.M.

Ajournement

Jeanne Des

Procès verbal d'une réunion du Bureau des Commissaires

Samedi le 31 mai 1916 A.M.

Résolu

M. M. le Commissaire Côté,

Amy
Ross.

En l'absence de Son Honneur le Maire.

M. le Commissaire Côté, est appelé à presider.

Souvenir une communication du Greffier de la Ville de Toronto, au sujet du mouvement dit Day Light Saving.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'informer le Greffier de la Ville de Toronto, que cette question est présentement à l'étude devant le Bureau.

Souvenir une communication du lieutenant-colonel de la Brigade Guérard, demandant la permission d'organiser un tag-day, pour les besoins du 178^e bataillon dont il est le commandement.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'accorder la permission demandée, sujet néanmoins à l'approbation du Suptendant de Police, quant à la date où ce tag-day sera tenu.

Souvenir une communication de M. Joseph Roy sollicitant un poste à la bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer au Suptendant de l'Édifice Municipal pour réponse ultérieure.

Souvenir une communication de M. H. Crippeau, sollicitant un emploi d'inspecteur de plombier.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De référer à l'Architecte de la Ville, pour réponse ultérieure.

Souvenir une communication de M. F. Saint-Jacques, se plaignant de l'état de la route, située au coin de la rue St. Gatien et Boyer.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer au Suptendant du Service de l'Illumination, pour rapport.

M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.

Il est unanimement

Résolu Que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant la goutte de lait, soit suspendue, pour permettre la prise en considération de diverses questions urgentes.

31887

Souvenir un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant de voter une allocation de \$ 150.00 à la goutte de lait, dite St Ann's Babine Clinic.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'approuver ledit rapport, la somme ci-dessus devant être imputée sur le crédit de \$ 12,000.00 voté pour la Goutte de Lait.

31888

Souvenir un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, complémentant son rapport en date du 22 mai, au sujet de la répartition de l'allocation aux Gouttes de Lait.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu Sou faire suite à la résolution du Bureau, en date du 25 mai, à l'effet de recommander au Conseil de voter un crédit additionnel de \$ 2,000.00 pour la Goutte de Lait que ladite somme de \$ 2,000.00 soit imputée sur la balance disponible de crédit voté pour salaires et immunités en détail dans ledit rapport.

31886

Souvenir un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant de faire voter un

credit additionnel de \$ 100.00 pour le contingent général de son département.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De retourner ledit rapport au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, pour qu'il indique où prendre les fonds.

31383

Soumis un rapport de l'Avocat en Chef concernant la requête soumise par certains contribuables, qui demandent la passation d'un règlement, ordonnant que les clôtures et constructions faisant face sur les ruelles soient blanchies à la chaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu Que le Bureau ne croit pas opportun de recommander la passation de tel règlement, mais qu'il est d'opinion que si des citoyens bien disposés voulait donner l'exemple en cette matière, leur exemple pourrait peut-être être suivi d'une manière générale.

31517

Soumis un rapport du Sûrintendant de Police, recommandant que la requête de M. C. Goldburg, pour obtenir l'autorisation d'installer un dépôt de journaux au coin de la rue Craig et du Square Victoria, ne soit pas accordée.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

31387

Soumis un rapport du Sûrintendant de Police, recommandant l'incorporation de l'association dite l'Harmonie St. Zotique.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, en conséquence.

27162

Soumis un rapport du Sûrintendant de Police, concernant l'établissement d'un poste de cocher sur la propriété de la compagnie du Pacific Canadien, près de la Gare Viger.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu Que le Bureau ne croit pas bon de recommander ce contenu dans ledit rapport.

31919

Soumis un rapport du Sûrintendant du département de l'Éclairage, recommandant l'installation de lampes additionnelles, pour améliorer l'éclairage sur certaines rues du quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

31812

Soumis un rapport du Sûrintendant du Département de l'Éclairage, recommandant l'installation d'une lampe à arc, sur la rue Malone, à mi-chemin, entre la rue Spurlock et le chemin de la Côte St. Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

31919

Soumis un rapport du Sûrintendant du département de l'Éclairage, recommandant l'installation de six lampes incandescentes sur l'avenue Western, entre les rues Broadbent et Belgrave.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

31744

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, Sûrintendant de la Voie, recommandant d'accorder à M. Birmingham, la permission d'établir un kiosque, sur la Place Gouin.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu Que le Bureau ne croit pas bon d'accorder la permission demandée.

31904

Soumis une communication de M. James N. Doyle, concernant une mutation de M. W. L. Neville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De refuser au département des Réclamations

31896

Soumet un rapport du Président du Bureau des Estimations, en réponse à une communication de M. H. H. Field, au sujet de la taxe imposée sur la propriété occupée par la partie de l'église withdraw de Saint Henri.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
d'informer M. Field, conformément audit rapport.

27617

Soumet une communication de la Mutual Realty Co concernant l'expédition de certains lots, pour le partage du Boulevard St. Joseph.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
d'en informer le département en loc. pour rapport additionnel.

Soumet les documents suivants:

Rapport hebdomadaire du cas de maladie contagieuse pour la semaine finissant le 20 mai;

Rapport hebdomadaire du cas de maladie contagieuse pour la semaine finissant le 27 mai.

Déposé aux archives.

Soumet quatre séries de mandats, rédigés pour le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant respectif de \$ 2,411.⁷⁴, 11,007.⁹², 2,141.⁰¹, 59,950.⁵² suivant lettres certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
d'en autoriser le paiement.

27976

Soumet un rapport du Lieutenant du Rabat et du Vente, pour le Bureau de l'autorité à demander des soumissions pour l'achat de boîtes pour la perception du fond du Hôpital.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
de demander au Conseil de voter, pour le faire à déverser une somme de \$ 1000.⁰⁰.

Soumet une requête de résidu de l'avenue M. le Mar-

sont à améliorer l'éclairage de cette rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De référer au Lieutenant du Département d'Eclairage pour rapport.

28728

Soumet un rapport du Trésorier de la Ville concernant l'offre faite par M. le Clément de céder à la Ville une parcelle de terrain située sur le Boulevard St. Laurent, en paiement de cotisation qu'il doit.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De déposer ledit rapport au conseil, avec une offre de même nature.

31854

Soumet un rapport du Lieutenant du département d'Eclairage, recommandant de mettre à la disposition du département, la somme de \$ 28,500.⁰⁰ qui a été votée dans le budget spécial.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De mettre à la disposition du département d'Eclairage ladite somme de \$ 28,500.⁰⁰

31268

Soumet une communication du Gouverneur de la Ville, offrant le droit de faire de son commun, au Trésorier de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'informer le Trésorier de la Ville, en conséquence.

31683

Soumet une communication de Mr. George Mann, parant le Bureau des Communications d'étudier l'opportunité de réglementer les affiches, à travers la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De transmettre ladite communication au Conseil, pour référer à la Commission de Legislation.

29530

Soumet un rapport du Trésorier de la Ville, recommandant que Son Honneur le Maire et le Gouverneur de la Ville soient autorisés à signer un acte de retransmission, en faveur de M. Alfred Marin,

en rapport avec certain immeuble vendu pour taxes et font l'ordre M. Monseigneur opere le retrait.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'faire rapport au Conseil en conséquence.

31858

Soumis un rapport du département en Loi recommandant le paiement d'une somme totale de \$ 964²⁵ représentant le capital et les frais suivant jugement rendu par la Cour de Revision dans la cause de William Robertson, contre la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'autoriser le paiement de ladite somme. En faveur de mesme.

31876

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville, en réponse à l'offre de Crédit-Canada Limitée, de vendre à la Ville de l'électricité émise par la Commission Scolaire de Notre-Dame de Grâce ouest, formulant l'opinion que il est préférable d'investir la somme destinée au fonds d'amortissement de la Cité dans la valeur de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'approuver ledit rapport, et d'en informer les intéressés en conséquence.

31698

Soumis un rapport du département en Loi recommandant qu'un remboursement de \$ 385.⁹⁰ soit fait contre le Collège Loyola, à la suite de dommages causés par la tempête à cette institution.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De transmettre ledit rapport au Trésorier, avec instruction de y donner suite.

31566

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité recommandant le paiement d'un compte de \$ 250.⁰⁰ pour honoraires de l'avocat de la banque de Montreal, en rapport avec l'import de \$ 2,000.⁰⁰ effectué en avril dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'autoriser le paiement du dit compte, à même le budget voté pour intérêts.

31683

Soumis un rapport du département en Loi, déclarant que la Ville ne peut faire exception pour la compagnie Bell au sujet de la maintenance des envois en gare qui profitent de plus de six francs au-dessus de tarif, et informant en même temps le Bureau que la compagnie de messageries n'a pas le droit de mettre des envois contaires aux règlements municipaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'approuver ledit rapport, et d'informer le ministre, en conséquence.

Soumis un rapport du département en Loi, et des Experts recommandant le réglement des réclamations suivantes:

9098 Joseph Dupont	Inondation	Jugement -1- \$ 800. ⁰⁰
	et francs 1-	150. ⁰⁰
	et francs vint	450. ⁰⁰
avec intérêt du 9 mai 1916, au demandeur, et \$ 189. ⁵⁰ francs due à Mme Bellotin, etc.		

11215-J. E. Earlecourt.	Inondation	22. ⁰⁰
10230-Dm. A. Martinbeau	Dommage	5. ⁰⁰
11257-Montreal Tramways	do	2. ⁰⁰
10237-Prd. Socie St John de St. Lotolin brie	do	25. ⁰⁰
10212-Patrick Scott	Accident	85. ⁵⁰
10226-Epi Lamoureux	Dois de salaire	61. ⁵⁰
11213-S. Gouraud	Dommage	7. ⁰⁰
10228-A. Lefebvre	do	15. ⁰⁰
10211-M. La Rochette	do	22. ⁵⁰
Dm. P. Landry	Inondation	A la demandeur, en réglement \$ 8. ⁵⁰
		et \$ 152. ⁵⁰ francs à Mme St. Jacques + etc.

Réclamations payées.— 10232-10042-10101-10224-10160-10225-10185-10146-10222-10165-10053.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'autoriser le règlement de cette réclamation, à même le Fonds de Reserve.

Résolu De suspendre l'étude de la réclamation no 10258, (D'aout), et de transmettre copie du rapport du département en Légi, concernant la réclamation de M. J. Dupont, à l'Ingenieur en Chef, avec inten-
tions de remettre son billet, si possible, à la cause de dommages réclamés par ladit M. Dupont.

17761 Soumis un rapport du président du Bureau des Estimateurs, transmettant les renseignements demandés par le Bureau, par résolution en date du 23 mai courant, concernant l'expropriation pour l'élargissement de la rue St. Denis, au nord de la rue de Gravière.

Résolu Sur la proposition de M. le Commissaire Villeneuve Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
d'adopter au département en Légi, pour servir à l'amendement à la charte qui prescrit qu'une expropriation annuelle ne sera faite d'ici à cinq ans s'applique à l'expropriation pour l'élargissement de la rue St. Denis.

30411 Soumis un rapport du Secrétaire de l'Assemblée et de la Vente, transmettant une régulation de l'Inge-
nier Secrétaire de l'Aqueduc, pour l'achat de fonte, de cuivre, de bronze, dont un département aura probablement besoin pour terminer l'année.

Résolu Sur la proposition de M. le Commissaire Villeneuve Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est
D'autoriser le Secrétaire de l'Assemblée et de la Vente à acheter ce matériel au fur et à mesure des besoins du Département de l'Aqueduc.

29207 Soumis un rapport de l'Ingenieur Secrétaire de l'Aqueduc en réponse au rapport de la Cook Construction Co. signifié à la cité, le 20 mai courant.

Résolu Sur la proposition de M. le Commissaire Aley Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
De transmettre ledit rapport au département en Légi.

29502 Soumis une communication de M. L. E. Gingras, demandant que son père qui fut pendant 22 ans à l'emploi de la Ville et qui fut gravement blessé, alors qu'il était au service de la Ville, soit placé comme gardien de nuit dans la propriété de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est
De référer à l'Ingenieur en Chef, pour savoir si il n'y avait pas une position vacante dans son département, et dans la négative si il ne pouvait pas trouver à M. Gingras une autre position quelconque part.

M. le Commissaire Ross lance son siège.

30194 Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 17 mai courant, transmettant au Bureau un rapport du département en Légi, qui déclare une position approuvant le projet de contrat préparé par la Noterie de la Cité, et relatif à la vente, par M. G. Lamoureux, d'une bâtie de terrain requise pour l'élargissement du Boulevard St. Laurent.

Résolu Sur la proposition de M. le Commissaire Villeneuve Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est
Que la résolution du Bureau en date du 15 janvier 1916, laissant de recommander au Conseil de faire l'acquisition de ladite bâtie de terrain, soit recommandée et reçue telles à toute fin que de droit.

31688 Soumis une communication du Secrétaire-Trésorier de la Cité à M. Maronneau, envoiant de nouveau au nom du Bureau des Commissaires, pour savoir s'il a intention d'ouvrir la rue Shubrook jusqu'aux limites de Maronneau.

Résolu Sur la proposition de M. le Commissaire Villeneuve Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est
D'informer les autorités de la cité de Maronneau que la Ville de Montréal ne peut procéder à l'ouverture de la rue Shubrook cette année.

Soumis une requête demandant l'établissement d'un arrêt de tramways sur la rue Christopher-Lambert, entre les rues St. Zobique et Bilange.

Résolu Sur la proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Arey, il est
De transmettre ladit requête à l'Ingénieur en Chef,
avec prière de s'enquérir de faire, et de faire rapport.

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville, informant le Bureau qu'il a été renvoyé au Bureau Municipal d'Hygiène, M. Napoléon Séguin, qui lui avait été prêté temporairement, et qui a possédé par la compétence voulue pour l'ouvrage qu'il a lui confié.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Arey, il est
De référer au Directeur du Bureau Municipal
à Hygiène, pour savoir si cet employé a la compétence
requise pour remplir la charge qu'il occupe dans son
département.

31836.

Soumis une communication de l'Ingénieur Mécanicien
de la Canadian Consolidated Rubber Company of
Montreal Ltd., sollicitant la permission de faire certaine amélioration en dessous du trottoir en arrière
de leur propriété afin d'installer un système d'arrosage.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Arey, il est
De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumis une communication de la Société Historique
de Montréal, en réponse à l'invitation que lui a fait
le Bureau, en date du 17 mai, relativement à la forma-
tion d'un comité de surveillance de nos monuments.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Arey, il est
De faire le Secrétaire de faire un document de commun-
ication qui sera adressé au Bureau, à ce sujet
par les autres associations.

Soumis une communication de Messieurs Seasongood &
Mayr, demandant d'être priés, lorsqu'à la Ville faire
un emprunt.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Arey, il est

Résolu

Déformer Messieurs Seasongood & Mayr que les annonces
seront publiées dans les journaux, lorsque la Ville dé-
cidera de faire un emprunt.

M. le Commissaire Rose répond son voigie.

31851

Soumis une communication de messieurs Houault & Giffen
offrant de soumettre à un arbitrage qui sera désigné par
le Bureau, le règlement d'une réclamation au montant
d'à peu près 63,040.³³

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Arey, il est
D'avoir avancé à répandre une confidence avec le ingénieur et la
Avocate de la Ville.

31338.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef transmettant les
renseignements demandés par le Bureau, par télégramme en
date 25 avril, concernant les automobiles.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Arey, il est
De transmettre copie du dit rapport à Son Honneur le Maire
et à chacun des membres du Bureau.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Qu'instructions soient données au Secrétaire du Bureau
de faire parvenir le, ou avant le premier juillet prochain, un
avis à tous les employés de l'Hôtel-de-Ville que leurs pension-
nes seront plus régulières par la Ville, après le 31 décembre
prochain.

Soumis un compte de la Société Anonyme d'Impression
au montant d'à peu près 4,50 pour la publication d'une proclamation
le 19 juillet 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Arey, il est
De référer au département en Légi pour rapport.

Soumis la formule d'annonces, relative à la demande de
concession, pour la fourniture et la livraison de charbon an-
thracite et bitumineux, à la station de pompage de l'avenue

Attesté, le date soumission devant être vers le 15
juin prochain.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
D'accordé la date annulée, et dès lors pour la
publication.

Le Bureau procède à l'ouverture de la soumission
reçue pour la fourniture et la livraison de la gazoline,
savoir :

Imperial Oil Company Ltd. Prix par gallon 0.29^c
^{bis que débit \$2.030.}

La soumission ci-dessus de la compagnie Imperial Oil
Ltd. est accompagnée de la lettre suivante.

The Imperial Oil Company Ltd.
Montreal, Que. May 29 - 16

Tender for gasoline
To the Board of Commissioners of the
City of Montreal
Gentlemen.

Complying with your request, we have
pleasure in enclosing herewith tender for the supply
of 70,000 gallons of Gasoline, or your requirements
of Gasoline to December 31st 1916 delivered in the
City of Montreal either in drum or by tank wagon
at 29^c per Imperial Gallon and enclose herewith
our accepted cheque for \$ 2030.00 being 10% of the
amount of our tender.

We also send you herewith sample of our Premium
Gasoline, which is a straight refined homogeneous
product, and considered the best gasoline on the market.
We guarantee to give the City the benefit of any decline
in our market.

Hoping to receive your kind consideration, we remain,

Your truly
The Imperial Oil Co. Ltd.
(signé) M. B. Green.

Manager.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
D'accordé le contrat à la compagnie The Imperial Oil Ltd.

Résolu

au prix de sa soumission, sujet mentionné, & la condition men-
tionnée dans la lettre ci-dessus, et d'autre part Son Honneur
le Maire et le Gouverneur de la Ville a signé le contrat à inter-
venu et de déposer chez le trésorier le chèque accompagnant
la date soumission.

Soumet une communication à l'Organium de Beloeil.
Ontari, transmettant à l'Organium et la Ville une invitation
pour assister à une réunion du comité exécutif de l'Asso-
ciation des Services Publics d'Ontario.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De déposer ladite communication aux archives.

31462. Soumet une communication de messieurs Constant Monette et
Perrault relative à leur proposition, concernant la destruction des
détchets.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De faire au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et au
Sousintendant du département de l'Incineration pour rapport.

Soumet une demande d'emploi de M. A. Dufour.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De l'assimila au Sousintendant de l'Edifice Municipal.

Soumet une communication de la Société de la Farine Canadienne
Granader Guards, offrant de donner son concours dans la pose
Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De faire au Sousintendant de Paris, pour référence ultérieure.

31795. Soumet une communication de M. H. Berduan, concernant
la construction de vitrines de la bibliothèque cirque.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De faire à M. l'Architect Payette.

26631. Soumet une communication de M. le Député, visant les sug-
gestions qu'il a faites pour la construction de châlets uniques

- au parc Lafontaine.
Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De déposer ladite communication aux archives.
- Révolte
- 15633 Souvenir une demande d'emploi de M. Joseph Bardy
Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De référer à l'Ingénieur en Chef.
- 15634 Souvenir une communication de M. J. H. Lordly, renou-
vant le Bureau de la permission qui a été accordée
aux Boy Scouts de parader sur la Terre Flécher
et déclarant qu'il n'intend pas pour péril de cette
permission.
Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De déposer ladite communication aux archives.
- Révolte
- 15637 Souvenir un rapport de l'Architecte de la Ville, recomman-
dant d'autoriser à la compagnie The Pedlar People
Limited, la permission d'occuper le lot No 1406 du
quartier St. Georges (com. de rues Mansfield et Burnet),
pour y emmagasiner et vendre de la gazoline.
Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De déposer la considération du dit rapport.
- Révolte
- 15640 Souvenir un rapport de l'Architecte de la Ville, recom-
mandant d'accorder la permission suivante:
La Compagnie National Gas Agency Automobile Fuels Sup-
ply, permis d'occuper le lot No 1171-1172 du quartier St.
Georges (19 Phillips Square) pour y recevoir et emmagasiner
de la gazoline dans un réservoir souterrain;
- 15641 Ed. G. Guenard, permis d'occuper le lot No 1755, subd 25-1
et 26-1 du quartier St Andre, (702 rue de la Montagne),
pour y recevoir et emmagasiner de la gazoline dans un réservoir
souterrain;
- 15642 Dm. D'Kraay, permis d'occuper le lot No 1282, subd 1 du qua-
tier St. Georges, (617 rue Université), pour y recevoir et em-
magasiner de la gazoline dans un réservoir souterrain;

- 31542 M. Edw. C. Mc Crory, permis d'occuper le lot No 350 du qua-
tier St. Joseph, (nos 547-551), rue du Saguenay, pour y em-
magasiner et vendre du bois, etc.
- 31537 La compagnie The Pedlar People Limited, permis d'occu-
per le lot No 15, subd 63 du quartier L'Assomption, com L'Assomption et
Esplanade, pour y recevoir et emmagasiner de la gazoline
dans un réservoir souterrain.
- 31524 MM. Gert J. Esplin, permis d'occuper le lot No 1557 du qua-
tier Ste Anne, situé au No 4 de la rue Reine, pour y
recevoir, emmagasiner et vendre du bois de sciage.
- 31732 M. G. Martel, permis d'occuper le lot No 12, subd 17 du quartier
L'Assomption, (route 2), situé au No 229 de la rue Boudreax, pour y
recevoir, emmagasiner et vendre de la gazoline, dans un réservoir
souterrain.
- 31711 M. Louis Van Hall, permis d'occuper le lot No 484, du quartier St
Louis, situé au No 153 de la rue St. Catherine Est, pour y recevoir
et emmagasiner de la gazoline, dans un réservoir souterrain.
Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
D'accorder ladite permission.
- Révolte
- 31698 Souvenir un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'ap-
prover le plan soumis par la compagnie Canadian Tube &
Iron Limited, pour la construction de bâtisse temporaire sur le
lot No 3, 617 quartier St. Gabriel, au Hamilton.
- Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De recommander au Conseil d'approuver ladite plan.
- Révolte
- 31699 Souvenir un rapport du Secrétaire des Marchés, au sujet
de l'heure d'ouverture et de fermeture des marchés à tortues.
Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De transmettre au Conseil pour référer à la Commission de législation.
- 31819 Souvenir un rapport du Secrétaire des Marchés, au sujet de
l'heure sur la plaque fait par M. P. Vandalas, à l'effet que
les commerçants feraient la vente et l'échange de chevaux en
face de son établissement.
Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'approuver ledit rapport, et de donner instruction au Secrétaire de Police de se conformer à la recommandation y contenue.

31744 Soumet un rapport du Secrétaire de Police recommandant de ne pas accorder le permis demandé d'ouvrir un Rêveur sur le Square Jourville, demandé par M. Birmingham.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est D'approuver ledit rapport.

31864 Soumet un rapport du Secrétaire de l'Institution au sujet de la demande de M. le Gén. Pothier, pour améliorations au Bonheur St Joseph.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est De l'avis à l'ingénieur en Chef pour rapport.

Soumet un réquisitoire No 70, département des Impôts et de la Poste, pour travaux d'impression et effet de papeterie.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est D'approuver la dite réquisition.

31716 Soumet un rapport du Gouverneur-Adjoint, transmettant la traduction française de l'Almanach des Adresses du Téléphone pour le différents services et employés municipaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est D'approuver ledit rapport, et de donner à l'étude pour être pris en considération lors de l'étude du rapport sur la diminution du nombre de téléphones payés par la Ville.

31867 Soumet un rapport du Secrétaire de l'Edifice Municipaux, sur la demande de la "Home Miss League" pour l'usage de la salle de Notre-Dame de Grâce toute dernière semaine de chaque mois à pied partie du mont Royal jusqu'à la place de l'Assemblée nationale.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est D'informer la requérante que le Bureau agitte d'un permis fait droit à leur demande.

31653 Soumet un rapport du Secrétaire de l'Edifice Municipaux, demandant de mettre à la disposition de son département le montant de 25,000 \$ qui a été voté au budget spécial.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est De donner instruction au Trésorier de la Ville, de donner suite à cette recommandation.

31668 Soumet un rapport du département en Lai, concernant au sujet de la demande de M. Joe Beauchemin, qui offre de se charger de la collecte d'une taxe pour le commerce de fruits et de légumes.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est D'informer M. Beauchemin en conséquence.

31918 Soumet un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à M. Eugène Beaurain d'ouvrir un commerce à l'angle de la rue Saint-Louis et de la rue Saint-Jean au No 2704 sur l'île Sainte-Hélène.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est D'accorder le permis demandé.

31755 Soumet un rapport de l'Architecte de la Ville, sur la demande de M. A. Bourget, pour une boîte de théâtre.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est De l'avis au département en Lai pour rapport.

31787 Soumet un rapport du Secrétaire de Police, sur la demande de M. Bellot Holt, de refaire fourni de celle par la Ville, pour un travail à faire, déclarant n'avoir rien ou à la demande de Mademoiselle Holt.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est D'informer la requérante en conséquence.

Résolu D'approuver ledit rapport, et de donner instruction au Secrétaire de Police de se conformer à la recommandation y contenue.

31744 Soumet un rapport du Secrétaire de Police recommandant de ne pas accorder le permis demandé d'ouvrir un Rêveur sur le Square Jourville, demandé par M. Birmingham.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est D'approuver ledit rapport.

31864 Soumet un rapport du Secrétaire de l'Institution au sujet de la demande de M. le Gén. Pothier, pour améliorations au Bonheur St Joseph.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est De l'avis à l'ingénieur en Chef pour rapport.

Soumet un réquisitoire No 70, département des Impôts et de la Poste, pour travaux d'impression et effet de papeterie.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est D'approuver la dite réquisition.

31716 Soumet un rapport du Gouverneur-Adjoint, transmettant la traduction française de l'Almanach des Adresses du Téléphone pour le différents services et employés municipaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est D'approuver ledit rapport, et de donner à l'étude pour être pris en considération lors de l'étude du rapport sur la diminution du nombre de téléphones payés par la Ville.

31867 Soumet un rapport du Secrétaire de l'Edifice Municipaux, sur la demande de la "Home Miss League" pour l'usage de la salle de Notre-Dame de Grâce toute dernière semaine de chaque mois à pied partie du mont Royal jusqu'à la place de l'Assemblée nationale.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est D'informer la requérante que le Bureau agitte d'un permis fait droit à leur demande.

31853 Soumet un rapport du Secrétaire de l'Edifice Municipaux, demandant de mettre à la disposition de son département le montant de 25,000 \$ qui a été voté au budget spécial.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est De donner instruction au Trésorier de la Ville, de donner suite à cette recommandation.

31668 Soumet un rapport du département en Lai, concernant au sujet de la demande de M. Jea Brabant, qui offre de se charger de la collecte d'une taxe pour commerce de fruits et de légumes.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est D'informer M. Brabant en conséquence.

31918 Soumet un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à M. Eugène Beaureau d'ouvrir un commerce à l'angle de la rue Saint-Louis et de la rue Saint-Jean au No 2704 sur l'île Saint-Louis.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est D'accorder le permis demandé.

31755 Soumet un rapport de l'Architecte de la Ville, sur la demande de M. A. Bourget, pour une boîte de théâtre.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est De l'avis au département en Lai pour rapport.

31787 Soumet un rapport du Secrétaire de Police, sur la demande de M. Bellot Holt, de refaire fourni de celle par la Ville, pour un travail à faire, déclarant n'avoir rien à la demande de Mademoiselle Holt.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameury.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est D'informer la requérante en conséquence.

31795 Soumis le rapport de l'Architecte Payette, sur la
lettre de M.M. J.C. Spence & Son au sujet des
contrats pour le vitraux d'art de la bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve. Il est

Résolu D'informer MM. Spence & C. que le contrat a été accor-
dé à la "Luguf Pueri Co" sur recommandation de
l'Architecte.

26381

Soumis une communication à M. F. Petraz, au sujet
de l'administration du département des Parcs.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Rose. Il est

Résolu De faire aux deux ciens.

31968

Soumis une communication du "Building Exchange"
 demandant de l'information au sujet de la position de
 l'Inspecteur de l'Eschafaudage.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Rose. Il est

Résolu De faire à l'Inspecteur de l'Eschafaudage pour rapport.

30602.

Soumis un rapport concernant le vitraux d'art et le nom
d'auteur destiné à orner le plafond de la salle de la
distribution dans la bibliothèque centrale, ainsi que le
nom devant être inscrit sur la table de bronze qui sera
installée dans le vestibule.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve. Il est

Que le Bureau concue donc la recommandation
du Gouvernement et de l'architecte en charge de la bibli-
othèque pour ce qui concerne le nom des vitraux et le
sujet des vitraux d'art devant orner le plafond de la
salle de distribution de la bibliothèque, en mettant toute
for le nom de Jacques Cartier, immédiatement avant celui
de Champlain et en retranchant celui de Frontenac dans
le centre du plafond.

Il est en outre

Que, en ce qui concerne le nom à être inscrit sur la table
de bronze qui sera placée dans le vestibule, la recommandation
contenue dans le dit rapport soit approuvée, mais en ajoutant

toutefois après le nom de M. John Quinlan, le nom sui-
vant "Frédéric Villeneuve, Bibliothécaire, en chargeant
après le nom de M. Guérard le nom "Conservateur de la
Bibliothèque" par ceux de "Bibliothécaire actuel" étant
ajoutant après le nom de M. Payette, celui de "M. John
Quinlan, compagnie, entrepreneur de la bibliothèque".

31621.

Soumis un rapport du députant en Lévis, au sujet de
l'offre de M. Klein, de 215 arpents de terrains à St. Jeanne
sur laquelle existe un point de sable et de gravier,
ainsi que le rapport de l'Ingenieur en chef indiquant
que l'offre ne peut être considérée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy. Il est

Résolu D'approuver ledit rapport et d'informer M. Klein en con-
séquence.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy. Il est

D'approuver les acquisitions suivantes:

Payer No. 12

Bureau de Commissaire No. 4

Aguedas No. 577-278-279-280-281-282-284.

Malades Contagieux No. 25-26

Tuberculose Statistique (Police Santé) No. 5

Inspection des Aliments No. 7

Police No. 86-87-88

Incendies No. 96-97-98

Police (Police Lafontaine) Nos. 126-129-132-133-134-136-137
138-139-140-141

Inspection des Bâtiments 7-8

Incendies Nos. 49-50

Édifice Municipal No. 67

Police (Police Mt. Royal) No. 91-22-23

Voies (Dir. Ouest) 45-46

do do Est 55-66-87

Égouts (Dir. Ouest) 55-65

Voies (Dir. Nord) 171-178-179-180-183-184-187

Alarman 27

31656.

Soumis une communication de la "Montreal Tramways Co."

au sujet de l'application de M. John Quinlan, pour
permettre de constituer une voie d'évitement à sa nom.
elle s'ajoute à Villeneuve.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Arney, il est

Résolu : De l'offrir à l'ingénieur en chef pour rapport d'urgence.

La séance est adjournée à vendredi 6 juillet prochain
à 10.30 A.M.

En voté, payé nul.

Ajournement *la matinée*

vention de la Ville.

Sur proposition de M. le commissaire Amy
Appuyé par M. le commissaire Ross, il est
Réolu D'approver ledit rapport.

31925.

Soumis un rapport de l'Assurance Municipale recommandant le payer à l'Union Mutuelle des Employés Célestes, la somme de \$ 100.00 pour une aide votée comme subvention, pour l'année 1916.

Sur proposition de M. le commissaire Amy
Appuyé par M. le commissaire Ross, il est
Réolu D'autoriser le paiement de ladite subvention.

Soumis une communication de M. A. Bouchard, au sujet du changement de nom de la rue Guillette.

Sur proposition de M. le commissaire Amy
Appuyé par M. le commissaire Ross, il est
Réolu De transmettre à M. le commissaire Villeneuve.

Soumis une lettre de M. A. Pigeon, demandant des renseignements sur l'agent de santé Forget.

Sur proposition de M. le commissaire Amy
Appuyé par M. le commissaire Côté, il est
Réolu De transmettre à M. le commissaire Ross.

Soumis une communication du supérieur du Régiment canadien de Rosemont, demandant d'exécuter les travaux d'amélioration sur le Boulevard Rosemont.

Sur proposition de M. le commissaire Amy
Appuyé par M. le commissaire Ross, il est
Réolu De transmettre ladite communication à M. le commissaire Côté.

Soumis une communication de M. L'Echternach Boyd concernant le passage de certaines rues dans le quartier St. George.

Sur proposition de M. le commissaire Amy
Appuyé par M. le commissaire Ross, il est
Réolu De transmettre à M. le commissaire Côté.

Soumis un rapport de l'Assurance Municipale recommandant le verser pour cause, à M. J. Hanly, l'assurant.

Secrétaire du Refuge Municipal Munging.

Sur proposition de M. le commissaire Côté,

Appuyé par M. le commissaire Amy, il est
Réolu Que ledit rapport soit approuvé, et qu'il en soit pris position
au remplacement de M. Hanly, par un nouvel ordre.

Intépellations

M. le commissaire Villeneuve, dans raison de l'organisation en C.R.F.,
dit est à sa connaissance que l'agent de la rue Fullum, n'est
offert l'automne dernier, sur une longueur d'environ 600 pieds
et si d'autre agents peuvent offerts depuis le printemps dernier,
et dans l'affirmative, quelle est la cause de ce refus.

Demandes

Monsieur le chevalier Macdonald, au nom de M. S. M. Mount, demande la construction d'un garage et d'un trottoir sur l'avenue Alexandra, au nord de la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le commissaire Côté,

Appuyé par M. le commissaire Villeneuve, il est

De refuser ladite demande à l'organisme en C.R.F. pour rapport immédiatement.

M. le représentant du quartier Notre-Dame-de-Grâce demande également que la Ville fasse exécuter des travaux de passage dans le tronçon avoisinant le quartier Notre-Dame-de-Grâce, raison
donc que dans le district de Notre-Dame-de-Grâce présentement dit,
avant que dans le districts de Mont-Royal et de la Côte de Neig.

Sous considération

Son Honneur le Maire quitte son siège, et M. le commissaire Ross prend sa place.

Une délibération du citoyen de "Port Estamin", se présente devant
le Bureau, et demande que le service de tramways de l'avenue
du Parc soit prolongé jusqu'à l'avenue Atalante.

Son Honneur le Maire quitte son siège.

Sur proposition de M. le commissaire Côté,

Appuyé par M. le commissaire Villeneuve, il est

De faire au Comité le rapport du Bureau, à l'effet
qu'instructions soient données à la Compagnie de Tramways
de prolonger ses rails sur l'avenue du Parc, jusqu'à l'aven-

Atlantique, en attirant l'attention du Conseil sur le fait que le Bureau a pour plaisir régulier et diligente demander cette amélioration et invite pour que la compagnie se rende à cette demande.

M. l'avocat Chabot se présente devant le Bureau au sujet de la réclamation que le contremaître Edmond Brunet, qui a été suspendu de sa fonction à productive contre la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De l'avis au Département des Réclamations, pour
savoir où en est rendue la réclamation de M. Brunet.

26538 Souvenir rapport de l'Avocat en Chef concernant
l'enquête sur l'achat de terrains pour l'ouverture
de la rue Drolet.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De transmettre au Conseil l'opinion de l'Avocat en
Chef et de donner instruction au secrétaire du Bureau
de déposer le document devant le Conseil pour rapport
en date du 25 mai 1916, après y avoir fait apposer
le certificat du contrôleur et auditeur.

31922 Souvenir rapport du Surintendant de Police en
verso à son plainte à M. H. P. Downey concernant
le service de protection de la police sur la rue St. Pierre.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De recevoir ledit rapport et d'informer M. Downey en
consequence.

Souvenir deux serins de mandats, versifiés par le Contrôleur
et Auditeur de la Ville, aux montants respectifs de \$4,107⁵⁵
3,584¹³ suivant leurs attifices.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De recouvrir le paiement.

Souvenir une communication du Secrétaire de la Société

31716 Saint-Jean-Baptiste, concernant l'inscription bilanique
dans l'index téléphonique de sa disposition relatives aux
divers services municipaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.
Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
Résolu D'informer le Secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste
que le Bureau a reçu de la Compagnie du Téléphone
Bell une proposition aux termes ci-dessus, qu'auquel journé
n'est la date où acte index téléphonique devrait être mis
en place, et que le employé de la Ville devra faire
une revue de la traduction qui avait été faite par ladite
Compagnie, que cette traduction est maintenant complète
et qu'elle sera mise pour publication lorsque paraitra le
prochain index téléphonique.

M. Abram se présente devant le Bureau, au sujet de son contrat
pour la fourniture du gaz, et déclare qu'il n'est pas bien traité
Sous considération.

30490 Souvenir rapport du Trésorier de la Ville, transmettant le ren-
seignement demandé par la résolution du Conseil, en date du 3
mai dernier, au sujet de certaine compagnie qui devraient à
la Ville des sommes d'argent.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

Souvenir un état, au montant de \$219²⁵, pour débours fait
par le département en Lévis, dans différentes causes.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'autoriser le paiement de la somme ci-dessus, à moins le temps
fixé de rétention.

L'item approvisionnement d'eau de la Pointe-aux-Trembles
est payé de l'ordre du jour.

Les items suivants de l'ordre du jour sont approuvés, et la com-
munication en est renvoyée à plus tard.

Motion de M. le Commissaire Rose, le Day light Savings.
Réclamation au sujet du changement d'heure de une den-
te gracieuse Hochelaga.

Reclamation de la Commission Sacram & Hochelaga
contre la Ville.

Question de l'aqueduc

Expédition de la Montreal Water & Power Co.

Organisation du Département de Travaux Publics.

Le Secrétaire a écrit intimation de demander aux représentants de la Montreal Water & Power Co. de faire enlouison sur jour dans l'après-midi de jeudi pour permettre aux membres du Bureau d'aller visiter leur propriété.

M. le Commissaire Côté donne lecture de la motion dont il a donné avis à l'assemblée du 29 mars dernier, à l'effet de demander aux ingénieurs J. Butler et G. L. Sullivan de confier aux l'ingénieur en chef en qualité d'ancien concernant le travail d'agrandissement de l'Aqueduc. Puis il déclare voter cette motion.

M. le Commissaire Villeneuve propose.

Appuyé par M. le Commissaire Rose,

Que les services de MM. J. G. Sullivan, ingénieur en chef de la Compagnie du Pacifique Canadien et M. St. Laurent, assistant directeur-ministre et ingénieur en chef du département de Travaux Publics du Dominion du Canada soient sollicités, de concert avec l'ingénieur en chef de la Ville, faire une étude approfondie du projet de l'aqueduc, comme tout, et en faire rapport sans plus hésiter délai possible. Le dit rapport devra indiquer le montant estimatif requiri pour mener à bonne fin l'entreprise, donc son échéance, et aussi un estime séparé pour la différentes branches de cette entreprise. L'ingénieur devant également dire jusqu'à quel point, la possibilité il y a à ce sujet peut, avec avantage, être modifiée ou change, la remunération pour les services des deux ingénieurs, si tel en résultent quelques-uns, ne devra pas dépasser cent piastres par jour.

Un débat s'engagent, et le vote fut appellé à

Bureau à partage communiqué.

Pour M. le Commissaire Rose

Contre M. le Côté, Amiy.

Sur Nommer la main ayant voté dans la majorité, le

mot est perdu.

31731

Soumis un rapport de Direction du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, transmettant le renseignement demandé par le Bureau, par résolution en date du 18 mai, concernant monsieur S. M. Barr, employé comme inspecteur de lait, à la campagne.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose,

Appuyé par M. le Commissaire Amiy, il est

Conformément àudit rapport, de retenir, suite, salaire de M. Barr, une somme équivalente aux douze jours pendant lesquels il a été absent du Service, sauf du 25 avril au 6 mai dernier.

31856

Soumis un rapport de l'Ingénieur en charge, du Chemin de fer, concernant la demande faite par la Compagnie de Tramways pour établir, sur la rue Jarry une ligne conduisant à la gare de messieurs Quinlan & Robitail.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amiy, il est

De recommander au Conseil d'accorder la demande faite par la compagnie de Tramways, aux conditions mentionnées dans le rapport de l'ingénieur en charge du Tramway.

La séance est adjournée à 3.30 Hrs. P.M. ce jour.

Gouvernement Martiny

Procès-Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires,

Tenue le 2 juin, 1916. P.M.

Présents: M. M. les Commissaires Côté,
Ross,
Ainey,

En l'absence de Son Honour le Maire,
M. le Commissaire Ross est appelé à présider.

Le bureau prend en considération la question des contrats pour l'établissement de l'usine de filtration.

L'ingénieur en chef, l'ingénieur-sureintendant de l'Aqueduc et l'ingénieur résident de l'usine de filtration sont présents.

Les entrepreneurs des travaux, M. M. McDonnell & Deakin, ainsi que l'ingénieur Berg, sont également présents.

Monsieur le Commissaire Côté donne lecture d'un rapport de M. M. Geo. W. Fuller & John H. Gregory, ingénieurs-consultants, préparé à la demande de l'ingénieur en chef, sur les progrès et l'état des travaux de l'usine de filtration.

M. M. McDonnell, Deakin & Berg fournissent au bureau des explications au sujet des retards apportés dans l'exécution des travaux, et les difficultés qu'ils éprouvent.

Après pourparlers, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
de donner instructions à monsieur l'ingénieur Field de se rendre à Sainte-Ursule, pour examiner le plant installé par les entrepreneurs de l'usine de filtration pour tamiser le gravier utilisé pour ce travail, et pour faire les suggestions qui il croira devoir faire, et pour rapport, les dépenses de voyage de monsieur Field devant être payées à même les crédits votés pour l'usine de filtration.

Réolu:

Contrat Nos. 2 & 3 sur production des comptes.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Réolu: de donner instructions à l'ingénieur en chef de communiquer avec monsieur l'ingénieur Fuller, pour savoir quelles modifications il permettrait dans la grosseur du gravier utilisé pour les travaux de l'usine de filtration, s'il en permettait quelques-unes, et jusqu'à quel point il permettrait de s'écartez des spécifications.

La Séance est adjournée à lundi, le 5 juin, 1916,
à 10. 30 hrs. A.M.

Adjournement. ^{In Martin}

Procès verbal d'une réunion du Bureau des Commissaires
Tenue le 5 juillet 1916. A.M.

Résolu,

Don Nomme à Mme M. Martin, Président.
M. le Commissaire Ross.
Amy.
Villermeur.

Le Secrétaire procéda à la lecture des minutes au
cours de laquelle M. le Commissaire Côté, pour son siège

Sur proposition de M. le Commissaire Villermeur.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
que les minutes soient amendées, en ajoutant donc bien
l'appellation de M. le Commissaire Villermeur après les
mots : l'égoït de la rue Fullum, les mots constitutifs
de cette avenue s'est effondrée ce printemps, et qu'ainsi
amendées, les dites minutes soient approuvées.

Don Nomme à Mme soumet les documents suivants:

Communication du vice-président de la Actes Oil-
Asphalt Refining of Canada, concernant une demande
de faire antérieurement, en rapport avec certaines répôts
faits sur des commandes pour travaux d'asphalte.

Sur proposition de M. le Commissaire Villermeur.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
de faire à M. le Commissaire Villermeur, à l'Ingenieur
en Chef, et au département en Log. pour rapport.

Communication de M. Joseph Roy, sollicitant un emploi
à la Bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
de transmettre à M. le Commissaire Amy

Communication de M. H.A.C. Johnston, se plaignant de
l'état de l'avenue Colbroke, entre la 6e et 7e Rue, et
demandant que les trottoirs soient construits sur le boulevard
Desarie.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
de transmettre ladite communication à l'Ingenieur en Chef
pour rapport.

Communication de M. A.G. E. Rouelle et autres, demandant
l'ouverture de la rue de Salaberry, de la rue Poncaré au
Boulevard Sainte.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
de transmettre ladite communication à M. le Commissaire
Villermeur.

Communication de M. L. Leduc, sollicitant un emploi au
Dépôt de la Pointe St Charles.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
de transmettre ladite communication à M. le Commissaire Amy.

Communication de M. le Docteur Miller Hury, offrant de préparer des
spécifications, pour l'achat de matériaux dont la Ville peut avoir
besoin.

Sur proposition de M. le Commissaire Villermeur.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De faire à M. le Commissaire Villermeur, et à l'Ingenieur en Chef
pour rapport, et de demander aux Chef du Laboratoire et au
cabinet. M. le Docteur St. Georges, de faire rapport en indi-
quant exactement les analyses qui il peut faire avec les appa-
reils qu'il a actuellement.

Il est unanimement

Résolu Que la sédition du 12 avril, concourant le jour de réunie, soit
suspendue, pour permettre la prise en considération de diverses
questions urgentes.

M. le Commissaire Villermeur laissé son siège, il reçoit appui quel-
ques enfants.

3653 Soumis une communication à M. William Gies, directeur de la
compagnie Dominion Architectural Iron Works Limited, sol-
licitant une entente avec le Bureau, au sujet du contrat

qui a été accordé à cette compagnie, pour la construction
d'installations de sauvetage à l'Hôtel de Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Voyer, il est

Résolu De informer M. Gies que si il a de faits nouveaux à soumettre le Bureau et fait à l'intendre, et que dans la négociation le Bureau n'a tenu aucun procédé qui ont été faits et qui se continuent, et à la décision pris antérieurement.

31775

Souvenir au rapport du Secrétaire du Parc Mont-Royal recommandant de demander une nouvelle permission pour l'octroi du privilège de tenir un atelier de photographie au Parc Mont-Royal, en que le contrat accordé à M. L. E. Deshard est expiré depuis le premier juillet courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'autoriser la demande de permission pour l'octroi dudit contrat aux conditions mentionnées dans l'édit rapport du Bureau du Commissaire, en date du 5 juillet 1911.

Monsieur le Commissaire Côté, devant avoir qu'à la prochaine séance du Bureau, il proposera de modifier la résolution, en date du 10 mai, 1911, au sujet de la demande de permission pour les travaux de pavage non commencés, et de donner instruction à l'ingénieur en chef de procéder à l'exécution en vigueur des travaux votés jusqu'au premier avril 1916 que ces travaux soient commencés ou non.

Souvenir une communication de monsieur Lavallee-Créé, au sujet de la résiliation de M. Long Abros. vitch, pour un bûche d'érable, dont la Ville se serait emparée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De référer au département en question pour rapport.

M. Charle Journe, représentant M. Stein, a pri-

ante devant le Bureau, au sujet de l'offre faite de vendre un carrié de sable à la Ville.

L'étude de cette question est différée jusqu'à l'assemblée le 10 juillet courant, pour visite du lieu.

Souvenir une communication de la Sir Prof Central Stone Company, au sujet de la fourniture de la pierre.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef, pour rapport, et pour faire comparatif des prix demandés par les différentes concessionnaires.

Monsieur le Commissaire Villeneuve donne lecture de la proposition dont il a donné avis à la séance du 26 mai, au sujet de la reorganisation du Département des Travaux Publics. Vu l'état engagé, et après discussion, il est proposé par M. le Commissaire Villeneuve, appuyé par M. le Commissaire Rose:

Attendu qu'il est essentiel pour la bonne administration de la Ville et la protection des contribuables, que la Ville adopte une base rationnelle de façon à faire face à ses obligations financières;

Attendu que tout le travail de la Ville de Montréal consomme un point préoccupante de son budget aux travaux publics, à l'engagement d'un personnel et à l'achat de matériau pour le fini exécute;

Attendu que le manque d'input de suite dans l'évaluation des travaux le peu de préparation technique chez un partie du personnel, de lacunae dans l'achat, le choix et le contrôle des matériaux ont engagé considérablement le coût et l'intensité de travail et qu'il en est résulté de pertes considérables pour la Ville et pour le contribuable;

Attendu que les affectations du budget ont été clairement démontrées dans l'enquête qui suit à Mme Dame de Gise, dont le niveau qui ont été fait

à la suite des travaux de pavage de la rue Notre-Dame Est, et tout récemment devant le fait que ont nécessité une enquête relativement à la conducte et l'assiette de travaux, ainsi que à l'achat et au contrôle des matériaux dans l'quartier Dorion.

Attendu que l'on attribue le coût trop élevé des travaux en rigueur (à la journée) à l'incompétence de certains employés proposant ces travaux, aux abus et aux actions de négligence qui se résultent, et au manque de surveillance nécessaire dans l'achat, la réception et la livraison des matériaux;

Attendu qu'il serait important de trouver la moyen de coordonner le Service de Travaux et de la Voie;

Attendu qu'il serait, en conséquence, desirable que l'organisation, le mode d'opérations, la méthode de comptabilité, le contrôle de dépense du Département de Travaux Publics soient modifiés de façon à être conformes aux meilleurs systèmes possibles, et

Attendu que pour la fini mentionnée ci-dessous, il est important et nécessaire d'avoir recours à l'expertise d'experts.

Que le nomme des experts qui seront chargés de préparer un plan de reorganisation de tout le Service suivant pour le Département de Travaux Publics, de façon à en contabiliser la situation, au point de vue de l'exécution de travaux de voirie, la construction et de passerelle, comme de l'administration du personnel, le rapport d'un expert devant porter sur la cause de l'inefficacité du système actuel d'administration et l'orientation comme sur la amélioration à y apporter.

Appuyé en nouveau débat

La motion est mise aux voix, et le Bureau se partage comme suit.

Pour M.M. Villeneuve et Rose

Contre M.M. Anny et Côté.

Un Homme le Manet mis aux voix, et le Bureau se partage comme suit, ayant voté pour la majorité, la motion est perdue.

M. le Commissaire Villeneuve donne son avis le prochain mardi au Bureau, il proposera de faire faire une expertise dans tout le département de l'Hôtel-de-Ville.

Soumis un rapport à citoyen de Parc Molson quant au Débroussaillage, demandant le faire construire un mur de protection au Parc Molson.

Rejet

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve Appuyé par M. le Commissaire Anny et voté
De refus à Son Honneur le Maire, à MM. le Commissaire Rose et Villeneuve, et au Chef du département des Incendies pour rapport.

La séance est adjournée mardi 16 du courant à 10 h 30. A.M.

Gouvernement. Médecin (M) J. Gauthier

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires.

Jeudi 6 juin 1916. A. M.

Présents,

M. M. les Commissaires Gagné.

Ross.

Amy.

Villeneuve.

En l'absence de Son Honour le Maire, M. le Commissaire Amy est appelé à prêter serment.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes, au cours de laquelle Son Honour le Maire prend son siège.

À la fin de la lecture des minutes, M. le Commissaire Villeneuve lâche son siège.

Les minutes sont approuvées, telle que lues.

M. le Commissaire Villeneuve lâche son siège.

Soumission de communication du Secrétaire du Château Memorial Hospital, demandant la construction, sur le flanc Mont-Royal, d'un bâtière devant servir d'abri aux personnes qui se rendent à cette institution.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
décidé d'envier la saidie communication au Secrétaire du
Parc Mont-Royal avec instruction de communiquer
avec les autorités de cette institution, et de faire rapport
sur le coût de cette construction.

Soumission de communication de M. L. C. Webster, concernant
le mouvement dit Day Light Saving.
Déposée au dossier.

M. Lichon Lémaire se présente devant le Bureau, au
sujet de la liaison de la puise qui est chaussée par les
carrières eux-mêmes, au lieu de l'être par les autres chan-
tiers comme cela se fait au présent.

Son Honour le Maire lâche son siège, et M. le Commissaire

Ross prend le fauteuil.

Le Secrétaire du Achete et du Vente est présent devant le Bureau et reçoit instruction de ne pas régler la question soulevée par M. Lichon Lémaire.

Son Honour le Maire lâche son siège.

Interpellations.

M. le Commissaire Villeneuve prie l'Ingénieur en Chef de la Cité de bien vouloir communiquer au Bureau des Commissaires l'information suivante relativement au système actuel de l'aqueduc de la Cité.

1. Nom du expert et date à laquelle ils ont appris ou même examiné les calculs de débit - rendement du courant de décharge, tel que projeté par un nouvel agrandissement, court No 2.

2. Si quelles calculs ont été faits, suffisants à quelle époque ? Ces calculs démontrent-ils que la profondeur, la largeur de la section du courant, son inclinaison de fond, en profil longitudinal, et aussi bien que le rythme du Saint Laurent (Back River Water) permettant dans le courant de décharge étaient bien étudiés, en 1913, et établis pour assurer le débit permanent et invariable de toute l'eau passant par les turbines, sans altération de la hauteur de la chute à l'entrée et du rendement de pouvoir, et sans produire un débit excessif dommageable au courant de décharge (Tail Race).

3. Si tel calcul d'étude n'est pas été fait ou vérifié comme exacte par des experts, comment a-t-on pu déterminer la dimension d'agrandissement du courant de décharge (Tail Race), et comment peut-on être assuré que le courant de décharge suffira à débiter toute l'eau venant du canal, sans causer une diminution de tête d'eau. de débit et de pouvoir sans provoquer des remous, reboulement d'eau préjudiciable et compromettante pour l'exploitation d'une usine ?

4. Sur quelle donnée, sur quelles calculs, sur quel type d'usine, sur quel choix de machine d'équipement, sur quelle dimension d'une bâtière, installation, a-t-on basé pour faire ceuvre déjà, par l'entrepreneur l'bras de décharge (settling-bank) à l'usine à pompage (Wheel House). Depuis quand ce bras est-il creusé ?

5. Si le genre d'œuvre, le type de machine, l'installation motrice, le plan d'œuvre ne sont pas étudiés, calculés et préparés comment alors pour donner le contact d'excavation du bassin et du courrier de décharge (tut, rive), et de faire croire déjà tout le bassin ou sa plus grande partie sur ce dimensionne imaginaire.

6. Sur quelle sélection de machine, sur quel genre d'œuvre motrice d'installation électrique, sur quelle disposition de bâtiment, sur quels plans, divers, études projets n'est-on basé pour estimer le façon qui concerne le coût probable et approximatif de ces travaux d'œuvre motrice, et de machine de pompage et l'éclairage électrique, et présente au Bureau de Commission et au Conseil un chiffre en demande d'appropriation de crédit faisant mention le coût total de l'entreprise et le coût ou prix de revient du travail hydraulique?

7. D'après l'étude faite jusqu'à ce jour par les ingénieurs de l'aqueduc, quant à ce projet d'œuvre motrice, de stations de pompage et de central électrique, le département peut-il estimer à \$ 1,000,000.00 le prix et donner aujourd'hui à un million plus, le coût probable des travaux de l'installation de cette œuvre à établir et équiper.

8. Si aucun estimation sûre et attentive de cette dépense n'a été étudiée, comment le Directeur général de l'Aqueduc peut-il estimer le coût probable du travail hydraulique et le prix de revient de l'éclairage? Le déclare vantagé et économique c'est à-dire uniquement possible sur la condition locale de Montréal?

9. A combien le département de l'aqueduc a-t-il estimé la charge fixe annuelle et totale d'exploitation, d'entretien de son nouveau pouvoir? les charges fixe comprenant:

- (a) Salarié de personnel aux armes et gardien.
- (b) Entretien, gravage, réparation, machine, bâtiments, canaux.
- (c) Toute d'abattement sur bâtimens, machine, ligne de transmission électrique sur canaux, pompe, élév., chemin

10. Intérêt sur le capital engagé depuis 1906 ou 1907
(Ne pas compter le filtre)

11. Quelle est l'étendue de l'accident à la puie d'eau?
Les sondages avaient-ils été faits avant d'édifier cette structure? Par qui? Quelle nature de sol a-t-on trouvée en fondation?

Qui a surveillé, inspecté accepté les travaux? Qui a reçu le bon de paiement? A-t-on payé des autres et de l'excavation de roc à l'entreprise? Quand fera-t-on la réparation nécessaire?

12. Quel est le montant imputable à la Cité pour la réparation de la conduite métallique en béton, après l'accident de 1913. Ce montant a-t-il été payé? à qui? Qui a été reconnu responsable de l'accident? Qui a signifié et rendu décision sur les dommages et responsabilité en cause.

13. Quel montant annuel le salaire pour ingénieur, surveillant, charmeur, arpenteur, inspecteur, Commissaire, etc., le département de l'aqueduc (en par valeur ceux du filtre).

1^{er} Pour l'année 1913

" " 1914

2^e " " 1915

Pour les cinq mois de 1916

14. Les ingénieurs et employés du filtre sont-ils aussi en charge des travaux de l'aqueduc? Sur quels fonds sont-ils payés, filtre ou aqueduc, par quel montant mensuel de dépenses, total sur chaque entreprise?

15. A combien a-t-on jamais estimé dans le projet de modernisation de l'éclairage, le coût d'installation électrique aérienne ou souterraine de transmission et distribution électrique?

16. Quelles sont les charges fixes par mois pour faire marcher la pompe No. 8 pompe à eau et la chaudière y attenante

- (a) Salarié de machine et chauffeur de chaudière.
- (b) Dépense de charbon combustible aux chaudières aqueduc

pour cette pompe.

(c) Gravage et isolant

(d) Entretien, réparation machine

(e) Dépuration et fonds d'amortissement.

16^e Quel est le nombre de ponts à soutenir sur le canal de l'aqueduc?

Quel sera en été le coût approximatif?

17^e Quel sera en été le coût approximatif du boulevard projeté?

Quelle est la quantité de terrain qui a été cédé gratuitement à la Ville et par suite t'il a exproprié?

Qui en est rendue à un mot toute la question de l'expropriation du dit boulevard?

18^e A-t-on prévu la construction d'un usine auxiliaire à vapeur et quel en sera le coût approximatif?

19^e A-t-on parmi fait une étude des travaux qu'il y aurait lieu d'entreprendre au cheval de la rivière d'eau pour empêcher l'obstruction par le gel et assurer la dérivation des glaces flottantes?

A quel coût a-t-on estimé en 1913 la dépense probable de ces travaux et sur quel mode de construction, sur quelle calculé a-t-on pu faire l'estimation de cette dépense? Les experts ont-ils été consultés à ce sujet?

M. le Commissaire Villeneuve pour le Contrôleur et Auditeur de la Ville, de bon vouloir communiquer au Bureau des Commissions les informations suivantes relativement au même sujet:

L'état des sommes dépensées depuis 1906 par l'aqueduc:

1^e Conduite latérale en béton.

1^e Contrat conduite et accessoires.

2^e Achat expropriation de terrain pour conduite

3^e Salari pour ingénieur, inspecteur, frais de bureau pour 1906-1909

4^e Fonds de compensation conduite jumelle.

5^e Chambre de ramper à l'intérieur

6^e Pont d'eau au large du Saint-Léger.

7^e Élargissement du canal (contrat N° 1)

1^e Contrat Guérin & Robertson extérieur.

2^e Salari pour ingénieur, inspecteur, frais de transport, instruments, 1909-1913

3^e Élargissement du canal (contrat N° 2) Cook Construction Co.

6^e

1^e Montant de la somme.

2^e Montant payé à date.

3^e Montant restant par la Cook Construction Co. pour extérieur et dommages subis

4^e Salari ingénieur, inspecteur, frais de bureau, transports, instruments 1913 à date.

(b) Que représente à date le capital total engagé dans l'aménagement de l'aqueduc (il ne faut compter le plan de filtration).

Quel est le montant des intérêts payés à date, sur ce même capital déjà dépensé ou engagé? Quel taux moyen d'intérêt?

Quel est le montant disponible sur les emprunts actuels à cette fin?

(c) Quel capital global représente à date l'installation de pompage à vapeur sur la rivière L'Assomption (complète)

(a) Bâtimens en acierinie

(b) Machinerie (pompe et chaudiere) Pont, coulants.

(c) Tuyauterie à vapeur.

Existe-t-il un fonds d'amortissement pour dépuration renouvellement?

Quelle sont les charges totales et fixes par annuité pour l'exploitation d'une usine de pompage à vapeur de 100 m³/sec?

a^e Salarie

(a) Gravage, entretien, réparation
(C) Dépense totale à faire par an } anné 1915

- (a) Combien coûte la dernière pompe de 30,000.000.
de gallons installée?
- (b) Coût de la machine complète et installée.
- (c) Coût de bâtiment et fondations.
- (d) Coût de la dernière batterie de chaufferie.
- (e) Coût du bâtiment pour la chaufferie.
- (f) Coût de la dernière cheminée en briques.
- (g) Quel est le montant total et annuel de charges payées par la Ville aux compagnies de force motrice et d'éclairage électricité pour:
- (a) Éclairage des rues, places, etc.
- (b) Éclairage de bâtisse municipale.
- (c) Pour courant électrique de force motrice aux stations de pompage, ateliers, etc.

9^e Quel serait la diminution probable et annuelle de ces dépenses et dépenses, par application et bénéfice des nouvelles tarifs et réductions consenties depuis peu par ce compagnie.

Résolu Il est unanimement
Que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant
les jours de siège soit suspendu, pour permettre
la prise en considération de diverses questions
urgentes.

Sur proposition de M. le Commissaire Gôti.

Appuyé par M. le Commissaire Amy. il est
De faire mettre le drapeau à mi-mât sur toute la
bâtisse municipale, à l'occasion de disasters sui-
vants, et au cours de quel Lord Macthomas et
son état-major ont péri.

Soumise une demande de M. Dupuis Frère, pour
l'installation d'un rucher à gazoline sur la rue
Beaurepaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est

Résolu De transmettre la présente demande à l'Architecte de la Ville.

Soumise une communication de la compagnie de téléphone Bell, demandant d'être autorisé à enlever ses postes sur la rue Jarry.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy. il est

Résolu De transmettre la présente demande à l'ingénieur en chef pour rapport.

31988

Soumis le rapport du Secrétaire du Département de l'Eclairage, recommandant d'accepter l'offre faite par messieurs Ostiguy, fils, pour l'achat de deux transformateurs, au prix de \$ 35.00 chacun, et de deux paquets de corps-circuits à \$ 3.00 le paquet, représentant un montant total de \$ 76.00

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy. il est

Résolu De recommander au Conseil l'acceptation de ladite offre et de disposer entre les mains du trésorier le chèque de \$ 76.00 l'accompagnant.

31987

Soumis un rapport du Secrétaire du Département de l'Eclairage recommandant d'accepter l'offre faite par la compagnie Pneuforte Électrie, pour l'achat au prix de \$ 92.00, de divers matériels provenant de l'expédition du matériel de la Montreal Light Heat & Power Company.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy. il est

Résolu De recommander au Conseil l'acceptation de ladite offre et de disposer entre les mains du Trésorier le chèque de \$ 92.00 l'accompagnant.

31986

Soumise une communication de M. A. P. Johnson, au sujet de l'offre faite par la Standard Garage de vendre un garage à la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est

Résolu De disposer ladite communication au dossier.

31971

Soumission rapport du Secrétaire d la Division est, concernant la fourniture de la pierre pour l'exécution de certains travaux dans le quartier Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Arsy, il est
Que la pierre calcaire 1/4 de pouce requise pour
l'exécution des travaux mentionnés dans le rapport
du Secrétaire d la Division Est, du quartier
Mercier, soit pierre à la carrière Grand, à 0.70\$ la
tonne, sujet néanmoins au rapport de l'ingénieur
en chef, quant au coût du transport et à l'applica-
tion du Département en Lui;

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Arsy, il est
Que la réception du Bureau du 30 juillet 1915, se
biant comme suit:

Ordre du Jour.

Projet de motion de M. le Commissaire Hibert, au sujet du
transport dans la Ville de Montréal.

Considération difficile.

Question des Tramways.

M. le Commissaire Hibert soumet son projet de règlement
de la question des Tramways, et de couramment usuelle.
Il est

Que lecture soit faite du dit projet, avant qu'il ne soit
secondé.

M. le Commissaire Mc Donald prend son siège.

"Le Secrétaire procéda alors à la lecture, en français
et en anglais du dit projet, au cours de cette lecture,
le Secrétaire fut interrompu par M. le Commissaire
Mc Donald, qui invita pour qu'un document déposé
sur la table de délibération soit lu.

Son Honneur le Maire demanda au Bureau si ledit
document doit être lu, et après cette demande, le
Secrétaire continua la lecture du projet de M. le Com-
missaire Hibert.

Son Honneur le Maire s'absenta un instant de la
salle des délibérations, et fut remplacé à la présidence
par M. le Commissaire Hibert.

Après la lecture du projet M. le Commissaire Côté, se
fit insister comme secondé.

M. le Commissaire Hibert proposa,

Appuyé par M. le Commissaire Côté,

Que le projet de la question des Tramways soumis par
M. le Commissaire Hibert, à la séance du 25 juillet
soit approuvé et transmis au Conseil, pour approbation.

M. le Commissaire Mc Donald, mit sa demande de
fais faire le document déposé sur la table, et un
débat s'engagent

M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hibert, proposa la question pré-
alable, et un nouveau débat s'engagent. Son Honneur
le Maire appela le vote sur la question préalable.

M. M. le Commissaire Côté et Hibert, ainsi que Son
Honneur le Maire votent dans l'affirmative.

M. le Commissaire Arsy refuse de voter, et M. le Com-
missaire Mc Donald ne vote pas.

La motion sur la question préalable est approuvée, et
Son Honneur le Maire balay la motion principale
adopté, sur le même vote, et abrogé, et le rapport du
Bureau préparé pour être transmis au Conseil est
annulé.

M. le Commissaire Villeneuve, dissident.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Arsy, il est

Que le Bureau a appris avec regret le décès dom
Réginald Lord Kitchener et son état-major ont péri, et
qu'en témoignage de sympathie, le Bureau présente
à midi ce jour

Et aduanç midi, la séance est adjournée

Sont présents:

Son Honneur le Maire M. Malta, Rui
M. M. le Commissaire Arsy
Rose
Côté

Succès au communication de M. A. Lyman, con-
cernant le rachat de la rue Bordeaux et Gilford.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De reférer la date communication à l'ingénieur
en chef pour rapport immédiat et de demander
au Département en loco si la Cité est tenue
de faire les travaux en question.

M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.

31805 Soumis un rapport de l'ingénieur. S'insistant
à la Ville, transmettant le dessin pour le
parage de certains rues du quartier St. Dominique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'informer M. le chevalier André que l'exécution
de ces travaux est à l'étude.

31684 Soumis un rapport de l'ingénieur en chef concer-
nant M. G. Vaudreuil, astypon à l'emploi de la
Cité comme Contumace.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De transmettre copie dudit rapport à M. Vaudreuil
et de demander à l'ingénieur en chef de renoncer à
cause de ses antécédents. M. Vaudreuil pouvait per-
mettre à ce poste comme inspecteur si toutefois il y a une
position vacante.

30017 Soumis un rapport de l'ingénieur S'insistant
à la Ville concernant la violation de M. O.
Drouillard pour dommages causés à sa propriété
située au No. 257 de la rue Valois.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De référer au député en loco pour rapport.

28162 Soumis un rapport du département en loco con-
cernant la ligne hydrologique de la rivière
Chomedey et Chomedey.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu D'approuver la recommandation faite par
l'ingénieur en chef dans son rapport en date
du 16 mai 1916, le tout selon le rapport de l'au-
cun en chef et à faire rapport au Conseil, en
consequence.

31765 Soumis un rapport de l'ingénieur-Sousintendant de
la Voie en réponse à une requête de conseil
abord demandant certaine amélioration sur la
rue Jeanne d'Arc, dans le quartier Hochelaga.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'informer la requérante que la Cité après pro-
céder à la pose de la couche en asphalt sur la
rue Jeanne d'Arc, devra la température permettre.

31780 Soumis un rapport du département en loco trans-
mettant copie du petit signifié à MM. Horner
MacLeod et J. H. McConnell.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De disposer les dit portes aux archevia.

31106 Soumis un rapport de l'ingénieur S'insistant
à la Ville, concernant la violation de M. L.
Chabotman déclarant que la cause de ce dernier
est inondé non pas à cause des tuyaux dégoutt-
ant mais parce que les fondations de ces propriétés
ne sont pas en bon état.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'informer la requérante en conséquence.

30962 Soumis deux communiqués, dont l'un
de la Mutual Gasolatine Company, et l'autre
à la Commission des Services Hydrographiques
concernant le privilège demandé par ladite compa-
gnie pour établir de cette dans le conduit
principal du district No. 4.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est